

CHARTRES VOTRE VILLE

#231 JUIN 2023 | chartres.fr



**NOUS ALLONS METTRE
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
AU SERVICE DES CHARTRAINS**

CHARTRES

PRIEURÉ SAINT-VINCENT

Bertrand

PEYROT

AU-DELÀ
DE LA CORROSION

**DU 3 JUIN
AU 3 SEPTEMBRE**

Du vendredi au dimanche
de 14 h à 18 h
Entrée libre

chartres.fr

CHEMIN DES ARTS





À LA DÉCOUVERTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Intelligence artificielle (IA) va profondément influencer notre façon de travailler et plus généralement notre manière de vivre. Nombre d'entreprises l'utilisent déjà. Vous-mêmes également, à travers certaines applications de vos smartphones. Vos enfants vivront avec, naturellement.

L'apparition de systèmes d'Intelligence artificielle grand public fait débat. Mais que l'on soit pour ou contre, qu'il soit besoin ou non d'en réguler l'usage, elle est là. J'ai donc l'intention d'en faciliter l'accès à nos écoliers dans le temps périscolaire, pour leur donner la chance de l'utiliser intelligemment, consciemment. Cette initiation sera évidemment encadrée comme toutes les découvertes que l'on fait à cet âge. J'espère vivement que l'Education nationale et ses enseignants se saisiront aussi de cette opportunité, même s'il ne m'appartient pas d'en décider.

Je veux également en ouvrir l'accès le plus libre possible à tous ceux qui souhaitent s'emparer de ce nouvel outil, quel que soit leur âge ou leur condition sociale. Notre médiathèque comme nos maisons pour tous les accueilleront, les guideront à leur demande. Je souhaite que l'Université chartraine du temps libre (UCTL) se joigne à cet apprentissage.

Enfin, les services de la Ville et de l'Agglomération en profiteront, j'y compte bien, pour améliorer leur efficacité et la qualité du lien avec les usagers que vous êtes.

Du 1^{er} au 11 de ce mois, nous recevrons à nouveau à Chartres le Top 16 des meilleurs clubs français d'échecs. Dont le nôtre que je vous invite à aller soutenir. J'en profite pour saluer amicalement les 335 élèves

de CMI-CM2 qui participent à notre dispositif « Échecs à l'école ».

Merci à notre CCAS qui invite bientôt nos seniors à découvrir les nouveaux outils numériques grâce à de nombreux ateliers gratuits.

Notre équipe municipale continue ses réunions de quartier régulières. Après la Madeleine et Saint-Brice, ce sont les habitants des quartiers de Rechèvres, Drouaise, La Roseraie et des Bas-Menus que nous sommes allés écouter. Nous leur avons présenté le projet d'Ehpad d'un nouveau genre, dont les 164 logements seront répartis en plusieurs « maisons », comprenant chacune huit chambres, dotées d'une cuisine, d'un salon et d'une salle communes. La dimension humaine, toujours...

C'est à l'hôtel de Ville et d'Agglomération que s'effectue depuis quelques années le traitement de vos demandes de titres d'identité. A l'approche des vacances, nous avons signé avec la Préfecture une convention qui vise à augmenter de 20 % le nombre de vos demandes effectivement traitées.

J'ai commencé cet éditorial en vous parlant d'Intelligence artificielle, je conclurai en vous invitant à prendre connaissance de l'article consacré à la tradition de l'imprimerie et de l'estampe chartraines, du XVIII^e au XX^e siècle. Ici, le goût de la connaissance et de ses applications pratiques viennent de loin. Il nous appartient seulement de le faire vivre.

Parce que C'Chartres !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 231
JUIN 2023**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ



RÉDACTION

STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MAEVA DELOGE DAGBA
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT DELAUNEY-
MARTINO-LOMBARD

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**

STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

GROUPE MORALUT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE

55 800 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, entourée des participants du concours des vélos fleuris, le jour de la Fête des fleurs et du jardin organisé le 13 mai dernier place des Halles par les Vitrites C'Chartres.

12

**LA VILLE VOUS
PROPOSE
TOP 16 D'ÉCHECS**

40





SOMMAIRE

ANIMATIONS
L' PAILLE À SONS

46

SPORTS
PORTRAIT
DE ROSE LOGA

58

CHEMIN DES ARTS
INTERVIEW
NATHAN CHANTOB



« Préparons-nous, car nous n'en sommes qu'au début »

Le débat sur l'Intelligence artificielle (IA) agite tous les médias. Atout ou menace ? Jean-Pierre Gorges a choisi de contribuer au débat. Son discours du 8 mai écrit grâce à l'IA a fait beaucoup parler. Il s'en explique et va plus loin : il veut que tous les Chartrains puissent s'adapter au mieux à ce qui s'annonce comme une véritable révolution sociétale.

Votre Ville : Votre discours du 8 mai a suscité la controverse, jusqu'au Conseil municipal ?

Jean-Pierre Gorges : Les oppositions ont choisi de réagir par la polémique. Dérisoire ! Si j'ai voulu utiliser l'IA, en l'occurrence ChatGPT, pour écrire mon discours du 8 mai, je l'ai fait en toute clarté devant ceux qui assistaient à la cérémonie que la Ville organisait pour clôturer l'événement. Il y a quelque hypocrisie à s'offusquer de cette utilisation, quand mes opposants savent parfaitement qu'aucun politique ou presque n'écrit lui-même les discours qu'il prononce. Aux personnes présentes, j'ai expliqué ce que j'avais fait, et énoncé les deux questions que j'avais posées à la machine, lu le texte qu'elle m'avait fourni en réponse en quelques minutes. La presse locale en a fait état et d'autres médias ont donné un éclairage plus large à mon initiative. Pour certains, toujours les mêmes, cela constituait une sorte de provocation. Ce que je voulais, c'était faire comprendre au plus grand nombre, et d'abord aux Chartrains, que cet outil va révolutionner leur vie,

notre vie, et ce jour-là j'ai évoqué particulièrement son impact prévisible sur l'enseignement.

« Dans votre smartphone aujourd'hui, vous disposez d'une puissance de calcul et d'une capacité de stockage supérieures à ce dont disposait la NASA quand elle a envoyé en 1969 le premier homme sur la lune »

Comment regardez-vous cette révolution annoncée ?

L'informatique et plus largement les systèmes d'information ont été mon métier pendant une trentaine d'années. Comme d'autres, j'ai travaillé sur ce que nous appelons des « systèmes-experts », qui pro-



gressent en apprenant de notre pratique comme de l'accroissement des connaissances et des améliorations technologiques. Qu'est-ce qui nous manquait alors pour permettre l'utilisation



généralisée de ce qui ne s'appelait pas encore l'intelligence artificielle ? La puissance de calcul, la capacité de stockage et la vitesse de transfert des données. Un exemple : dans votre smartphone aujourd'hui, vous disposez d'une puissance de calcul et d'une capacité de stockage supérieures à ce dont disposait la NASA quand elle a envoyé en 1969 le premier homme sur la lune. Nous sommes passés très vite de la société du minitel à celle de l'internet, et nous entrons dans l'ère de l'IA. Mes enfants ne se posaient pas la question de savoir qu'il y avait eu un temps, encore tout proche, où internet et smartphone n'existaient pas. Ceux qui naissent aujourd'hui ne se poseront pas la question de savoir si le monde existait sans l'IA. Ils l'utiliseront. À nous de les mettre dans les meilleures conditions pour le faire, et je vais m'y employer, d'abord au bénéfice des jeunes Chartrains.

« L'IA est là et elle va se développer très vite. Apprenons à l'utiliser au mieux. »

Vous avez dit qu'un enfant scolarisé apprendrait davantage en une journée de travail, aidé par l'IA, que pendant un mois de cours avec son instituteur ?

Certains ont fait semblant d'être choqués par la formule, jugée provocatrice au premier abord. Ce que j'ai voulu dire, c'est que l'IA va laisser davantage de place à l'intelligence et à la créativité, en réduisant le temps consacré jusqu'ici à la répétition de la simple acquisition des connaissances. Mais j'ai posé un préalable : l'instituteur ou le professeur des écoles pourra se consacrer encore davantage aux fondamentaux : apprendre à lire, à écrire et à compter à ses élèves.

L'IA va également accroître l'égalité des chances. Quand vous interrogez la machine, vous lui posez des questions, et plus pertinentes seront les questions, meilleures seront les réponses de la machine. C'est là que l'action du professeur reste irremplaçable. Même si vous prenez des jumeaux, ils ne poseront pas les mêmes questions. Les connaissances étant rassemblées et ordonnées après une ou des questions précises, le professeur pourra se consacrer à l'essentiel sur un sujet donné : quelle est la bonne question, la plus pertinente, celle qui mène au meilleur résultat ? Ne perdons pas de temps à glorifier ou à vilipender l'IA. Elle est là et elle va se développer très vite. Apprenons à l'utiliser au mieux. Il y a en France des villes qui, au XIX^e siècle, ont refusé le chemin de fer. Elles sont encore aujourd'hui déclassées. Des tâches vont disparaître, souvent les plus fastidieuses, les

plus répétitives. D'autres métiers vont apparaître. Je crois au progrès technique, à une société qui ne calculerait pas le montant des retraites seulement au nombre d'années travaillées ni au seul montant des salaires accumulés, mais à la mesure de l'enrichissement matériel, intellectuel et moral que chaque individu a apporté à la société. Et pour revenir aux enseignants, c'est leur valeur ajoutée qui va s'en trouver augmentée, et leur métier revalorisé.

« Je veux dans les meilleurs délais que nous déployions une IA sur tous les postes informatiques des maisons pour tous. »

Concrètement, comment comptez-vous faire rentrer l'IA dans la vie des Chartrains ?

Il faut agir à la fois à court et à moyen terme. D'abord en amenant le grand public à découvrir non seulement ChatGPT, mais les autres IA existantes ; ensuite, en aidant les plus jeunes mais aussi tous les autres à se former à l'usage d'une IA ; et puis, très vite en augmentant l'efficacité de nos propres services grâce à l'utilisation de l'IA.

Comment aider le grand public à découvrir l'IA ?

Il y a évidemment ceux qui vont se débrouiller tout seuls. Mais je veux dans les meilleurs délais que nous déployions une IA sur tous les postes informatiques des maisons pour tous. Pour cela, il faut augmenter leur capa-



cité informatique, pour ménager un accès libre à l'IA dans les MPT avec l'accompagnement d'initiation nécessaire. Il faudra évidemment faire de même à la médiathèque l'Apostrophe. Et puis, comme on n'apprend jamais mieux qu'en jouant, il faut favoriser les « webinaires » (contraction des deux mots web et séminaire) gaming/e-sport avec l'installation d'une salle dédiée à cette activité.

« Il s'agit d'intéresser à l'IA tous les publics et tous les âges. Je pense par exemple aux seniors à travers l'Université chartraine du temps libre. »

Après la généralisation de l'accès libre à l'IA, comment la déployer pour que les jeunes s'y forment efficacement ?

La Ville ne décide pas des programmes de l'Éducation nationale mais elle peut introduire l'IA dans le temps périscolaire, en l'installant sur les PC que nous fournissons à chaque classe. Nous allons également proposer à une école de servir de pilote en la matière, pour apprendre aux élèves de CMI-CM2 comment ça marche et comment on s'en sert. Il va de soi que nous ne pourrions être efficaces qu'en convainquant les enseignants de nos écoles primaires. Je veux croire aussi que l'Éducation nationale va s'emparer de la question. Depuis des années, nous voyons s'entasser les réformes de l'Éducation nationale. Voilà une véritable occasion de révolutionner utilement les méthodes d'apprentissage. Si j'étais enseignant, je saisiserais l'occasion sans tarder. Mais nous ne devons pas nous contenter de parler aux jeunes. Il s'agit d'intéresser à l'IA tous

les publics et tous les âges. Je pense par exemple aux seniors à travers l'Université chartraine du temps libre (UCTL). La médiathèque aura évidemment un rôle moteur à jouer à destination de tous ses publics.

« Il faut comprendre que c'est l'IA qui va permettre d'accélérer, de fluidifier, de personnaliser et donc de donner à ce lien une réalité véritablement interactive. C'est la démocratie qui va y gagner. »

Vous voulez aussi que l'IA puisse augmenter l'efficacité des services de la Ville et de l'Agglomération.

C'est l'évidence. En interne d'abord. En déployant l'IA auprès de notre direction de la Communication comme auprès de toutes les directions qui ont à rédiger des courriers, des textes qui s'appuient sur des données juridiques, etc. Tous ceux qui écrivent vous diront qu'il est plus facile, plus motivant de corriger un texte, et de le personnaliser que d'en écrire le premier jet. Ce gain de productivité devra bien entendu être évalué régulièrement. Et puis, l'IA doit améliorer la relation entre la collectivité et les citoyens, aider à répondre à leurs questions courantes, les assister dans l'ensemble de leurs démarches, leur permettre de faire remonter leurs suggestions, ou leur indiquer des activités en lien avec leurs centres d'intérêt,

etc. Le domaine d'extension des utilisations de l'IA est infini. Depuis des années déjà, on parle de l'interactivité, du lien permanent qui doit exister et s'améliorer entre le citoyen et ses élus. Mais au-delà de ce mot-valise, il faut comprendre que c'est l'IA qui va permettre d'accélérer, de fluidifier, de personnaliser et donc de donner à ce lien une réalité véritablement interactive. C'est la démocratie qui va y gagner. D'autant que nous ne sommes qu'au début de cette nouvelle histoire car l'outil va s'améliorer à toute vitesse.



Une journée du numérique dédiée aux seniors

Le 23 juin, le CCAS invite les seniors à venir se familiariser avec les outils numériques grâce à de nombreux ateliers gratuits.



Partant du constat que le numérique est devenu un outil incontournable, le CCAS organise le vendredi 23 juin une journée du numérique ouverte à tous -mais plus spécialement aux seniors- pour faire découvrir les nouvelles technologies et les aider à se « mettre à la page » et à communiquer à distance. Citons notamment les bracelets connectés permettant d'alerter en cas de malaises ou de chutes, les piluliers envoyant des informations au pharmacien ou au médecin traitant, les webcams qui assurent une surveillance de la personne âgée et permettent d'intervenir rapide-

ment en cas de problème, ou les tablettes visio interactives avec lesquelles les seniors peuvent maintenir le contact avec leurs proches.

Programme

- **10 h à 17 h** : stand de découverte de la réalité virtuelle et accompagnement individuel au numérique.

- **10 h 30 à 12 h** : deux ateliers collectifs seniors, l'un consacré à la navigation sur internet, aux achats en lignes et à la boîte mail, l'autre sur les démarches administratives en ligne.

- **13 h 30 à 14 h 30** : atelier intergénérationnel « au cœur des nouvelles technologies » sur la

culture numérique.

- **14 h 30 à 16 h** : deux ateliers collectifs seniors, le premier sur la communication à distance sur tablettes et smartphones (sms, appels, WhatsApp...) et le second pour gagner en aisance sur ordinateur.

- **16 h à 17 h** : atelier intergénérationnel pour développer ses compétences numériques avec des mini-jeux en équipes.

► Informations et inscription

Service Loisirs seniors

02 37 23 42 33

services.seniors@agglo-ville.

chartres.fr

Permanences au Guichet unique,
le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

Les activités de l'été pour les seniors

Clubs loisirs et sorties culturelles ou sportives rythmeront l'été des seniors.

Mardi 27 juin de 12 h 30 à 17 h 30 REPAS D'ÉTÉ CHAMPÊTRE DANSANT

Clos des Trois-Ponts
2, rue Georges-Brassens
Départ du Théâtre à 12 h.
Tarifs : 36 € (Chartrains) et 43 €
(non-Chartrains)

Lundis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, de 12 h à 17 h PIQUE-NIQUE PARTAGÉ AUX CLOS AVEC L'ESPACE FAMILLES

Venez pique-niquer et partager une après-midi de jeux (pétanque, jeux de société, cartes...). Un barbecue est à disposition pour les grillades.
16, rue de Brétigny
Gratuit

Mercredi 19 juillet JOURNÉE CHAMPÊTRE

Pique-nique et promenade au bord du plan d'eau de Mézières-Écluzelles et après-midi cueillette aux Jardins d'Imbermais. Prévoyez votre pique-nique et de quoi rapporter votre cueillette.

Départ du Théâtre à 10 h et de Villaverde, à Lèves, à 10 h 15
Retour à Villaverde : 16 h 30, au Théâtre : 16 h 45
Tarifs : 8 € (Chartrains) et 9 € (non-Chartrains)

Mercredi 23 août JOURNÉE EN PAYS DUNOIS

Visite des Grottes du Foulon, repas dans le restaurant panoramique avec le menu Terroir et visite du château de Châteaudun.



Départ du Théâtre à 8 h 30 et du stade Jean-Bouin à 8 h 45
Retour au stade Jean-Bouin à 16 h 45 et au Théâtre à 17 h
Tarifs : 65 € (Chartrains) et 76 € (non-Chartrains)

Judi 7 septembre JOURNÉE À VILLERS-SUR-MER (CALVADOS)

Visite libre, prévoir son repas (pique-nique ou restaurant sur place)

Départ du Théâtre à 7 h 30 et du magasin Darty à 7 h 45
Retour à Darty à 19 h 15 et au Théâtre à 19 h 30
Tarifs : 28 € (Chartrains) et 33 € (non-Chartrains)

Ouverture des clubs

- Club des Clos : en juillet et en août, tous les lundis et jeudis de 14 h à 17 h

► 16, rue de Brétigny

- Club de Rechèvres : jusqu'au 28 juillet inclus, tous les mardis et vendredis de 14 h à 17 h

► Maison pour tous de Rechèvres
52, impasse Huysmans

Inscrivez-vous aux activités

Le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil du Pôle administratif, lors des permanences au Guichet unique, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et sur le site internet chartres.fr. Les usagers du service le reçoivent également par courrier. L'inscription se fait lors des permanences, en déposant le bulletin d'inscription à l'accueil, ou en l'envoyant par courrier avec le paiement.

► CCAS – Service Loisirs seniors
Guichet unique de l'hôtel de Ville
Place des Halles
02 37 23 42 33
services.seniors@agglo-ville.
chartres.fr

Des loisirs nature et découverte

L'accueil de loisirs du Rigéard propose chaque année des classes découvertes aux écoles de la Ville, avec de nombreuses activités artistiques et sportives.



| L'atelier collages



| À la découverte des insectes du parc

En plus de l'accueil périscolaire du mercredi et des programmes des vacances scolaires, les Pep 28 proposent, depuis la mi-mars, des classes découvertes aux écoles de Chartres et de l'agglomération. L'occasion pour les élèves de maternelle et élémentaire de changer de cadre le temps de quelques activités : mosaïque, art floral, nature, fusée à eau et micro fusée, tir à l'arc, course d'orientation et sécurité routière.

Cette année, l'art plastique est venu s'ajouter à la liste des activités. C'est dans ce contexte que, par exemple, pendant les vacances de Pâques, les enfants ont créé un tableau à partir d'images déchirées dans des magazines, ont fait de la peinture et des pochoirs. « *J'aime bien cette montagne* », commente Cassandra, élève à l'école Henri-IV, en la plaçant sur sa toile. D'autres groupes ont, de leur côté, découvert les insectes de la forêt, appris les bons réflexes de la sécurité routière et se sont essayés au tir à l'arc.

Des classes plébiscitées

En raison de la forte demande, les classes découvertes durent désormais 2 jours au lieu de 4. De mars à juin, le centre du Rigéard aura accueilli cette année 11 classes de plus que l'an passé. En tout, 51 classes, dont 49 chartraines (29 maternelles et 22 élémentaires), soit un total de 1 100 enfants, profitent de ces activités, grâce notamment aux subventions accordées aux écoles par la Ville pour un montant de plus de 35 000 €.

Améliorer la qualité de l'accueil des enfants en crèche

Les missions de la référente santé et accueil inclusif (RSAI) confirment la vocation des crèches de la Ville à devenir des acteurs essentiels de la prévention et de l'accompagnement parental.



Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Petite enfance, Annabelle Bouvet, référente santé et accueil inclusif de la Ville, et Céline Costa, directrice de la crèche des Lutins.

Annabelle Bouvet est la nouvelle référente santé et accueil inclusif (RSAI) de la Ville. Elle intervient dans les 7 établissements de la Petite enfance, qui comptent au total 320 berceaux. « La RSAI est un atout pour nos lieux d'accueil. Elle soutient les parents lorsque leur enfant connaît des difficultés et travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la Petite enfance, notamment avec la psychologue du service, explique Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Petite enfance. Rendu obligatoire pour les crèches depuis cette année, ce nouveau poste s'inscrit dans le cadre de la réforme

des modes d'accueil du jeune enfant, indique Annabelle Bouvet. Je suis chargée d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. »

Complémentarité et expertise

Aux côtés des référents infirmiers qui interviennent déjà au sein des directions des crèches municipales pour la gestion du quotidien, Annabelle accompagne ceux-ci dans la mise en place de soins médicaux, de protocoles ou des mesures d'amélioration de l'accueil des enfants.

« En tant qu'infirmière spécialisée, j'apporte mon expertise et j'interviens sur toutes questions spécifiques du suivi de développement de l'enfant, notamment les troubles de développement ou les risques de maltraitance. »

La RSAI organise en outre des actions de promotion de santé et met les familles en relation avec les professionnels. Après vingt ans au sein de la Protection maternelle infantile (PMI), dont cinq en tant que responsable, Annabelle Bouvet apprécie cette mission « dédiée au bien-être et au respect de chaque enfant. Ce travail en transversalité permet de réfléchir à la suite du parcours de prise en charge des enfants. »

LA VILLE VOUS PROPOSE

Le Top 16 d'échecs est de retour à Chartres

Comme l'an passé, le salon Marceau de l'hôtel de Ville accueillera du 1^{er} au 11 juin le Top 16 d'échecs, où s'affronteront, par équipes, les meilleurs clubs français parmi lesquels le C'Chartres Échecs, en quête de titre.



Le salon Marceau lors de l'édition 2022 du Top 16

Hôte du championnat de France en 2019 et du Top 16 en 2017 et 2022, Chartres assoit son statut de terre d'échecs, confirmé par la notoriété grandissante du C'Chartres Échecs et le succès du dispositif Échecs à l'école mené depuis cinq ans dans les établissements primaires de la Ville.

Du 1^{er} au 11 juin, notre ville accueillera ainsi pour la troisième fois les 16 meilleurs clubs français, à l'occasion des championnats de France par équipes.

Format du tournoi

Le Top 16 est un tournoi « toutes rondes » mixte avec seize équipes réparties en deux poules de huit

où chacune s'affronte. Les quatre premiers de chaque groupe sont envoyés en poule haute et les quatre derniers en poule basse. Chaque équipe affronte celles qu'elle n'a pas encore rencontrées. Le premier de la poule haute est sacré champion de France tandis que les quatre derniers de la poule basse sont relégués en Nationale 1.

Animations

En marge du tournoi, des animations autour des échecs seront proposées sur la place des Halles avec les classes de CM1/CM2 intégrées au dispositif Échecs à l'école.

Une projection du documentaire *Mental Combat : la naissance d'un sport*, diffusé en mars sur la chaîne Canal+, aura lieu au OFF le vendredi 9 juin à 21 h. On y suit le parcours de pratiquants d'une discipline en pleine éclosion : le chessboxing, qui marie échecs et boxe.

Constituées de seize joueurs avec au moins quatre joueuses dont une Française, chaque équipe dispute au total onze matchs, soit un par jour. Lors d'un match, une équipe doit aligner huit joueurs selon un ordre prédéfini qui varie à chaque ronde. Les échiquiers s'affrontent en respectant leur rang sur la liste : le premier face au premier et ainsi de suite. Les huit parties se jouent en simultanément l'après-midi ; un point est attribué par victoire.

Le C'Chartres Échecs vise le podium

5^e en 2021 et 2022, le C'Chartres Échecs fait encore partie des outsiders du Top 16 et rêve de déloger les places fortes de la compétition. « *Notre objectif est le podium, dit son président François Gilles. La tâche ne sera pas facile car nous serons confrontés d'entrée de jeu à Bischwiller, quadruple tenant du titre, puis à Châlons-en-Champagne, quatrième en 2022. Dans l'autre groupe, Asnières et Clichy font aussi figure de favoris.* »

Avec Alireza Firouzja - n°4 mondial et vainqueur récemment



Les féminines du C'Chartres Échecs au Top 12

Le dimanche 21 mai, l'équipe féminine du C'Chartres Échecs a remporté le tournoi de Nationale 1 et accèdera l'année prochaine au Top 12 féminin, qui réunit les douze meilleurs clubs français. Deimante Daulyte-Cornette, Yuliia Osmak, Marina Martsynovskaya et Élise Tomati ont parfaitement assumé leur statut de favorites de la compétition en remportant 11 de leurs 12 matchs face à Lisieux, Tremblay-en-France, Lille, Paris, Saint-Quentin, Franconville et Gonfreville. « *Nous avons pour objectif de pérenniser notre place dans le Top 12 féminin, a confié François Gilles, président du club chartrain. Notre ambition est de jouer le titre si nous parvenons à nous hisser dans la poule haute.* »

du champion du monde Ding Liren - en joker de luxe, le club chartrain pourra s'appuyer sur la richesse de son effectif, dont Gata Kamsky, Vasyl Ivanchuk, Rauf Mamedov, Maxime Lagarde, Christian Bauer, Sergei Tiviakov, Marc'Andria Maurizzi, Namig Guliyev, Yuliia Osmak, Deimante Daulyte-Cornette, Vera Nebolsina.

Composition des groupes

• Poule A

C'Chartres Échecs
Bischwiller
Châlons-en-Champagne
Vandoeuvre Échecs
Tremblay-en-France
Lyon Olympique Échecs
Strasbourg
Cappelle-La-Grande

• Poule B

Asnières – le Grand Échiquier
Clichy Échecs 92
Mulhouse Philidor
Grasse Échecs
Metz Fischer
THF – Saint Quentin
Marseille Échecs
Poitiers-Migné Échecs

► Les résultats sont à suivre sur la page Facebook du C'Chartres Échecs, le site internet de la Fédération française des Échecs (echecs.asso.fr) et les sites spécialisés comme europe-echecs.com ou chess24.com.

Champion du monde à 10 ans

Licencié au C'Chartres Échecs, David Lacan est devenu en septembre dernier champion du monde des moins de 10 ans et a bien l'intention d'aller beaucoup plus haut.



à un bon niveau. « Les échecs lui ont permis d'intérioriser ses émotions, notamment la nervosité et la déception après une défaite », confie son père, Marius.

Prodigieux potentiel

Champion de France des moins de 10 ans en 2021, David a confirmé son prodigieux potentiel en remportant le titre mondial dans la même catégorie, en septembre dernier en Géorgie. « Ce fut un moment aussi fort que le jour de sa naissance, tant le parcours fut difficile », se souvient Marius. « J'ai été malade pendant le tournoi, dit David. Lors de la dernière ronde, deux de mes concurrents qui s'affrontaient ont décidé de faire nul. De mon côté, j'ai battu mon opposant américain en prenant de gros risques qui auraient pu me faire perdre. J'ai tout donné ! »

David, qui entrera en septembre en 6^e au collège Sainte-Marie, s'entraîne tous les samedis dans les locaux du C'Chartres Échecs et au moins une heure chaque jour à la maison. Il espère suivre les traces de son joueur préféré, Marc'Andria Maurizzi, membre comme lui du C'Chartres Échecs, en devenant à son tour grand maître international.

Il fait aussi partie de l'école du C'Chartres Natation et étudie le piano au conservatoire.

« David est un compétiteur hors pair doté d'une intelligence au-dessus de la moyenne, qui pratique un style de jeu offensif », résume François Gilles, président du C'Chartres Échecs, admiratif devant le talent de son jeune adhérent âgé de 10 ans.

Élève de CM2 à l'école Guéry, David Lacan a commencé à jouer aux échecs en 2019, après avoir assisté au Top 16 à ChartrExpo.

« Au lieu d'y passer quelques minutes, j'y suis resté toute une après-midi, raconte-t-il. J'ai été fasciné par le jeu, les pendules, la patience des joueurs. » Il s'inscrit dès lors au club chartrain, gagne rapidement ses premiers tournois et bat l'un de ses entraîneurs Namig Guliyev, grand maître international.

Diagnostiqué enfant à haut potentiel, David a appris à cultiver son goût de la victoire tout jeune lorsqu'il pratiquait le tennis

Échecs : rendez-vous au Rigeard

Les 335 élèves de CM1/CM2 participants au dispositif Échecs à l'école s'affronteront le 27 juin lors de la traditionnelle grande fête des échecs au centre de loisirs du Rigeard.



Depuis le mois de novembre, 15 classes de CM1/CM2 issues de 6 écoles chartraines (Maurice-Carême, Henri-IV, La Brèche, Jacques-Prévert, Henri-Farman et Rechèvres) prennent part au dispositif Échecs à l'école, mis en place depuis cinq ans par la Ville, en partenariat avec la société Europe Échecs et l'Éducation nationale.

Au cours des 25 séances programmées sur le temps scolaire, les enfants ont appris la

théorie (règles, reconnaissance des pièces) et la pratique grâce à Victor Stéphan, grand maître international du C'Chartres Échecs et encadrant référent du dispositif, avant de défier le maire Jean-Pierre Gorges depuis fin février dans le cadre des « parties majoritaires ».

Tournoi interclasses

Le mardi 27 juin, tous les élèves auront rendez-vous au centre de loisirs du Rigeard pour fêter ensemble la fin de la cinquième saison des Échecs à l'école.

Ils participeront tout au long de la journée à un grand tournoi interclasses organisé autour de parties en relais, de défis sportifs, de matchs par équipe et pourront directement se mesurer au maire lors des ultimes échanges des parties majoritaires.

La remise des coupes et des médailles clôturera les festivités.

► Mardi 27 juin

De 9 h à 15 h 30

(prévoir un pique-nique le midi)
Centre de loisirs du Rigeard

Un spectacle conçu avec et pour les Ehpad



Brock, Sylvia Bruyant et Delry Guyon dans le décor de *Ça que je trouve... si merveilleux*.

Mercredi 16 mai dernier, la compagnie Cavalcade a donné la première représentation de sa nouvelle création, *Ça que je trouve... si merveilleux*, à l'Ehpad Marcel-Gaujard, un spectacle autour du souvenir, conçu pour être joué dans les établissements dédiés au grand âge et élaboré avec les résidents, les encadrants et le personnel soignant de cinq Ehpad euréliens. *Ça que je trouve... si merveilleux* suit les pas de Marie-Rose Poulain, 90 printemps, qui tient un stand de merveilles dans une fête foraine et à qui la mémoire joue des tours. Durant le spectacle, les comédiens sollicitent le public à l'aide de parfums



Delry Guyon faisant participer les spectateurs.

d'ambiance, de chansons à fredonner, de proverbes à compléter ou de bruitages, pour le divertir évidemment, mais aussi pour réveiller des souvenirs. Et ça marche !

La compagnie, qui a bénéficié

d'une subvention de 4 000 € de la Ville de Chartres pour la création de ce spectacle, effectue actuellement une tournée dans les Ehpad euréliens, financée par la Maison de l'autonomie du Conseil général d'Eure-et-Loir.

20 % de titres d'identité en plus

Lors du Conseil municipal de mai, la Ville a souscrit auprès de la Préfecture un contrat « Urgence titres – mairie engagée ». Objectif : mettre en capacité le service des Formalités administratives de répondre à la forte demande de titres d'identité.



Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe

La crise sanitaire a engendré un ralentissement d'activité partout. Dans les administrations, ce sous-régime a causé un retard dans l'émission des titres d'identité (cartes et passeports), auquel s'est cumulé une forte hausse de la demande en sortie de crise. Depuis, la tension sur ce service public ne s'est pas amoindrie. « Depuis 2021, ces demandes ont augmenté de 67 % à Chartres, a rappelé Élisabeth Fromont, première adjointe. Une forte hausse due notamment à un désir accru des Français de voyager à nouveau après les confinements, mais aussi à une sorte d'engouement pour la nouvelle carte d'identité. Cet afflux s'étant cumulé aux demandes déjà en attente, les délais se sont envolés. En 2022 il a fallu compter jusqu'à 4 mois



entre la demande de titre et le créneau de rendez-vous pour le dépôt du dossier. En renforçant aux mieux nos services, nous avons réussi à redescendre à 3 mois, mais nous nous heurtons à un obstacle sur lequel nous ne pouvons pas agir : le nombre limité d'appareils de recueil biométrique dont nous disposons, appareils alloués par les Préfectures. »

Un plan d'urgence

La situation étant nationale, l'État a lancé une première opération « coup de poing » permettant aux mairies de se doter de moyens supplémentaires. « Grâce à nos relations étroites avec la Préfecture, nous avons pu nous y inscrire immédiatement. Ce plan s'est traduit de façon très concrète par la prise de 1200

Rendez plus efficace votre demande de titre :

- remplissez une pré-demande en ligne ;
- fournissez une photo d'identité de moins de six mois, prise par un professionnel habilité ou dans une cabine automatique agréé par le ministère de l'Intérieur ;
- demandez un acte civil à la mairie de votre commune de naissance pour en disposer le jour de votre rendez-vous

Découvrez un tuto en ligne :



demandes supplémentaires en mai et juin, soit 50 % de dossiers en plus pour ces deux mois. Mais surtout, un second dispositif est mis en place par l'État, qui va nous doter jusqu'en octobre de dix de ces appareils biométriques qui nous font défaut. Une dotation que nous rendons par le recrutement d'agents administratifs supplémentaires »

► Toutes les infos

sur la demande de titres d'identité :
Hôtel de Ville, place des Halles,
tel. 02 37 23 40 00
Du lundi au vendredi
de 9 h à 18 h,
le samedi de 9 h à 12 h 30
Et sur www.chartres.fr/services-en-ligne

LA VILLE VOUS PROPOSE

L'actualité de juin du quartier des Clos



Jean-Louis Benarab dans le nouveau local du Conseil citoyen des Clos

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE CONSEIL CITOYEN DES CLOS

Le Conseil citoyen des Clos dispose dorénavant d'un nouveau local, situé au stade James-De-larue, qu'il partage avec les associations les 3R et Chartres Horizon. Il sera inauguré le 30 juin en présence des élus, lors d'une cérémonie ouverte à tous. « Ce local d'une trentaine de m²

sera dédié aux activités et aux rencontres, explique Jean-Louis Benarab, président du Conseil citoyen des Clos. À l'extérieur, un espace d'environ 200 m² permettra, aux beaux jours, d'organiser des actions ludiques et des événements comme la Fête des voisins. »

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 2 juin à partir de 19 h

Ouverte à tous les habitants des Clos.

Pensez à apporter quelque chose à grignoter.

► Maison des associations
32, rue de Brétigny

VIDE-GRENIERS DU CONSEIL CITOYEN DES CLOS

Dimanche 11 juin de 8 h à 17 h

Le traditionnel vide-grenier d'été, organisé par le Conseil citoyen des Clos en collaboration avec le C'Chartres Boxe, aura lieu le

dimanche 11 juin sur la place du Marché.

Restauration possible sur place.

► Inscription
07 83 62 40 85
Tarif : 5 € les 2 mètres linéaires

FÊTE DES CLOS

Dimanche 18 juin de 11 h à 17 h

Le Conseil citoyen des Clos organise la fête annuelle des Clos le dimanche 18 juin, de 11 h à 17 h, en partenariat avec l'association les 3R, C'Chartres Boxe et Chartres Horizon.

Au programme : démonstration de danse irlandaise et de danse africaine, initiation à la boxe éducative, animations sportives, tombolas, jeux pour enfants et animations musicales.

Une buvette vous attend sur place.

► Parvis de la maison pour tous des Petits-Clos
4, avenue François-Mitterrand

Robert Doisneau chez Picassiette

La Maison Picassiette abrite une exposition exceptionnelle de 22 photos du grand Robert Doisneau consacrées au créateur des lieux, Raymond Isidore.

Le mercredi 24 mai dernier, le maire, Jean-Pierre Gorges, a inauguré l'exposition « Doisneau dans les yeux de Picassiette » en présence notamment de Francine Deroudille, l'une des deux filles du célèbre photographe Robert Doisneau, d'Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme, d'Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, et de Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville.

Une exposition qui rassemble 22 photographies de Robert Doisneau, portraits de Raymond Isidore et de son épouse Adrienne, dont certains, agrandis et disséminés dans le jardin, comportent au dos de magnifiques réflexions, poèmes ou maximes de celui que l'on surnommait Picassiette.

La beauté dans l'ordinaire

En évoquant cette exposition consacrée à « l'un des plus grands photographes de son temps, qui a su saisir la beauté dans l'ordinaire et donné une voix aux silencieux », Jean-Pierre Gorges a salué notamment Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme, pour son « engagement qui a rendu possible cet événement d'envergure ». Il a ensuite rappelé les circonstances de la rencontre des deux hommes : « C'est à Chartres en 1953 que Doisneau a croisé le chemin de Raymond Isidore,



Francine Deroudille, l'une des deux filles de Robert Doisneau, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme.

créateur de la Maison Picassiette. Intrigué et charmé par sa singularité, il lui a rendu visite à plusieurs reprises nouant une relation artistique d'une grande richesse. Aujourd'hui, nous célébrons ce lien unique entre ces deux grands artistes à travers une exposition qui rend hommage à leur génie et leur vision commune de l'extraordinaire dans l'ordinaire.»

« Mon père avait archivé les photos de Raymond Isidore dans des boîtes étiquetées « marginaux et poètes », a confié Francine Deroudille.

Sanctuariser le site

Pour conclure, Jean-Pierre Gorges a souligné la volonté de la Ville, qui a déjà acquis les terrains entourant la Maison Picas-

siette, « de sanctuariser cet écrin unique de notre patrimoine. Nous souhaitons conserver ce que voyait Raymond Isidore, qui rêvait de fleurs et de petits oiseaux, en inscrivant le site dans un parc abondamment arboré.»

► Doisneau dans les yeux de Picassiette

Du 1^{er} juin au 31 octobre
22, rue du Repos

Visites libres du mercredi au samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 18 h.
Visites guidées le dimanche matin.

Renseignements et réservations
02 37 34 10 78
boutique.chartres-tourisme.com/

Rechèvres conservera son esprit de cité-jardin

Le mercredi 10 mai, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, ont convié les habitants des quartiers Drouaise, Rechèvres, Roseraie et Bas-Menus à une réunion publique.



Jean-Pierre Gorges a profité de cette rencontre à la maison pour tous La Cité, à Rechèvres, pour présenter des projets en cours et à venir. À commencer par le futur Ehpad du plateau de Rechèvres. « Sur un terrain de 3 ha, nous allons bâtir une maison de retraite publique d'un genre nouveau : 164 logements répartis en plusieurs « maisonnées », comprenant chacune 8 chambres, une cuisine, un salon et une salle communs. »

« L'urbanisation de ce beau quartier de Rechèvres doit conserver l'esprit d'un quartier conçu initialement comme une cité-jardin, qui comptait à l'origine un peu

plus de 200 maisons, a poursuivi le maire. Nous créerons au total 600 logements. C'est une densification douce, qui inclura de nombreux espaces végétalisés. »

L'intérêt commun avant les intérêts particuliers

Au cours de la réunion, une majorité des questions a concerné les questions de circulation. « Nous ne décidons pas arbitrairement des stops ou des passages en sens unique de certaines rues, a expliqué Guillaume Bonnet. Nous sommes accompagnés par des spécialistes qui réalisent des simulations en fonction des densités de flux que nous observons.

Et nous procédons systématiquement à une période d'expérimentation, comme c'est le cas avec le carrefour de la porte Drouaise ».

Il a aussi été question d'incivilités (déjections canines, non-respect des limites de vitesse, stationnement sauvage...), d'extension de la vidéo protection ou encore de l'installation de containers à déchets enterrés.

Tout en réaffirmant sa volonté de faire toujours passer l'intérêt commun avant les intérêts particuliers, le maire a recueilli les doléances des participants en promettant d'examiner chaque cas pour trouver des solutions.

Les ateliers du Bij



Saïd, le référent étudiant du Bij.

AIDES ÉTUDIANT(E)S

Sur rendez-vous :

Venez rencontrer Saïd, référent étudiant au Bij, disponible pour échanger avec vous sur vos droits et pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à le contacter dès maintenant au 02 37 23 42 32, par mail (referent-etudiant.chartres@ijcentre.fr) ou sur le compte Instagram : [@referent.etudiant.chartres](https://www.instagram.com/referent.etudiant.chartres).

PLACE DU NUMÉRIQUE

Judi 1^{er} juin de 13 h à 19 h, place Sémard à Chartres

En partenariat avec le Crij Centre-Val de Loire, le Bij sera présent place du numérique, où vous attendent différents

espaces de pratique et de dialogue sur le thème du numérique : gaming, métiers et formations, prévention des usages, etc.

LOGEMENT ÉTUDIANT

Du 1^{er} au 30 juin

Vous recherchez un logement ? Le Bij vous propose une liste de chambres et de studios disponibles à Chartres ainsi que le guide *Être étudiant en Région Centre Val de Loire*. Vous y trouverez toutes les informations pour se former, se loger, gérer son quotidien, s'engager, monter un projet, sortir et bouger.

JOB DATING CRIT INTÉRIM

Mercredi 7 et 14 juin de 14 h à 16 h

Vous recherchez un job ou un emploi ? L'agence Crit intérim sera présente au Bij pour réceptionner votre candidature. Pensez à apporter un CV.

JOBS D'ÉTÉ... DERNIÈRES MINUTES

Samedi 24 juin de 14 h à 16 h

► Bureau information jeunesse

32, mail Jean-de-Dunois

Du lundi au vendredi

de 9 h 30 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 17 h 15

02 37 23 42 32

Bij28@agglo-ville.chartres.fr

[@Bij de Chartres](https://www.instagram.com/Bij_de_Chartres)

Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, comme autant de preuves du dynamisme commercial du centre-ville.

FRESH BURRITOS

2, boulevard de la Résistance

Fresh Burritos propose des spécialités mexicaines fraîches et épicées. « Nos spécialités de viande sont préparées quotidiennement. Nous les faisons mijoter de longues heures avec nos mélanges d'épices, explique Steven Bastard, l'un des trois associés à la tête de l'enseigne. Nos légumes frais viennent du primeur André Claude à Lucé. »

Au menu, burritos, tacos, guacamole et autres chili caliente, pollo loco, bœuf barbacoa, vege ronimo, isla carnita... Dépaysement des papilles assuré ! « Miser sur des produits frais et de qualité est une force pour le restaurant, confirme Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans. L'enseigne est aussi très bien placée, avec une terrasse agréable. » Vous pourrez aussi vous désaltérer avec de la limonade mexicaine ou un smoothie maison, et repar-



tir avec un kit Fresh Box pour préparer des burritos chez vous, avec les ingrédients choisis au comptoir.

JEFF DE BRUGES

23, rue de la Tonnellerie

L'enseigne Jeff de Bruges a quitté son magasin de la galerie Noël-Ballay pour s'installer rue de la Tonnellerie dans un nouvel espace plus grand. Le chocolatier continue de proposer un large choix de chocolats, élaborés avec des fèves de cacao issues de ses plantations en Équateur. Les plus gourmands peuvent aussi découvrir les nombreuses dragées et ganaches, les pralinés croustillants ou bien les bombes de chocolat chaud aux petites guimauves.

« Jeff de Bruges est une enseigne historique de la ville dirigée avec passion par Guillaume Perdriat, qui a succédé à ses parents il y a plusieurs années à la tête de la boutique chartraine, confie Martine Mokhtar. Cet héritage familial témoigne d'un savoir-faire



qui se transmet de génération en génération pour le plus grand plaisir des amateurs de chocolats. »

PALAIS DES THÉS

49, rue du Soleil d'Or

Ancien meilleur torrificateur de France, Éric Benchetrit est, avec son associée Amandine Balangé, à la tête de La boutique franchisée Palais des Thés. On y trouve une large sélection de thés et d'infusions : thé vert, thé noir, thé blanc, matcha, maté, thés parfumés, rooibos et une sélection de grands crus provenant du Japon, du Népal, d'Inde ou de Colombie. Aurélie, responsable du magasin, Alizée et Félix-Antonin vous convient ainsi à un voyage gustatif.

« L'arrivée de Palais des Thés est un motif de satisfaction supplémentaire pour Chartres qui se réjouit de voir des commerces spécialisés de qualité s'installer dans le cœur de ville, a confié Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. Ce nouveau magasin, dont le succès est au rendez-vous depuis son ouverture, répond à une forte attente des Chartrains et promet une expérience sensorielle unique ».



Éric Benchetrit en conversation avec Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.

DES FOOD TRUCKS À RECHÈVRES

Depuis début mai, quatre food trucks se relaient chaque semaine dans le quartier de Rechèvres, entre le parking de la maison pour tous La Cité et l'école primaire, pour proposer aux riverains une nouvelle offre de restauration variée.

« Certains riverains du quartier ont demandé à bénéficier de commerces non-sédentaires et alimentaires sur leur secteur, a expliqué Guillaume Bonnet. Nous avons lancé un appel en commission des marchés de plein air avec l'objectif de proposer aux habitants une offre diversifiée et de pérenniser la présence de ces food trucks. »

- **Le mardi de 18 h à 22 h :** Aux délices de l'Anse (cuisine antillaise)
- **Le vendredi de 18 h à 22 h :** Les vagues abondent (Crêpes et galettes bretonnes)
- **Le mercredi de 14 h à 18 h :** Les Saveurs de l'Astrolabe (Crêpes et galettes bretonnes)



- **Le samedi, dimanche, lundi et jeudi de 12 h à 22 h et les mardis et vendredis de 12 h à 18 h :** Kroosti Yummy (spécialité de riz-poulet croustillant)

LA VILLE VOUS PROPOSE

La Saint-André joue la carte du local

De retour le dimanche 26 novembre prochain, la Saint-André opérera une mutation pour renouer avec son passé en mettant en avant la production locale.



Guillaume Bonnet,
adjoint en charge du Commerce



La foire de la Saint-André en 1990

« **A** l'origine, la Saint-André attirait des habitants de la campagne, qui, argent de la récolte agricole en poche,

venaient à Chartres pour acheter tout ce dont ils avaient besoin pour passer l'hiver, explique Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. On était sur ce

qu'on appelle aujourd'hui du circuit court. Au fil des années, c'est devenu une foire dans laquelle on ne trouvait plus que des camelots vendant des produits fabriqués à l'autre bout de la planète. Afin de redonner son âme à la Saint-André, nous réunissons des producteurs, commerçants, créateurs et artisans d'art d'Eure-et-Loir pour en faire une vitrine des savoir-faire et des saveurs locales. »

Historique

Les origines de la foire de la Saint-André remontent au Moyen Âge. Au milieu du XII^e siècle plus précisément, où l'économie locale se développe, favorisée par une paix durable, la renommée des écoles de Chartres et le rayonnement du pèlerinage. Organisée au bénéfice des lépreux du Grand Beaulieu, la foire se tenait à l'origine autour de l'église Saint-André, baptisée en l'honneur de l'apôtre du même nom, frère de Saint Pierre et premier des douze à avoir rencontré Jésus.

En 1853, la Saint-André quitta les bords de l'Eure pour s'étendre sur les promenades du tour de ville, de la place Pasteur à la place Drouaise (boulevard Chasles, boulevard de la Résistance, place Châtelet, promenade des Charbonniers) en passant par la place des Épars. Ce n'est qu'en 1979 que l'on décida, pour des raisons de commodité, de célébrer la Saint-André, non plus forcément le jour-dit mais le dimanche le plus proche du 30 novembre.

Les candidatures, avec le descriptif et un visuel de l'activité, sont à adresser jusqu'au 13 juillet à : domaine.public@agglo-ville.chartres.fr

► Renseignements
02 37 23 40 00

Bientôt la chute de la tour Aristide-Briand

La métamorphose de la Madeleine se poursuit avec le lancement de l'appel à projet Aristide-Briand pour remplacer la tour de 14 étages du même nom.



Le projet Picard-Sablons à la Madeleine.

L'opération Renaissance de la Madeleine a démarré avec la création du magnifique parc Jacques-Grand. L'an dernier, le lancement du projet Picard-Sablons a donné le ton des prochains programmes immobiliers du quartier, avec une architecture en rupture avec la monotonie des immeubles d'origine et des logements de qualité dotés de places de stationnement souterrain, assortis de commerces de proximité et entourés d'espaces végétalisés.

Une nouvelle offre résidentielle

Dans la continuité du projet Picard-Sablons se profile donc le projet Aristide-Briand, qui prévoit de reconverter selon les mêmes principes une vaste zone occupée aujourd'hui par une tour d'habitation, qui sera prochainement démolie, et un équipement sportif qui sera déplacé. Ceci afin d'accueillir une opération immobilière proposant une nouvelle offre résidentielle composée de logements collectifs et/ou intermédiaires.



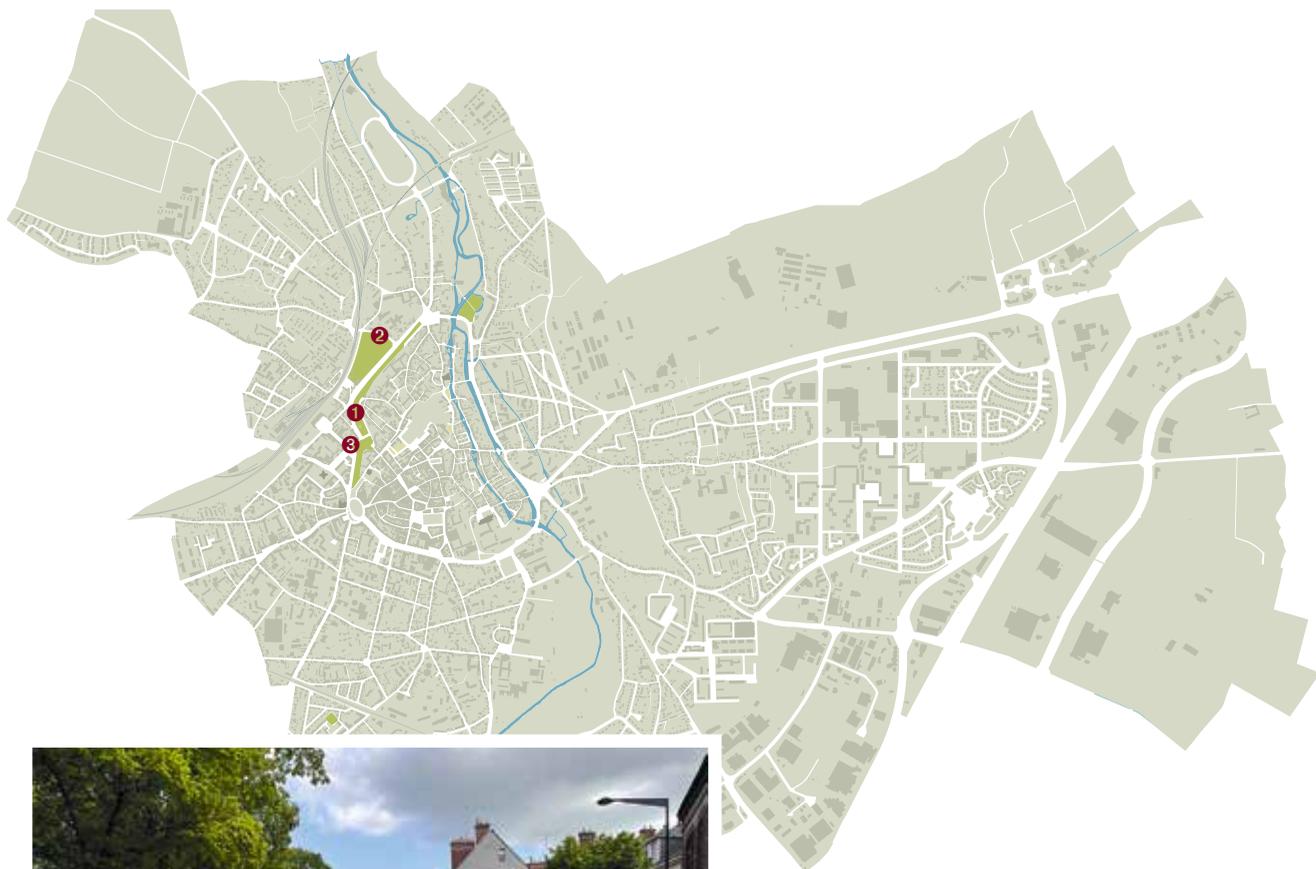
La tour Aristide-Briand au début des années 1990

Le programme immobilier sera déterminé à l'issue d'un appel à projet qui vient d'être lancé : un jury déterminera quelle proposition répond le mieux aux attentes du quartier.

La Ville vous donne rendez-vous cet automne pour la présentation du projet retenu.

Les travaux dans la ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés.



❶ Rue de la Couronne achevés

Les travaux réalisés rue de la Couronne dans le cadre du programme de ville apaisée se sont achevés mi-mai. Deux bandes cyclables matérialisées par une résine colorée ocre de chaque côté de la chaussée ont été créés. Les aménagements ont également permis de reprendre les bouches d'engouffrement dans la partie basse de la rue et les joints des caniveaux en pavés et de refaire la chaussée.

② Avenue Alsace-Lorraine / boulevard Charles-Péguy

en cours

Les travaux de terrassement relatifs à l'enfouissement des réseaux de l'avenue Alsace Lorraine ont été terminés début juin. Ils se poursuivront mi- juin sur le boulevard Charles-Péguy, le long du parc André-Gagnon, pour procéder à l'enfouissement du réseau d'éclairage public.

Les travaux de requalification des trottoirs et de la chaussée de l'avenue Alsace-Lorraine démarreront également en juin. La dépose des réseaux aériens et des poteaux en béton interviendra fin juillet.



③ L'expérimentation du retrait des feux au carrefour de la rue Georges-Fessard et de l'avenue Jehan-de-Beauce se poursuit depuis le 20 avril. Deux stops ont été installés de part et d'autre de l'intersection sur la rue Georges-Fessard.

RUE DU DOCTEUR MAUNOURY

Suite à plusieurs accrochages entre piétons et cyclistes, la Ville a décidé d'interdire la circulation des vélos sur les trottoirs de la rue du Docteur Maunoury. Les marquages au sol ont été effacés et quatre panneaux d'information provisoires ont été posés pour signaler l'interdiction aux usagers. Selon les recommandations du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), la largeur du trottoir actuel ne permet pas d'avoir une piste cyclable unidirectionnelle d'1,50 mètres de large et un cheminement piéton d'1,40 mètres de large (minimum réglementaire pour les personnes à mobilité réduite).

Le code de la route précise que seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à emprunter les trottoirs à vélo, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

En l'absence de bandes cyclables matérialisées dans la rue du Docteur Maunoury, les cyclistes doivent circuler sur le côté droit de la chaussée.



EXPÉRIMENTATION DE SÉCURISATION LUMINEUSE

La Ville, accompagnée par Cerema, innove sur la sécurisation lumineuse de deux passages piétons, qui font l'objet d'une expérimentation :

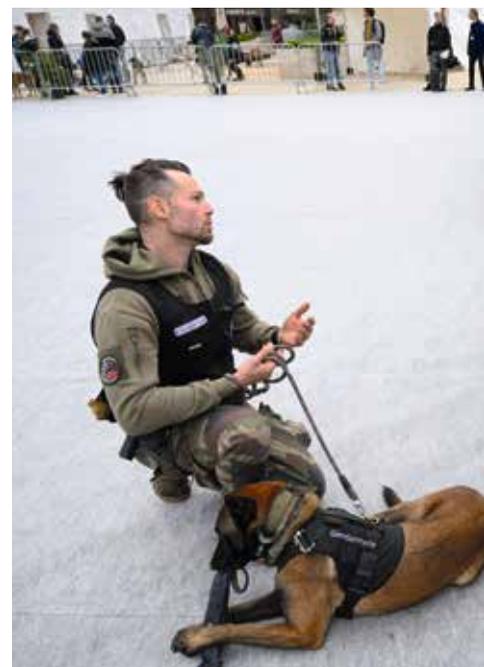
- rue du Maréchal Leclerc, devant le collège Jean-Moulin : des dalles LED posées au sol se mettent à clignoter au passage d'un piéton ;
- avenue d'Orléans, devant l'entrée du site Novo Nordisk : la température des luminaires qui éclairent le passage piéton a été augmentée et donne aux leds une couleur orangée qui augmente la visibilité du passage piéton.



Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en Ville, entourée de José Rolo, adjoint en charge des Sports et de la Jeunesse, Patrick Géroudet, conseiller municipal délégué aux Relations internationales à la Promotion de la ville, et, à droite, Alexandre Varela, vice-maire de la ville portugaise d'Evora.



Une démonstration d'éducation.



Un maître-chien de l'équipe cynophile de la Gendarmerie nationale.

ANIMAL EN VILLE

Une première édition très réussie

Organisée le samedi 29 avril sur la place des Halles, la première Journée de l'animal, organisée à l'initiative de Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville, a été un franc succès. « Chartres est la première ville de la région à instituer une Journée de l'animal. C'est un pas supplémentaire dans notre engagement en faveur du bien-être animal, dit-elle. Ce fut une superbe journée entre animaux et citoyens durant laquelle le chien a été mis à l'honneur. 1 000 personnes ont pu assister à des démonstrations d'«agility» et d'obéissance, comprendre le travail d'un maître-chien, participer à des ateliers et prendre conseil auprès des associations et professionnels présents. Le maire, Jean-Pierre Gorges, considère l'animal comme faisant partie intégrante de sa politique de la ville et a la volonté de pérenniser cet événement. Rendez-vous l'année prochaine donc ! »



| Une démonstration de l'association Hand'chiens.



| Le parcours « agility ».

La Ville sensibilise contre l'abandon

Engagée pour le bien-être animal, la Ville lance cet été une nouvelle campagne de sensibilisation contre l'abandon des animaux domestiques.

Le nombre d'abandons d'animaux domestiques ne cesse d'augmenter d'année en année. Raisons principales : les divorces ou séparations, les déménagements, les naissances d'enfant, les départs en vacances, les réactions allergiques et, plus récemment, la crise sanitaire, durant laquelle les adoptions se sont multipliées pour palier l'isolement.

Très investie en faveur du bien-être animal et même pionnière en la matière parmi les villes moyennes françaises, la Ville de Chartres poursuit cet été sa lutte contre l'abandon en lançant sa troisième campagne de sensibilisation et de prévention afin de rappeler ce qu'implique l'adoption d'un animal.

Bienfaits et obligations

On connaît les bienfaits d'un animal de compagnie, qui apporte de l'affection et contribue à renforcer les liens sociaux. Mais avant d'en adopter un, il est impératif de réfléchir aux obligations qui accompagnent cette décision. Un animal représente en effet un budget (alimentation, soins, jeux) et demande qu'on lui consacre du temps. Il a également besoin d'un bel espace de vie pour s'épanouir.

Rappel

L'animal est considéré depuis 2015 comme un être doué de sensibilités. L'abandon est un acte de cruauté passible de deux ans de prison et de 30 000 € d'amende.



Si vous souhaitez adopter, le refuge SPA « Les Acacias » à Amilly se tient à votre disposition. Les bénévoles sauront vous conseiller et choisir avec vous l'animal qui vous correspond afin de lui offrir le cadre de vie qu'il mérite.

► Adresses d'hébergements pour animaux et de sites de garde d'animaux sur le site chartres.fr / rubrique animal-en-ville/lutte-contre-abandon.

► Si vous trouvez un animal errant, contactez le 02 37 23 42 84. Cette ligne vous oriente vers la police municipale, qui se charge d'enregistrer votre signalement et de contacter la fourrière pour qu'elle récupère l'animal.

► SPA Chartres et d'Eure-et-Loir : Mondonville, 28300 Amilly 06 36 05 96 77

Nouvelles démarches pour les chiens de catégorie 1 et 2

À partir du 1^{er} juillet, l'enregistrement des chiens de 1^{re} et de 2^e catégories se fera auprès de la police municipale, dans l'aile est de l'Hôtel de Ville.

La déclaration des chiens de 1^{re} et de 2^e catégories est obligatoire et concerne les races suivantes :

- pour les chiens de 2^e catégorie : les chiens de race inscrits au Livre des origines françaises de type American Staffordshire terrier ou tosa ; les chiens de race ou assimilables par des caractéristiques morphologiques aux chiens de race rottweiler ;
- pour les chiens de 1^{re} catégorie : les chiens sans LOF assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races (Stafforshire terrier, American Staffordshire terrier, mastif, Tosa...).

Documents à fournir

Pour rappel, la détention des chiens de 1^{re} et de 2^e catégorie est interdite aux mineurs, aux personnes sous tutelle, aux personnes ayant été condamnées pour un délai inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire et aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée en application du code rural.

Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse.

La stérilisation des chiens de 1^{re} catégorie est en outre obligatoire.

À compter du 1^{er} juillet, leur déclaration se fera obligatoirement auprès de la police municipale,



sur présentation de ces documents :

- photocopie de la carte d'identification du chien ;
- certificat de vaccination antirabique en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie) ;
- certificat de stérilisation ;
- évaluation comportementale prévue au II de l'article L.211-13-1 du code rural ;

- attestation spéciale d'assurance de responsabilité civile ;
- attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins visée à l'article L. 211-13-1 du code rural.

Toute modification de situation concernant le propriétaire ou le chien (décès, cession de l'animal) doit être notifiée à la police municipale.

Un ginkgo biloba labellisé Arbre remarquable

Le mercredi 3 mai dernier, Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, s'est vu remettre le diplôme de labellisation « Arbre remarquable de France » attribué au majestueux ginkgo biloba du Jardin d'horticulture.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, au côté de Michel Cohu, président d'Arbres28 et environnement.

C'est Michel Cohu, président d'Arbres28 et environnement, mailon relais eurélien de l'association A.R.B.R.E.S. remarquables, qui a remis le label à Maria Jebli-Chedeville. « *Après une Fleur d'or en 2022, cette labellisation est une consécration de plus pour nos agents du service Patrimoine naturel, chargés de l'entretien des 11 000 arbres de 180 espèces différentes recensés à Chartres, a déclaré celle-ci. Ma prochaine ambition est de faire labelliser ce magnifique Jardin*

d'horticulture en jardin remarquable. »

Arbre aux 40 écus

Pièce maîtresse du Jardin d'horticulture avec ses 30 mètres de haut, son tronc de 5,51 m de circonférence et son départ en quatre bras - dont l'un a subi des dommages lors de la tempête du 26 décembre 1999 - le majestueux ginkgo biloba, premier de son espèce à avoir été planté en Eure-et-Loir au XIX^e siècle, est l'un des 14 arbres labellisés, ou en passe de l'être, dans le département.

Essence vieille de plus de 250 millions d'années, le ginkgo biloba, surnommé arbre aux 40 écus pour son feuillage d'automne jaune éclatant, symbole de l'unité et de l'éternité, est le seul arbre à avoir survécu à la bombe atomique à Hiroshima.

Créé en 1856 par la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, le Jardin d'horticulture rassemble quelque 500 variétés de plantes sur 1,4 ha. Il est classé parmi les 200 plus beaux jardins de France.

MAI À VÉLO

Une élue chartraine au Parlement européen



Maria Jebli-Chedeville et Fabienne Keller (à sa gauche sur la photo), députée européenne, ex-maire de Strasbourg et « marraine » du Pôle Gare de Chartres, avec les autres participants de la visite matinale à vélo de la ville, devant la cathédrale de Strasbourg.

Le mercredi 10 mai dernier, Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Écoville, présidente de Mai à vélo et vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables, était en Alsace pour l'opération *Mai à vélo... roule pour l'Europe à Strasbourg*. Après une balade à vélo dans le cœur de Strasbourg, elle a participé, à deux tables rondes sur la place du vélo en Europe :

- Infrastructures et financement. Quels besoins en infrastructures pour décarboner les mobilités sur les territoires ?
- Chantiers européens. Quelles politiques européennes pour accélérer le développement du vélo ?

À l'issue des tables rondes, Maria Jebli-Chedeville est intervenue pour faire la promotion de Mai à vélo et du vélo en général.



Maria Jebli-Chedeville, entre Thierry Coquil, directeur général des Infrastructures, des Transports et des Mobilités au sein des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Patrice Vegriete, président de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France.



VIEILLES PÉDALES

Retour en images

Organisée les samedi 13 et dimanche 14 mai derniers dans le cadre de Mai à Vélo, la deuxième édition des Vieilles Pédales a rassemblé place Châtelet et sur la butte des Charbonniers tous les amoureux de vélos rétro, pour une manifestation vintage et festive.





Le défi du Tourniquet au parc André-Gagnon.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, et José Rolo, adjoint en charge de la Vie associative, ont remis le prix de la Ville de Chartres à l'association Habitat et Humanisme, qui participait à l'épreuve du Tourniquet.

Programme de la Fête de la musique, mercredi 21 juin

Cette année encore, la Fête de la musique animera rues, places et jardins du centre-ville de 19 h à minuit.

Le mercredi 21 juin, la fête de la musique investira la ville avec des déambulations et des concerts boulevard Chasles, autour de la cathédrale, espla-

nade de la Résistance, jardins de l'Evêché, butte des Charbonniers, square Noël-Ballay, sur les places Billard, Pierre-Sémard, Cazalis, Châtelet, Saint-Aignan, de la porte Saint-Michel, de

l'Étape-au-Vin, des Epars, des Halles, du Général-de-Gaulle, Saint-Pierre et dans les rues de Lattre-de-Tassigny, Noël-Ballay, de la Volaille, du Bourg et de la Poissonnerie.



DÉAMBULATIONS

20 h 30 à 22 h 30
Band.la.do.ré
(banda, musique de rue)

BOULEVARD CHASLES

En face du n°6

19 h à 20 h 45
Nyothan (hip-hop, rap, reggae)
21 h 30 à 23 h 30
Paul Beneteau
(hard rock instrumental, reprises et compositions)

En face du n°14

18 h 30 à 19 h
The Unicsters (folk)
20 h à 22 h 30
Number Nine (pop, rock)

En face du n°32-34

20 h 30 à 22 h
Les Ailes Déployées
(gospel, reggae, pop)

En face du n° 40

19 h 30 à 20 h 30
Hortense (Punk rock, pop rock)
21 h 30 à 23 h
Mort-Né x Paradizz
(emo trap, R'N'B, funk, rock, pop)

PLACE DE LA PORTE SAINT-MICHEL

20 h à minuit
Les Balais Brosses (pop, rock)

BUTTE DES CHARBONNIERS

Scène du milieu

19 h à 23 h

Challenger
(pop rock, blues rock)

Partie basse

19 h 30 à minuit

DJ Sirujossa (house, techno)

Kiosque

19 h à 0 h 30

Psykotik Sound Kartel
(Electro, reggae, hardtekno)

CATHÉDRALE

Esplanade

19 h à 20 h

4 You (blues, folk rock)

20 h à 22 h

Copy Art (blues, folk rock)

Portail Nord

19 h à 20 h 30

Madeleine en cœur - Scène de
famille (chorale)

21 h à 22 h 30

Quatuor L' et + (néo classique,
celtique, composition)

Portail Sud

20 h à 22 h

Chips Lovers (funk, soul)

ESPLANADE DE LA RÉSISTANCE

Chemin de Mémoire côté Châtelet

20 h à 0 h 30

Lady Montaigne (pop, rock, folk)

Chemin de Mémoire côté monument Jean Moulin

20 h 30 à 23 h 30

Larsen (pop, rock)

PLACE BILLARD

Artypik

21 h 30 à 0 h 30

(Rock, soul)

PLACE CAZALIS

19 h à minuit

Fake Idea (pop, rock)

RUE DE LA VOLAILLE

18 h à minuit

No Morse tribute Metallica
(rock métal)



PLACE DES ÉPARS

21 h à minuit

Vi and Pi (pop, rock, compos)

PLACE CHÂTELET

Marches du Conseil départemental

19 h à 21 h

Association Charisma Chartres
(gospel)

Scène

20 h à 22 h

Les Accroch'Cœur (pop, rock)

23 h à 0 h 30

Capo 2 les chics types
(pop, électro accoustic)

PLACE DE L'ÉTAPE-AU- VIN

17 h à 0 h 30

DJLiönelKä (musiques actuelles)

PLACE DES HALLES

21 h à 23 h 30

Cool Rat (rock, blues, reggae,
chanson française)

PLACE DU GÉNÉRAL- DE-GAULLE

20 h 30 à 23 h

Crazy Adders
(rock, hard rock années 70)

PLACE PIERRE-SEMARD

18 h à 0 h 30

Louange (gospel)

RUE DU BOURG - PONT BOUJU

18 h 30 à 21 h 30

D'Ici et Là (gospel)

PLACE SAINT-AIGNAN

19 h à 21 h 15

Cherry's Eyes (rock)

19 h 30 à 20 h 30

Undercontrol

(reprises pop-rock 1970-2000)

PLACE SAINT-PIERRE

19 h à 20 h 30

Amoris Laetitia (chorale, gospel)

21 h à 23 h 30

Impulsions (pop, rock)

RUE DE LA POISSONNERIE

20 h à 21 h 30

Y'a d'la Voix

(chorale, polyphonie et variétés)

22 h à 0 h 30

Liberty Belle (indie pop)

RUE DU MARÉCHAL DE LATTRE-DE-TASSIGNY

18 h 30 à 20 h

Treasure et Johny

(variétés américaines)

21 h à 23 h

Patatrack (variétés internatio-
nales, pop, rock)

RUE NOËL-BALLAY - MONUMENT CAFÉ CHARTRES

20 h 30 à 23 h 30

Lili Kochkine (pop, rock)

SQUARE NOËL-BALLAY

19 h à 0 h 30

Artikal Roots Sound System
(reggae, roots, dub, ska)

9^e édition de L'Paille à Sons

Après une édition 2022 très réussie dans son nouveau jardin des Grands-Prés, l'association Les Sons du sous-sol organise les vendredi 9 et samedi 10 juin la 9^e édition du festival L'Paille à Sons.



Debout sur le zinc



Marina Satti

Fort du succès de l'édition 2022, qui a accueilli plus de 2 200 spectateurs aux Grands-Prés, L'Paille à Sons propose sur ses deux scènes un plateau toujours aussi qualitatif et éclectique avec une grosse douzaine de spectacles de musiques actuelles, sans oublier la programmation jeune public et quelques performances surprise.

Programme

VENDREDI 9 JUIN

Ouverture au public à 19 h

19 h 30 à 20 h 15

ALEX TOUCOURT

Trimbarrant de scène en scène son salon tout droit sorti des années 70, Alex Toucourt nous

embarque dans son univers « acousticool », créant une atmosphère intimiste pour nous raconter avec douceur et dérision ses petites histoires dans lesquelles chacun se retrouve.

20 h 30 à 21 h 15

CHARLOTTE FEVER

Un groupe d'électro-pop formé en 2018 et composé d'Alexandre Mielczarek et de Cassandra Hettinger, respectivement originaires de Versailles et de Chartres, qui composent et écrivent à deux et chantent principalement en français.

21 h 30 à 22 h 30

DEBOUT SUR LE ZINC

Un groupe de la nouvelle scène française qui emprunte aux rythmes rock, tziganes, yiddish

ou orientaux pour en faire une musique originale grâce aux textes et aux arrangements.

22 h 45 à 23 h 45

BAFANG

Ce duo normand, qui mêle rythmes du Cameroun et rock puissant, propose une musique faite pour ambiancer les soirées.

Minuit à 1 h

RAKOON

Électron libre issu de la scène électro-dub française connu pour ses basses puissantes, Rakoon revient avec un nouvel album, *Something Precious*, concentré d'énergie porté par des mélodies envoûtantes et parsemé de samples glanés au fil des voyages.



Lulu Van Trapp



Dombrance - © Sébastien Dolidon

• Avec les Chartrains de Dealers de Phase pendant les inter-plateaux.

SAMEDI 10 JUIN

Ouverture au public à 17 h

17 h 10 à 17 h 50

LES TÊTES DE PIAF

Un groupe de Nogent-le-Rotrou qui rend hommage à Édith Piaf.

18 h à 18 h 45

ESCUCHANOS

Six musiciens chartrains (Philippe Desmoullins, Patrick Hoarau, Bernard Petit Bagnard, Antoine Delaunay, Éric Captaine et Ruben), habitués des scènes parisiennes et nationales, qui ont en commun le jazz et les musiques latines et tropicales.

19 h à 20 h

THE SKATALITES

Formé en Jamaïque en 1964, le groupe The Skatalites a joué un rôle important dans la création et la popularisation du ska. Il a accompagné une multitude d'artistes jamaïcains de renom et tourne toujours, même si la plupart des membres originaux ont aujourd'hui disparu.

20 h 15 à 21 h

SONGØ

Songø réunit la chanteuse sud-africaine Sisanda Myataza, le guitariste Yoann Minkoff, Mael Loeiz Danion (chœurs et claviers) et le batteur et burkinabé Petit Piment. De ce mix d'influences est née une musique pop résolument organique, entre soul, transe et psychédéisme afro.

21 h 15 à 22 h 15

MARINA SATTI

Entre pop urbaine sans frontière, folk traditionnel balkanique, musique traditionnelle grecque et du Moyen-Orient, la musicienne, productrice et interprète Marina Satti parcourt le monde pour partager ses expériences musicales et les sons qui la font vibrer.

22 h 30 à 23 h 30

LULU VAN TRAPP

Porté et fondé par Rebecca (voix) et Maxime (guitare), et complété par Nico (batterie et machines) et Manu (basse), Lulu Van Trapp évoque la pop synthétique d'ici et le rock spectaculaire d'ailleurs.

23 h 30 à 1h

DOMBRANCE

Depuis quatre ans, le producteur et musicien drouais Dombrance compose en solo et dépeint avec brio le paysage politique actuel grâce à la musique électronique. De Poutou à Trump, tout le monde y passe !

• Avec les Chartrains de la Batucada du FAC pendant les inter-plateaux.

Tarifs

Pass 1 journée : 20 €

Pass 2 journées : 35 €

boutique.chartres-tourisme.com
Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus

- Restauration et buvettes sur place.
- Pour des raisons de sécurité et de sérénité, les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du festival.

► L'Paille à Sons

Vendredi 9 et samedi 10 juin
Stade Jacques-Couvret
Route des Grands-Prés
lessonsdusoussol@gmail.com

Boire un petit coup !

En juin, les Vitrines C'Chartres contribuent à l'animation de la ville avec deux événements : la deuxième édition de Brass'Art et le désormais traditionnel Apéro Time.



BRASS'ART

Samedi 10 juin de 10 h à 23 h
Place des Halles

Depuis quelques années, on assiste en Eure-et-Loir à une renaissance des brasseries artisanales. Brass'Art vous invite à venir déguster un vaste échantillon des bières du département, blondes, blanches, rousses, brunes ou ambrées, grandes marques ou microcuvées, à découvrir de nouveaux modes de consommation via des expériences gustatives associant bière et mets, ou simplement à partager un bon moment autour d'une « mousse ». Animations tout au long de la journée
Concert de 19 h à 21 h

► Événement 100% gratuit et ouvert à tous.

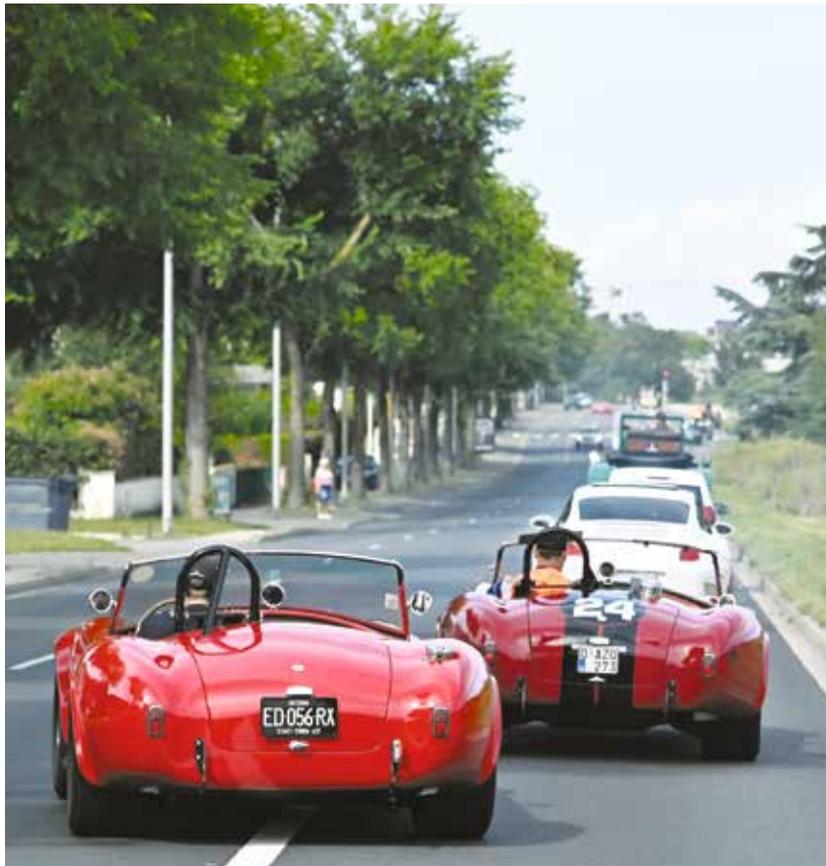
APÉRO TIME

Vendredi 16 juin de 18 h à minuit
Place Châtelet

Venez découvrir gourmandises et boissons apéritives concoctées par des commerçants chartains dans une ambiance festive.
Plusieurs animations sont prévues.

► **Vitrines C'Chartres**
16, place des Halles
09 67 35 05 68

7^e Traversée de Chartres



Dimanche 25 juin, à l'occasion de la Journée nationale des véhicules d'époque, quelque 250 motocyclettes, voitures, vélomoteurs et tracteurs antérieurs à 1987 circuleront en cortège dans les rues de Chartres et Luisant en suivant le tracé de la RN 10. Avec une pause, à mi-chemin, place des Épars, pour donner le temps aux curieux de découvrir ces petits bijoux bichonnés par leurs propriétaires et d'échanger avec ces derniers. La Traversée de Chartres est organisée par le club Voitures anciennes de Beauce, le club Auto-moto rétro Chartres et le Rencard Chartres.

► Informations

Rassemblement à 8 h sur le parking de Leroy Merlin, à la Madeleine.

Arrêt temporaire place des Épars et arrivée au parking du centre Leclerc de Barjouville vers 12 h

C'EST REPARTI POUR UN TOUR

L'arrivée finale du Tour d'Eure-et-Loir aura lieu cette année encore sur le boulevard Chasles, le dimanche 11 juin.



Vingt-trois équipes, dont le C'Chartres Cyclisme, seront au départ de la 19^e édition du Tour d'Eure-et-Loir, le vendredi 9 juin, à Châteaudun. Le tracé de 519 kilomètres a été défini par l'association LEVES (Loisirs, évasion, vélo et sports), organisatrice de l'épreuve, et conduira les 138 concurrents à travers les plaines de la Beauce et les routes vallonnées du Perche. L'arrivée aura lieu le dimanche 11 juin, sur le boulevard Chasles, où l'on connaîtra le successeur de Samuel Leroux.

« La Ville est heureuse d'accueillir une nouvelle fois l'arrivée du Tour d'Eure-et-Loir sur le boulevard Chasles, où des centaines de spectateurs se réunissent chaque année dans une atmosphère festive », s'est réjoui José Rolo, adjoint aux Sports, lors de la cérémonie de présentation du Tour d'Eure-et-Loir 2023.

Le parcours

1^{er} étape (vendredi 9 juin) :

Châteaudun > Luisant (161 km)

2^e étape (samedi 10 juin) :

Gallardon > Argenvilliers (186 km)

3^e étape (dimanche 11 juin) :

Orgères-en-Beauce > Chartres (172 km)

Les 23 équipes engagées

• ProTeam

Bolton Equities-Black Spoke (Nouvelle-Zélande)

• Continental Pro

CIC U Nantes Atlantique
GO Sport-Roubaix Lille Métropole
Saint-Michel-Mavic-Auber 93
ARA-Skip Capital (Australie)
ATT Investments (République Tchèque)
Circus-ReUz-Technord (Belgique)
HRE-Mazowsze Serce Polski (Pologne)
Israel-Premier Tech Academy (Israël)

Team Bridgelane (Australie)

ColoQuick (Danemark)

Uno-X-Dare Development Team (Norvège)

Team Ecoflo Chronos (Canada)

• UCI cyclo-cross

Pauwels Sauzen-Bingoal (Belgique)

• Sélection nationale

Suisse

• N1

AG2R Citroën U23

Morbihan Fybolia GOA

VC Rouen 76

Vendée U - Pays de la Loire

AVC Aix-en-Provence

VC Pays de Loudéac

Cre'actuel Marie Morin U22

• N2

C'Chartres Cyclisme

► Dimanche 11 juin

Boulevard Chasles

Arrivée prévue vers 15 h 30

LA VILLE AU RYTHME DES FOULÉES

Les Foulées Roses et les Foulées de la cathédrale, organisées par *L'Écho Républicain* avec le concours de l'ASPTT Chartres et l'association PEPS au profit de la lutte contre le cancer du sein, se dérouleront le samedi 24 juin dans le cœur de ville.



Photo Georges Herrera/Chartres objectif



Photo Roger Duvivier/Chartres objectif

Programme des Foulées Roses

- **10 h** : ouverture du village sur la place Châtelet pour les dernières inscriptions avec retrait des dossards et remise des t-shirts roses.

- **14 h** : lancement des départs libres depuis le boulevard Maurice-Viollette, entre 14 h et 18 h, sur un parcours balisé ouvert à la circulation pour les marcheurs uniquement

- **18 h 30** : échauffement collectif en musique sur la place des Épars

- **19 h** : Départ collectif (course et marche) à allure libre sur un parcours de 5 km dans le cœur de ville.

La course/marche festive et solidaire est ouverte à tous et vous invite à soutenir la lutte contre le

cancer et l'association PEPS (Prévention éducation pour la santé).

Programme des 28^{es} Foulées de la cathédrale

- **10 h** : dernières inscriptions et retrait des dossards sur le village, place Châtelet

- **14 h** : lancement des animations sportives avec les clubs C'Chartres Basket, Rugby, la MSD Chartres Hockey et l'Aclam

- **18 h 30** : échauffement collectif en musique sur la place des Épars

- **20 h 30** : départ sur le boulevard Maurice-Viollette, devant la médiathèque. Le parcours, de 9,8 km, emprunte la butte des Charbonniers, les bords de l'Eure, les rues Saint-Pierre et Saint-Éman

dans le sens montant, le parvis de la cathédrale, puis la place des Épars et la place Châtelet, où sera jugée l'arrivée.

L'épreuve, mixte, ouverte aux concurrents nés en 2007 ou avant, requiert obligatoirement un certificat médical.

Vecteur de valeurs humaines et sportives, le Challenge des entreprises aura lieu sur les deux épreuves. Les trois meilleurs chronos de chaque équipe seront additionnés à l'arrivée et l'entreprise la plus rapide remportera le challenge.

► Infos pratiques

Inscriptions sur le site internet : foulees-de-la-cathedrale.fr
fouleesdelacathedrale@centrefrance.com

ROSE LOGA RÊVE DES JO

Espoir du lancer du marteau français, Rose Loga, licenciée à l'Aclam, a un an pour tenter de réaliser le minima olympique qui lui ouvrirait les portes des JO de Paris.



et des bas en compétition. Il a fallu adapter mes entraînements. J'ai aussi fait beaucoup de kiné, d'ostéo. Depuis novembre dernier, ça va beaucoup mieux et je n'ai pas eu de coupure dans ma préparation. J'ai besoin de constance dans l'entraînement pour progresser...»

Garder mes attaches chartraines

« Je me suis mise à l'athlétisme parce que je courrais plus vite que les autres, raconte Rose, licenciée à l'Aclam (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) depuis l'âge de 11 ans. Si j'ai choisi finalement le lancer du marteau, c'est parce que j'avais des prédispositions [témoin sa meilleure performance française en catégorie benjamine] et aussi parce qu'on me disait que j'avais une grande marge de progression dans cette discipline.»

En septembre 2017, Rose a intégré le pôle espoir d'Eaubonne, en Seine-et-Oise, tout en restant licenciée à l'Aclam. *« C'était important pour moi de garder mes attaches chartraines. Je suis ravie de revenir disputer les interclubs aux côtés des athlètes et des coachs avec lesquels j'ai débuté. Je viens me ressourcer.»*

Optimiste et pleine d'envie

À un peu plus d'un an des JO de Paris, la jeune femme travaille

à rattraper le temps perdu. En février, elle a passé deux semaines en Australie, conclues par une victoire au meeting international de Melbourne. *« Ça a été une très bonne expérience ».*

Avec un record personnel à 71,09 m, elle sait que la marche est très haute pour se hisser au niveau des 74 mètres du minima olympique, à réaliser entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024. *« 3 mètres à gagner, c'est énorme. 20 ans, c'est très jeune pour une discipline comme le marteau. Mais je sais que je suis meilleure qu'avant. Reste à le montrer en compétition. Je suis optimiste et pleine d'envie.»*

Une envie née à Munich lors des championnats d'Europe en août 2022. *« C'était ma première grande compétition senior. Je traversais un moment difficile à cause de mes ennuis physiques. Je n'avais repris l'entraînement que deux semaines avant. Je ne me sentais pas légitime vu le niveau de mes performances du moment. Mais en arrivant dans le stade, plein même le matin, il y avait une telle énergie dans le public que j'ai été transcendée, même si j'ai fini 20^e. Je m'en souviendrai toute ma vie. Je me suis dit : c'est pour ça que je fais de l'athlétisme, pour vivre ces moments-là et me servir de cette énergie. Je peux prétendre me hisser au meilleur niveau mondial dans quelques années, mais j'en suis encore loin, »* conclut Rose, lucide.

Avant que des pépins physiques ne mettent un frein à son ascension, Rose Loga a connu une fulgurante année 2021, ponctuée par un titre de championne de France U20, et trois belles médailles d'argent, aux Championnats de France élite à Angers, aux Championnats d'Europe U20 à Tallinn et aux Championnats du monde U20 à Nairobi. Le tout à 18 ans.

« Les douleurs aux côtes, que je ressens depuis novembre 2021, ont perturbé toute ma saison 2022, dit-elle. J'ai connu des hauts



Un été chargé pour Rose

Rose Loga participera au meeting de Paris-Saint-Denis le 9 juin, aux championnats d'Europe espoirs en Finlande du 7 au 13 juillet et aux championnats du monde à Budapest du 19 au 27 août.

BOXE ET JUDO

À LA HALLE JEAN-COCHET

Le C'Chartres Judo et le C'Chartres Boxe organisent leur gala annuel, respectivement les 17 et 24 juin à la halle Jean-Cochet.



JUDO

Le « C'Chartres Judo Day » du samedi 17 juin a pour objectif de promouvoir la discipline dans le département. 800 personnes sont attendues lors de cette journée réservée aux judokas des clubs d'Eure-et-Loir âgés de 8 à 14 ans.

Programme :

- 9 h 45 : accueil des judokas
- 10 h 20 : présentation des champions du C'Chartres Judo
- 10 h 30 : démonstrations techniques
- 10 h 50 à 12 h : entraînement ludique et combats avec les champions
- 14 h : tournoi des benjamins

- 15 h 30 : « big fight » des minimes
- 16 h : tournoi des poussins
- 17 h 30 : remerciements et mise à l'honneur des vainqueurs
- 18 h 30 : repas de clôture

BOXE

Le samedi 24 juin, la halle Jean-Cochet accueillera le grand gala du C'Chartres Boxe, qui mettra à l'affiche dix combats de boxe olympique et deux combats professionnels.

8 licenciés du club chartrain monteront sur le ring : Djibril Lecomte, Thaïs Le Bihan, Yanis Prigent, Guillaume Vilain, Aurélien Besnier, Kaëlig Daubresse,

Kévin Bordier et Tristan Brianne. L'événement-phare de la soirée sera la finale du critérium Élite 3 dans la catégorie poids-moyens professionnels, avec le Blésois Ephrem Bariko, vice-champion de France amateur. À l'heure où nous imprimions ce numéro, nous ne connaissons pas encore le nom de son adversaire.

Réservation des billets :

- bar-tabac-brasserie Le Reverdy, 105, rue de Reverdy
- bar-brasserie Le Cristal, centre commercial Carrefour
- bar-tabac-brasserie Le Com Back, 18, place de l'Abbé Stock, Le Coudray

LE PADEL

S'INSTALLE AUX GRANDS-PRÉS

Avec l'ouverture de deux pistes de padel aux Grands-Prés, le C'Chartres Tennis deviendra prochainement le C'Chartres Tennis & Padel.

Suivant la volonté de la fédération française de tennis de favoriser l'accès au padel dans les clubs, le C'Chartres Tennis a créé deux pistes sur ses installations aux Grands-Prés, accessibles aux licenciés et à tous - sur réservation - depuis la fin mai.

Discipline en pleine essor, le padel se joue à deux contre deux sur une aire de 10 mètres de large et 20 mètres de long, séparée au milieu par un filet. La piste est entourée par une grille de 7 mètres de haut minimum et des parois vitrées avec deux ouvertures de chaque côté, au milieu du terrain. La surface de jeu est recouverte d'un revêtement synthétique auquel est mélangé du sable.

« La création de ces deux pistes répond à une forte demande de pratiquants novices et confirmés, confie Rodolphe Chedeville, président du C'Chartres Tennis. Le jeu est très accessible et plaît aux familles car il se pratique obligatoirement en double. C'est un sport convivial que nous voulons développer ».

► Renseignements

02 37 21 54 00

cchartrestennis@gmail.com



L'Open C'Chartres Tennis

L'Open C'Chartres Tennis se déroulera du 10 juin au 2 juillet aux Grands-Prés.

Au programme : simple messieurs, simple dames, double messieurs et double dames. Tous les matchs seront joués sur les courts en terre battue du club chartrain, labellisé Club Roland-Garros pour la qualité de ses terrains.

Les phases finales du tournoi se dérouleront du 30 juin au 2 juillet.

Label Club tennis santé

Le C'Chartres Tennis lancera en septembre sa section tennis santé, réservée aux joueurs atteints de pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, respiratoires, métaboliques, personnes vieillissantes...). Il recevra, à ce titre, la label « Club tennis santé » en récompense de sa démarche.

GRANDE COLLECTE

DES ARCHIVES DU SPORT

20
TERRE
DE JEUX
24



Jean Gallet (à gauche), né à Allonnes en 1916, lors de son 1 500 m victorieux des championnats de France d'athlétisme 1942 au stade Jean-Bouin.

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2023, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le service des Archives de la Ville et de Chartres métropole fait appel aux clubs, pratiquants amateurs, bénévoles, supporters, photographes... pour une grande collecte de documents originaux relatifs à la pratique sportive dans les communes de l'agglomération depuis la fin du XIX^e siècle : photographies, films, affiches, flyers, archives personnelles, documents administratifs relatifs au

fonctionnement d'un club ou d'une association sportive.

Par don, dépôt ou prêt ponctuel, ces documents transmis aux Archives viendront enrichir la mémoire collective et permettront de préserver et de valoriser le patrimoine sportif.

► **Renseignements**

archives@agglo-ville.chartres.fr

02 37 23 40 41



AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / ÉVREUX

Samedi 1^{er} juin, 18 h
Stade Jacques-Couvret



ÉCHECS, TOP 16

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PAR ÉQUIPES

Du 1^{er} au 11 juin
Hôtel de Ville

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL /
SAINT-MALO

Samedi 3 juin, 18 h
Stade Jacques-Couvret



COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Dimanche 4 juin, 11 h 10
Hippodrome de Chartres

HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL
/ CRÉTEIL

Mardi 6 juin, 20 h 30
Halle Jean-Cochet

COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Dimanche 11 juin, 11 h 10
Hippodrome de Chartres

CYCLISME

ARRIVÉE DU TOUR D'EURE-ET-LOIR

Dimanche 11 juin, 15 h 30
Boulevard Chasles

JUDO

C'CHARTRES JUDO DAY

Samedi 17 juin, 9 h 45
Halle Jean-Cochet

RUNNING

FOULÉES ROSES ET FOULÉES

DE LA CATHÉDRALE
Samedi 24 juin, 19 h
Centre-ville

COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Vendredi 30 juin, 11 h 25
Hippodrome de Chartres

TENNIS

OPEN C'CHARTRES TENNIS

Phases finales
Du vendredi 30 juin
au dimanche 2 juillet

20
TERRE
DE JEUX
24

INITIATION À L'ATHLÉTISME

Dans le cadre du label Terre de Jeux, la Ville organise des rencontres d'athlétisme réservées aux élèves des écoles primaires (CP au CM2) les lundi 5, mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 juin au stade Jean-Gallet. Des ateliers « courir », « sauter » et « lancer » seront programmés chaque matin tandis que les après-midis seront consacrés à des courses de relais. Le classement établi à l'issue des épreuves permettra de récompenser les trois meilleures classes.

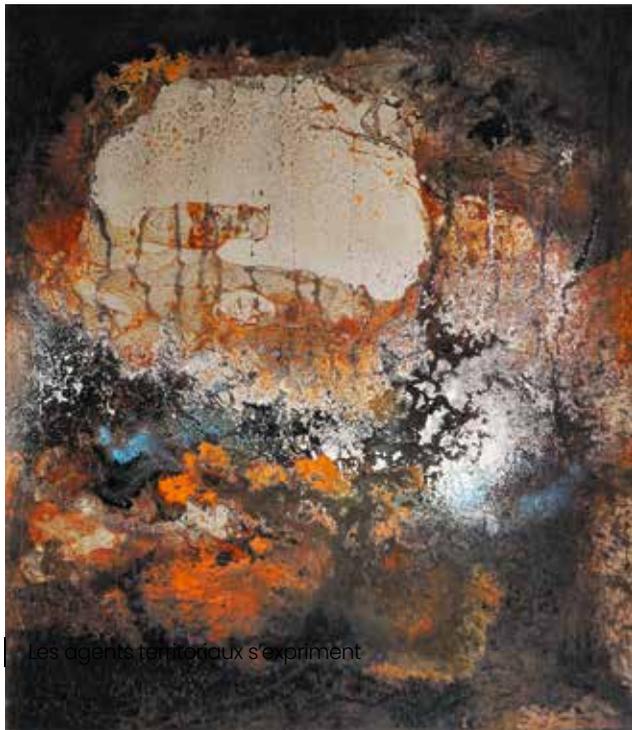


AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



Le festival L'Paille à Son



Les agents territoriaux s'expriment

Bertrand Peyrot



Le concert de gala de l'orchestre symphonique du conservatoire

EXPOSITIONS

TRÉSORS RÉVÉLÉS. RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS RÉCENTES

Jusqu'au 30 juillet
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

PLANCHES ORIGINALES DE LA BD ALICE GUY, DE CATEL ET BOCQUET

Jusqu'au 25 juin
L'Apostrophe
02 37 23 42 00

RENÉE MALAVAL

Jusqu'au 18 juin
Chapelle Saint-Éman

BERTRAND PEYROT

Du 3 juin au 3 septembre
Prieuré Saint-Vincent

LIVRE ET VOUS

Du 9 au 20 juin
L'Apostrophe

QUINZAINE DE LA PHOTOGRAPHIE

Du 17 juin au 2 juillet
Villa Fulbert
06 62 07 75 93

EXPOSITION COLLECTIVE DE L'ÉCOLE DE SPILIMBERGO

Du 24 juin au 3 septembre
Chapelle Saint-Éman

NATHAN CHANTOB

Du 1^{er} juillet au 17 septembre
Collégiale Saint-André

C'EST MON LIVRE

Jusqu'au 30 juin
L'Apostrophe
02 37 23 42 00

ANIMATIONS / VISITES

SOUND OF SILENT – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUET DE CHARTRES

Du mardi 30 mai
au dimanche 4 juin
fnacspectacles.com

SPECTACLES/ THÉÂTRES / CONCERTS

ANTONIN ARTAUD

Samedi 3 juin à 14 h 30
Lectures
Auditorium de l'Apostrophe

SCHUMANN, BRAHMS ET CHOSTAKOVITCH

Samedi 3 juin à 20 h 30
Samedis musicaux
Collégiale Saint-André

CONCERT DE GALA DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE

Mardi 6 juin à 20 h
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79

CUISINE ET DÉPENDANCES

Du jeudi 8 juin au dimanche 18
juin, les jeudis et samedis à 21 h et
les dimanches à 17 h
Théâtre
Théâtre Portail Sud
02 37 36 33 06

POMPES FUNÈBRES BEMOT

Vendredi 9 juin à 20 h 30 et
samedi 10 juin à 16 h et 20 h 30
Théâtre
Le OFF – salle 1
02 37 33 02 10

GALAS DE DANSE

Vendredi 9 juin
et samedi 10 juin à 20 h
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79

**CONCERT DE GALA
DES ORCHESTRES JUNIORS
ET DE L'ENSEMBLE VOCAL
INSTRUMENTAL**

Vendredi 16 juin à 20 h
Collégiale Saint-André
02 37 23 42 79

À L'OMBRE D'UN ORMEAU

Dimanche 18 juin à 17 h
Concert de musique baroque
Villa Fulbert
06 52 25 93 52

**JOURNÉE PORTES OUVERTES
DU CONSERVATOIRE**

Mercredi 21 juin de 10 h à 18 h

GENS ET PAYS ENCHANTÉS

Mercredi 21 juin à 16 h 30
Concert
Auditorium de l'Apostrophe
02 36 67 30 70

LE BÉRET DE LA TORTUE

Du jeudi 22 juin au dimanche 2
juillet, les jeudis et vendredi et le
samedi 24 à 21 h, les dimanches
et le samedi 1^{er} juillet à 17 h

GLENN GOULD PIANISSI...MOTS

Samedi 24 juin à 11 h
Lectorale en duo
Le OFF
06 16 09 71 15

ONE BIG BAND AND MORE

Jeudi 29 juin à 20 h
Concert jazz
Salle Doussineau
02 36 67 30 70

BLACK & WHITE BRASS BAND

Samedi 1^{er} juillet
de 10 h 30 à 15 h
Déambulation ChartrEstivales



Aliénor d'Aquitaine

**CARTE BLANCHE
AUX JEUNES TALENTS**

Samedi 1^{er} juillet à 14 h 30
Musée des Beaux-Arts
02 36 67 30 70

CONFÉRENCES / CINÉMA

PAIN ET CHOCOLAT

Mardi 6 juin à 20 h 30
Cinéma
Auditorium de l'Apostrophe
06 70 03 24 70

**LA REPRÉSENTATION
DE L'ARCHE D'ALLIANCE
À LA CATHÉDRALE DE CHARTRES**

Jeudi 8 juin à 18 h
Conférence
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

DES LIVRES ET DES NUAGES

Samedi 10 juin à 15 h 30
Film documentaire
Auditorium de l'Apostrophe

FLORENCE AU XV^E SIÈCLE

Jeudi 15 juin à 18 h
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

**GAËTAN ROUSSEL
« RE-PLAY BLESSURES »**

Samedi 17 juin à 15 h 30
Concert filmé
Auditorium de l'Apostrophe

**LES UTOPIES EN ARCHITECTURE :
LA CITÉ IDÉALE DE LA
RENAISSANCE À L'ÂGE BAROQUE**

Jeudi 22 juin à 18 h
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

ALIÉNOR D'AQUITAINE

Vendredi 23 juin à 17 h 30
Conférence
Auditorium de l'Apostrophe



Galas de danse

Trois expositions pour l'été

En juin, s'ouvriront trois expositions du Chemin des Arts, avec, dans l'ordre, Bertrand Peyrot et ses peintures méta-corrosives, Nathan Chantob et ses toiles expressionnistes et les céramiques de l'école de Spilimbergo.



Anonyme n°198

BERTRAND PEYROT

Chacune des œuvres de Bertrand Peyrot est une entité picturale évolutive, avec comme support une plaque de métal sujette à la dégradation dans le temps. Le fond et la forme ne font qu'un. Chaque plaque n'est pas un instant figé sur la tôle mais évolue telle une entité organique en perpétuel mouvement, dans un rythme biologique en parfaite phase avec celui de l'être humain. Bertrand Peyrot, qui travaille avec et sur la forme, redonne du sens au temps en laissant les formes se dessiner sur la plaque d'acier grâce à la corrosion. Ce n'est plus la main de l'artiste qui crée mais l'altération de la plaque d'acier par une réaction chimique naturelle. L'œuvre devient un produit de la nature. Ainsi, en se biodégradant, chacune des tôles de Bertrand Peyrot nous invite à une réflexion sur l'éphémère de nos vies et sur l'importance du temps.

► Prieuré Saint-Vincent

Du 3 juin au 3 septembre

Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

bertrandpeyrot.fr

EXPOSITION COLLECTIVE DE L'ÉCOLE DE SPILIMBERGO

À l'occasion du centenaire de l'École des mosaïstes du Frioul Irene di Spilimbergo*, en Italie, fondée en 1922, la chapelle Saint-Éman accueille une dizaine d'artistes qui y ont été formés. Durant leurs trois années d'apprentissage, les élèves abordent le parcours classique de la mosaïque grecque, romaine et l'andamento byzantin. Leur dernière année de formation est consacrée à la mosaïque contemporaine utilisant matériaux traditionnels (verre, marbre, or) et matériaux alternatifs de tous ordres, récupérés, créés, retaillés...

Depuis 100 ans, des artistes de plus de 20 pays ont bénéficié de cette formation académique avant de créer des œuvres dans le monde entier en collaboration avec les architectes et designers. Seront notamment présents à Chartres : Anne-Cécile Lopez, Émilie Baudrais, Carole Boubli et Amélie Guyonnet...

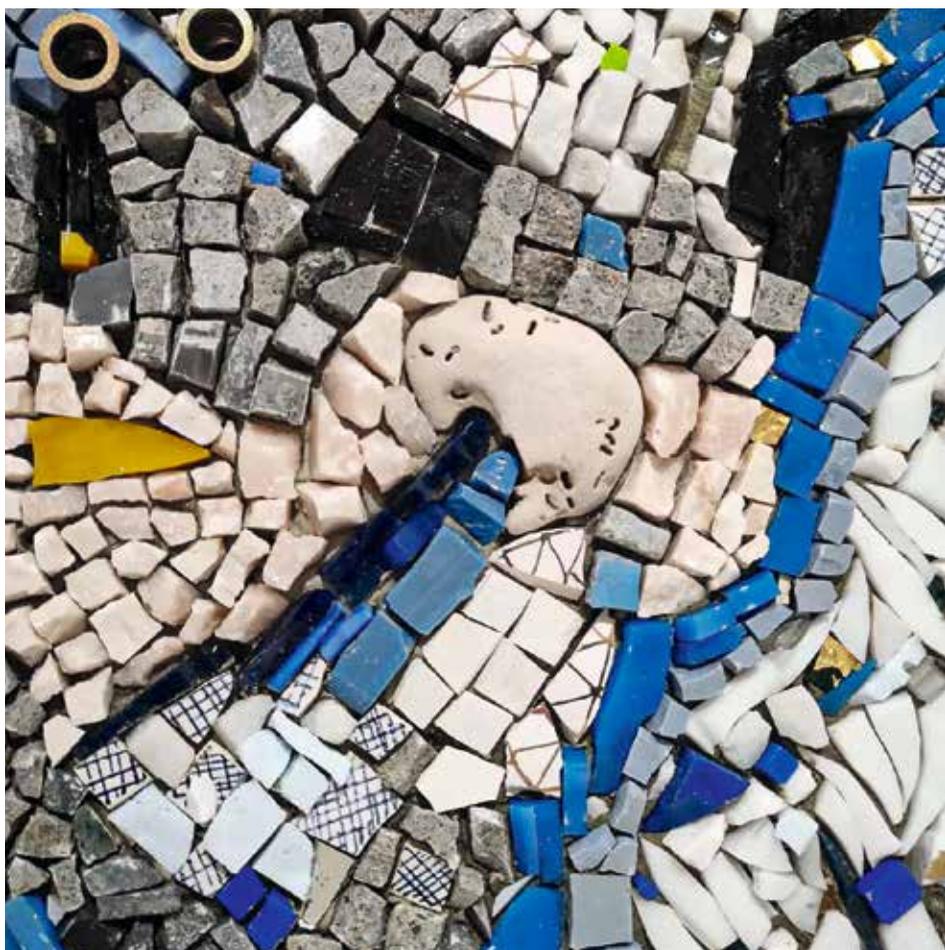
► Chapelle Saint-Éman

Du 24 juin au 3 septembre
Du mercredi au dimanche
de 14 h à 18 h

*Irene di Spilimbergo, peintre italienne de la Renaissance née à Spilimbergo, près d'Udine, qui étudia pendant deux ans auprès de l'illustre peintre vénitien Le Titien.



Emilie Baudrais au travail



Une œuvre de Carole Boubli

Nathan Chantob

" La peinture est pour moi un exutoire "

Influencé par des maîtres comme Egon Schiele ou Edvard Munch, Nathan Chantob allie maîtrise du dessin et virtuosité technique à une singulière maturité. À 30 ans, il a déjà remporté plusieurs récompenses dont le très convoité Prix spécial 2011 de la Société nationale des Beaux-Arts.

C'est votre grand-père qui est à l'origine de votre vocation de peintre.

C'est vrai. Petit, je passais beaucoup de temps à le regarder peindre. Mon grand-père était juif alsacien et la guerre a coupé court à sa carrière artistique. Il a arrêté les Beaux-Arts pour prendre le maquis et a ensuite eu huit enfants à élever. Il n'a repris les pinceaux que très âgé. Quelque temps après sa mort, mon oncle est venu me donner ses œuvres. J'avais 6 ans. J'ai pris ça comme un véritable passage de flambeau et j'ai grandi avec cette conviction, tout en me demandant si ça s'était vraiment passé comme ça.

À quel âge avez-vous réalisé que vous pouviez vivre de votre passion ?

J'ai fait très tôt commerce de ma peinture. Je suivais des études d'art assez coûteuses en Belgique. Comme je maîtrisais les bases académiques, j'ai effectué quelques travaux à droite à gauche pour les copains. Je ne suis pas allé à l'examen de fin d'année, mais j'ai passé avec succès le concours pour accéder à des écoles d'art supérieur. Pendant l'été qui suivait, j'ai commencé à vendre des tableaux. Alors, avec le soutien de mon père, je me suis donné un an, pour voir... et je ne suis jamais retourné dans une école d'art.



Autoportrait

Le portrait est un prétexte

Qu'est-ce qui vous a attiré dans le portrait ?

À l'origine, j'avais idée de faire carrière dans l'illustration pour enfants. Mais on m'a très vite fait comprendre que vu les thèmes que j'abordais, qui sont encore ceux que je traite aujourd'hui, je n'étais pas dans le bon créneau. Le portrait est un prétexte. J'y mets beaucoup plus de choses

que la simple représentation d'une personne. La ressemblance n'est pas ma priorité. Je trouve que le portrait est un bon moyen de faire passer de l'émotion. Je ne suis pas attiré par les sujets légers. Je ne veux pas faire de la décoration. Tant mieux si les gens trouvent mon travail beau mais ce n'est pas mon but. La peinture est pour moi un exutoire et je ne maîtrise pas tout ce qui sort. C'est ça la magie !

Comment en êtes-vous venu à peindre des groupes ?

J'habite en étes-ville dans une rue extrêmement passante. Pendant le confinement, j'ai beaucoup observé les gens du haut de ma fenêtre. C'est là qu'est née mon envie de peindre des foules. Je me vois plus comme un chercheur que comme un artiste. Je me nourris du réel. Ma peinture tient un peu de l'anthropologie ou de la sociologie.

Le goût de la peinture grand format

Avez-vous une méthode de travail ?

Je me garde bien d'appliquer toujours les mêmes recettes. Parfois, je travaille d'après photo, parfois non. Parfois, je fais beaucoup de croquis préparatoires, parfois je me lance directement sur la toile en me disant : « Je verrai bien où ça me porte ».

Vous vous êtes aussi essayé au graff

J'ai fait du street art à mes débuts et j'en ai gardé le goût de la peinture grand format. En amont de l'exposition à la collégiale Saint-André, je vais d'ailleurs travailler pendant plusieurs jours sur un très grand format : 4 ou 5 panneaux de 1,95 m sur 1,30 m (soit une œuvre finale d'1,95 m de haut sur 5 à 6,50 m de long).

Sur quel thème ?

J'ai une petite idée de ce que je veux faire mais je m'autorise à changer d'avis à la dernière minute ou à recommencer si ce que j'ai déjà peint ne me plaît pas. L'exposition de la collégiale sera par ailleurs consacrée à mes œuvres les plus récentes, dont certaines n'ont encore jamais été montrées.



Ambitions de boulevard



Sans titre

► Collégiale Saint-André
Du 1^{er} juillet au 17 septembre
Du mercredi au dimanche
de 10 h à 18 h

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DU PORTAIL SUD

CUISINE ET DÉPENDANCES

Atelier Théâtre Portail Sud
Une comédie d'Agnès Jaoui
et Jean-Pierre Bacri
Mise en scène de Michel Crance

**Du jeudi 8 juin
au dimanche 18 juin,
les jeudis et samedis à 21 h
et les dimanches à 17 h**

Jacques et Martine reçoivent à dîner de vieux amis perdus de vue à l'occasion de l'anniversaire du mari de Charlotte, présentateur-vedette à la télévision, qui suscite à la fois admiration et jalousie.

LE BÉRET DE LA TORTUE

De Jean Dell et Gérard Sibleyras
Création Atelier Théâtre
Portail Sud

**Du jeudi 22 juin
au dimanche 2 juillet,
les jeudis et vendredi
et le samedi 24 à 21 h,
les dimanches
et le samedi 1^{er} juillet à 17 h**

Trois couples qui se connaissent à peine partagent une colocation pour les vacances, la promiscuité n'est pas toujours facile.

► 8, cloître Notre-Dame
Réservations
02 37 36 33 06
theatreportailsud.com
Tarifs : 18 € et 14 €



THÉÂTRE DU DÉTOUR

GLENN GOULD PIANISSI...MOTS

Lectorale en duo,
avec Bruno de Saint-Riquier
et Antoine Marneur

Samedi 24 juin à 11 h

LE OFF - SALLE 1

La personnalité hors normes du génial pianiste Glenn Gould, qui enregistra à la fin de sa vie les 32 *Variations Goldberg* a fasciné nombre d'écrivains. Alors pourquoi ne pas évoquer son portrait à travers 32 textes ou variations littéraires ?

► Réservations
06 16 09 71 15
Tarifs : 10 € et 5 €

COMPAGNIE CAVALCADE

POMPES FUNÈRES BEMOT

Compagnie Cavalcade
De Sylvia Bruyant
Sur une idée originale de Sylvia
Bruyant et Eva Dumont

**Vendredi 9 juin à 20 h 30
et samedi 10 juin à 16 h
et 20 h 30**

LE OFF - SALLE 1

► Réservations
02 37 33 02 10
Tarifs : 15 € et 11 €
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

► Le OFF
10, avenue Jehan-de-Beauce
Renseignements et
réservations :
leoff-chartres.fr
contact@leoff-chartres.fr
02 37 23 42 53

THÉÂTRE EN PIÈCES

Au mois de juin, la compagnie du Théâtre en Pièces vous invite à sa Fête des ateliers.

STABAT MATER FURIOSA

**Vendredi 2 et samedi 3 juin
à 20 h 30**

Séminaire des Barbelés
Présentation du travail des
adultes dirigé par Emmanuel Ray.

EILEEN SHAKESPEARE

Jeudi 15 et samedi 17 juin à 20 h 30

Théâtre de Poche
Présentation du travail des ados
dirigé par Fabien Moiny.

ADAPTATION DU VOYAGE DE CHIHIRO, DE HAYAO MIYAZAKI.

**Vendredi 16 juin à 19 h
et dimanche 18 juin à 16 h**

Théâtre de Poche
Présentation du travail des
enfants dirigé par Fabien Moiny

LE BUS

**Samedi 17 juin à 18 h 30
et dimanche 18 juin à 17 h 30**

Théâtre de Poche
Présentation du travail des
adultes dirigé par Antoine
Marneur.

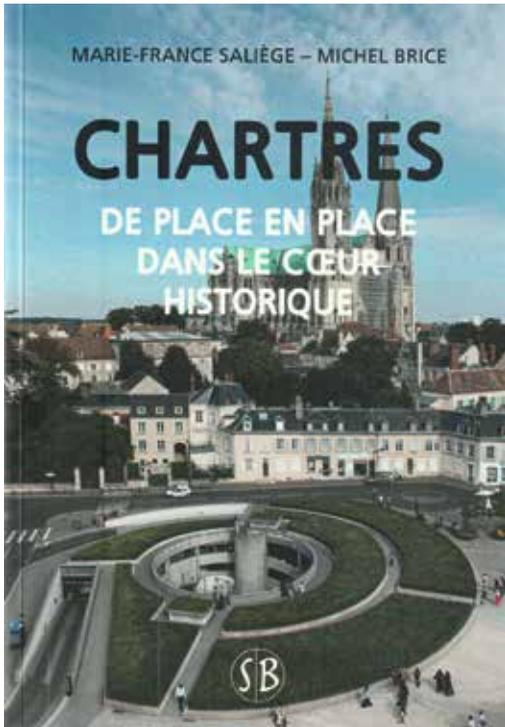
LES SÉPARABLES

**Dimanche 18 juin à 19 h 15
et lundi 19 juin à 19 h 30**

Théâtre de Poche
Présentation du travail des pré-
ados dirigé par Aude Béars et
Mélanie Pichot.

► Entrée libre sur réservations
au 02 37 33 02 10

Deux nouveaux livres sur Chartres viennent de paraître : l'un évoque l'histoire de la ville à travers celle de ses places, l'autre la Libération, avec des centaines de photos inédites.



CHARTRES, DE PLACE EN PLACE DANS LE CŒUR HISTORIQUE

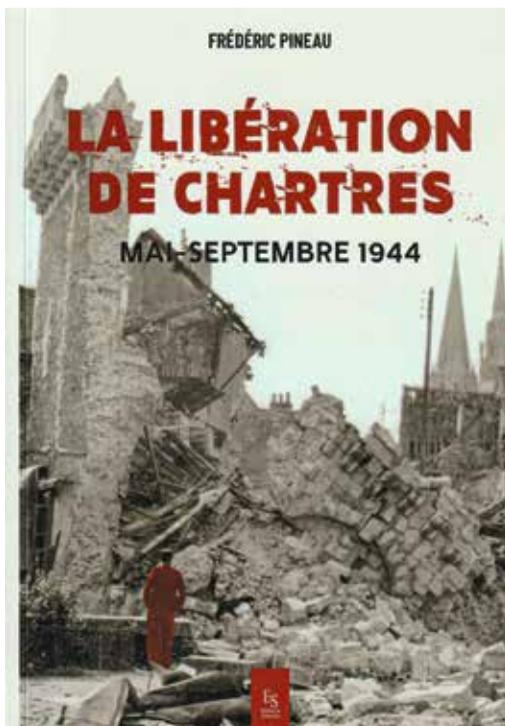
De Marie-France Saliège et Michel Brice

260 pages – 25 €

Un livre écrit à quatre mains qui évoque l'histoire civile et militaire de Chartres à travers celle de 21 de ses places, qui se sont dessinées au fil des temps, depuis le III^e siècle, pour la place des Halles, jusqu'à nos jours.

« Durant des siècles, les espaces autour de la cathédrale et des églises ainsi que les carrefours des rues principales pouvaient, à la rigueur, être considérées comme des places, dit Michel Brice, auteur local féru d'Histoire. C'étaient les seuls lieux de rencontre et d'activités diverses. C'est la modification profonde du tissu urbain chartrain, à partir du XIX^e siècle, qui est à l'origine des places du cœur de ville que nous connaissons aujourd'hui. »

« J'ai commencé à m'intéresser au sujet en découvrant un pan d'une ancienne muraille de Chartres au fond du cabinet de mon dentiste, boulevard Charles, raconte Marie-France Saliège, née à Chartres, longtemps parisienne et revenue dans sa ville natale à l'âge de la retraite. Cette muraille était percée de portes, à l'extérieur desquelles se trouvaient des places importantes. Michel et moi, nous avons fait des recherches, qui ont abouti à ce livre. »



LA LIBÉRATION DE CHARTRES (MAI-SEPTEMBRE 1944)

De Frédéric Pineau (Éditions Sutton)

160 pages – 20 €

Frédéric Pineau s'est appuyé sur un fonds privé pour élaborer cet album qui contient plus de 300 photos inédites prises par un photographe amateur chartrain, certaines avant l'arrivée des Allemands, la plupart après mai 1944, et accompagnées de légendes très documentées.

On y trouve des images des travaux de protection de la cathédrale en 1939, des ravages des bombardements, de l'arrivée des Américains, des combats à la Libération, de Résistants, d'arrestations, de la venue du général de Gaulle et même un cliché unique du célèbre photographe américain Robert Capa en action.

Programmation de juin



Les galas de danse au Théâtre.

CONCERT DE GALA DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE Mardi 6 juin à 20 h

Théâtre de Chartres
Placé au cœur de l'enseignement musical du conservatoire, l'orchestre symphonique permet aux élèves instrumentistes de s'initier aux pratiques collectives et de se perfectionner en découvrant un vaste répertoire. Pour ce concert de juin, les élèves ont préparé un programme autour de *La Vie parisienne* de Jacques Offenbach.

► Tarifs : 5 € et 2 €
Réservation au 02 37 23 42 79
En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire

GALAS DE DANSE Vendredi 9 juin et samedi 10 juin à 20 h

Théâtre de Chartres
Incontournable de la saison et de la vie du conservatoire, le gala annuel est une magnifique vitrine permettant de mettre en lumière les élèves du département danse.

► Tarifs : 5 € et 2 €
Réservation au 02 37 23 42 79
En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire

CONCERT DE GALA DES ORCHESTRES JUNIORS ET DE L'ENSEMBLE VOCAL INSTRUMENTAL Vendredi 16 juin à 20 h

Collégiale Saint-André
Les orchestres juniors représentent la première expérience

de musique d'ensemble pour les jeunes musiciens qui peuvent intégrer l'orchestre dès la deuxième année d'apprentissage d'un instrument. Le but du travail est donc en premier lieu d'apprendre à jouer ensemble et à écouter les autres.

La deuxième partie du concert sera assurée par l'ensemble vocal instrumental, issu des classes de formation musicale de 2^e et 3^e cycles autour d'un répertoire riche et varié d'airs classiques, pop, swing et traditionnel, adaptés et arrangés pour instruments et voix.

► Tarifs : 5 € et 2 €
Réservation au 02 37 23 42 79
En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire

GENS ET PAYS ENCHANTÉS **Mercredi 21 juin à 16 h 30**

Auditorium de l'Apostrophe
Les élèves des classes de piano, de la classe de chant, et la maîtrise du conservatoire vous convient à un concert féerique. Monde imaginaire, enchantement, magiciennes et magiciens seront au rendez-vous.

► Entrée libre sur réservation
au 02 36 67 30 70

JOURNÉE PORTES OUVERTES **Mercredi 21 juin** **de 10 h à 18 h**

Conservatoire

L'occasion de découvrir un établissement moderne et dynamique, loin des traditionnels clichés et d'assister à des cours, des animations, des présentations chorégraphiques, des répétitions d'orchestres, et rencontrer les équipes pédagogiques.

ONE BIG BAND AND MORE **Jeudi 29 juin à 20 h**

Salle Doussineau

Avec, en première partie, l'atelier jazz adulte du conservatoire, encadré par Christophe Beuzer. Le big band du conservatoire,



Christophe Beuzer.



Journées portes ouvertes le mercredi 21 juin.

dirigé par Antoine Delaunay, interprète des standards du jazz, fait découvrir des titres plus récents de la musique cubaine et revisite des standards de la Motown. Le tout en laissant la place à l'improvisation, pour permettre à chacun d'exprimer sa sensibilité et sa créativité. Plus que jamais soudés autour d'un répertoire ambitieux, les 14 musiciens du big band du conservatoire vous proposent de partager un grand moment de musique.

► Entrée libre sur réservation
au 02 36 67 30 70

CARTE BLANCHE **AUX JEUNES TALENTS** **Samedi 1^{er} juillet à 14 h 30**

Musée des Beaux-Arts

Les élèves de 3^e cycle investissent une dernière fois le musée des beaux-Arts pour clôturer la saison artistique du conservatoire.

► Entrée libre sur réservation
au 02 36 67 30 70

DOUCEUR ET ACRIMONIE

Les Samedis musicaux

Samedi 3 juin à 20 h 30

Collégiale Saint-André

Une première partie romantique avec Schumann et Dana Ciocarlie au piano, puis le *Quatuor op 51 n° 2* de Brahms par le Quatuor Ludwig. Une seconde partie plus caustique avec le fabuleux *Quintette op 57* de Chostakovitch, par le Quatuor Ludwig et Dana Ciocarlie.



Programmation de juin



La reconstitution du puzzle géant dans la salle à l'italienne.

Jeudi 8 juin à 18 h
**LA REPRÉSENTATION
DE L'ARCHE D'ALLIANCE
À LA CATHÉDRALE
DE CHARTRES**

Par Claire Barbier, guide-conférencière de Chartres, docteurante-chercheur en histoire de l'art à l'université de Poitiers.

Jeudi 15 juin à 18 h
FLORENCE AU XV^e SIÈCLE

Par Grégoire Hallé, directeur du musée des Beaux-Arts.

Jeudi 22 juin à 18 h
**LES UTOPIES EN ARCHITECTURE : LA CITÉ IDÉALE
DE LA RENAISSANCE
À L'ÂGE BAROQUE**

Par Claire Grébillé, historienne de l'art.

Samedi 1^{er} juillet à 14 h 30
**CARTE BLANCHE
AUX JEUNES TALENTS**

Les élèves de 3^e cycle investissent une dernière fois le musée des Beaux-Arts pour clôturer la saison artistique du conservatoire. Entrée libre sur réservation au 02 36 67 30 70

PUZZLE AU MUSÉE

Le samedi 14 mai dernier, dans le cadre de la Nuit européenne des musées, des étudiantes de l'antenne chartraine de l'école d'ingénieurs Polytech Orléans avaient organisé une activité ludique au musée des Beaux-Arts : un parcours de plusieurs mini-jeux à effectuer par équipes dans les différentes salles du musée pour récupérer les pièces d'un puzzle géant. Une fois les 216 pièces glanées, les six équipes engagées devaient se retrouver dans la salle à l'italienne du musée pour reconstituer ensemble le puzzle représentant une œuvre mystère récemment restaurée issue des collections du musée.

Mardis de la science

SOUS L'ÉGLISE DE
SAINT-MARTIN-AU-VAL :
UN ÉDIFICE MÉROVINGIEN
ASSOCIÉ À DES SÉPULTURES
D'EXCEPTION

Mardi 13 juin
de 18 h 30 à 20 h 30

Conférence

Par Bruno Bazin, de la direction de l'Archéologie de Chartres métropole, et Émilie Portat, de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Située au sud-est du centre-ville et bâtie sur les ruines du temple d'un grand sanctuaire gallo-romain, l'église de Saint-Martin-au-Val est aujourd'hui le seul vestige qui subsiste d'un monastère médiéval.

Afin de mieux comprendre cet édifice, un programme de recherche archéologique a été mené entre 2013 et 2018. La découverte de maçonneries édifiées avec des blocs de récupération du sanctuaire antique, dans un axe identique à celui de l'église actuelle, permet d'envisager l'existence d'un premier



édifice mérovingien qui pourrait correspondre à une église évoquée dans la *Vie de saint Lubin*, l'un des premiers évêques de Chartres.

Cette construction est contemporaine de 22 sarcophages, datés entre la seconde moitié du VI^e et le IX^e siècle. Les études des objets et des restes humains qu'ils contenaient mettent en évidence la cohérence d'un groupe correspondant à une élite chrétienne, imposant son pouvoir par une pompe funèbre élaborée (présence de maté-

riaux et de mobiliers rares et précieux, utilisation de « cosmétiques » destinés à cacher les stigmates de la mort et à en retarder les effets).

Cette conférence présentera une synthèse des données sur ces premières occupations dans le secteur de l'église de Saint-Martin-au-Val.

► **Eure-et-Loir Campus**
21, rue Loigny-la-Bataille
02 37 30 99 44
Entrée libre



Mardi 6 juin à 20 h 30
Auditorium de l'Apostrophe
PAIN ET CHOCOLAT

De Franco Brusati (Italie, 1973, 1h51, vostf)

Avec Nino Manfredi et Anna Karina

Italien émigré en Suisse, Nino cherche désespérément du travail. Poursuivi par le mauvais sort, il a bien du mal à assumer son déracinement et sa latinité.

► **Renseignements**
06 70 03 24 70, cine-clap.com

Le programme des bibliothèques



Antonin Artaud

Jusqu'au 4 juin
SOUND OF SILENT –
FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM MUET
DE CHARTRES

Accès via la billetterie fnacspectacles.com

Samedi 3 juin à 14 h 30

Lectures

ANTONIN ARTAUD

Dans le cadre du festival Sound of Silent, un florilège de textes littéraires d'Antonin Artaud, lus par les bibliothécaires.

Durée : 45 mn

► Auditorium de l'Apostrophe

Mardi 6 juin à 20 h 30

Film Ciné-Clap

PAIN ET CHOCOLAT

De Franco Brusati
 (Italie, 1973, 1 h 51, vostf)

► Auditorium de l'Apostrophe



Gaëtan Roussel

Du vendredi 9
au mardi 20 juin

Exposition

LIVRE ET VOUS

Par l'association Adete 28.

Sélection de photographies issues d'un concours lancé sur le thème de la lecture.

L'Apostrophe, 1^{er} étage

17 h : remise des Prix du concours photo

► Auditorium de l'Apostrophe

Samedi 10 juin à 15 h 30

DES LIVRES ET DES NUAGES

Documentaire de Pier Paolo Girolamo (2012, 52 min)

Dans un village perdu des Andes péruviennes, à 4 000 mètres d'altitude, un réseau de bibliothèques rurales a été mis en place à l'initiative des paysans. Les livres sont peu nombreux mais précieux et circulent de village en village.

► Auditorium de l'Apostrophe

Retrouvez le programme complet des bibliothèques sur mediatheque.chartres.fr

Samedi 17 juin à 15 h 30

Concert filmé

GAËTAN ROUSSEL

« RE-PLAY BLESSURES »
D'ALAIN BASHUNG

Enregistré à la Philharmonie de Paris le 8 juillet 2015. Durée : 53 mn. Gaëtan Roussel rend hommage à Alain Bashung, avec qui il a collaboré sur l'album *Bleu pétrole*, et revisite l'album *Play blessures*. Avec la participation de Louane, Françoise Fabian et Rachida Brakni.

► Auditorium de l'Apostrophe

Mercredi 21 juin à 16 h 30

Concert du conservatoire

DES GENS ET PAYS
ENCHANTÉS

Les élèves des classes de piano, de chant et la maîtrise du conservatoire vous convient à un concert féerique. Monde imaginaire, magiciennes et magiciens de la littérature et de la musique seront au rendez-vous.

Entrée libre sur réservation au 02 36 67 30 70 ou sur chartres.fr/conservatoire/saison

► Auditorium de l'Apostrophe



Eric Bonnet, pr sident des Amis de la m diath que, et Patrick G eroudet, fondateur du prix Fulbert de Chartres, avec, en mains, les six livres retenus dans les s lections « jeunesse » et « adultes ».

18^e prix Fulbert de Chartres

Mercredi 21 juin   17 h 30

Auditorium de l'Apostrophe

Le prix Fulbert de Chartres est un prix litt raire qui distingue une  uvre relative au Moyen  ge parmi la production  ditoriale r cente pour adultes et pour la jeunesse. Il est port  par l'association des Amis de la m diath que et pr sid  par son fondateur, Patrick G eroudet, conseiller municipal.

La s lection des livres jeunesse est pr sent e   trois classes participantes par Eric Bonnet, pr sident des Amis de la m diath que, et une biblioth caire. De d cembre   avril, les enfants des CM1 et CM2 des  coles Saint-Jean et La Br che ont ainsi eu trois titres   lire :

- *Clovis, roi des Francs*, d'H l ne Montardre (Nathan Jeunesse)
- *Meurtres   la cath drale*,

de Martine Pouchain (Gallimard-Jeunesse)

- *La Porteuse de mots*, d'Anne Pouget (Casterman)

R unis le 14 avril   l'auditorium de la m diath que, les enfants ont vot  en bonne et due forme et ont  lu   une courte majorit  *Meurtres   la cath drale*, de Martine Pouchain. Ils auront l'occasion de rencontrer l'auteur le 23 juin pour lui poser toutes leurs questions sur cette intrigue polici re qui se d roule en 1244 autour du chantier de construction de la cath drale d'Amiens.

Pour la s lection « adultes », le jury, compos  de membres de l'association des Amis de la m diath que, a nomin  les trois titres suivants :

- *Ali nor d'Aquitaine*, de Marie-No lle Demay (Editions Presses de la cit )
- *Mademoiselle Hilde : au temps de la Hanse et des peintres flamands*, de Jean-Pierre Castelain

( ditions Amalth e)

- *Magnificat*, de Fran ois-Henri Souli  ( ditions 10-18)

C'est le roman de Marie-No lle Demay qui a retenu les suffrages. Le r cit du long et p rilieux voyage que fit Ali nor d'Aquitaine, au couchant de sa vie, avec sa petite-fille Blanche, choisie pour  tre la future reine de France.

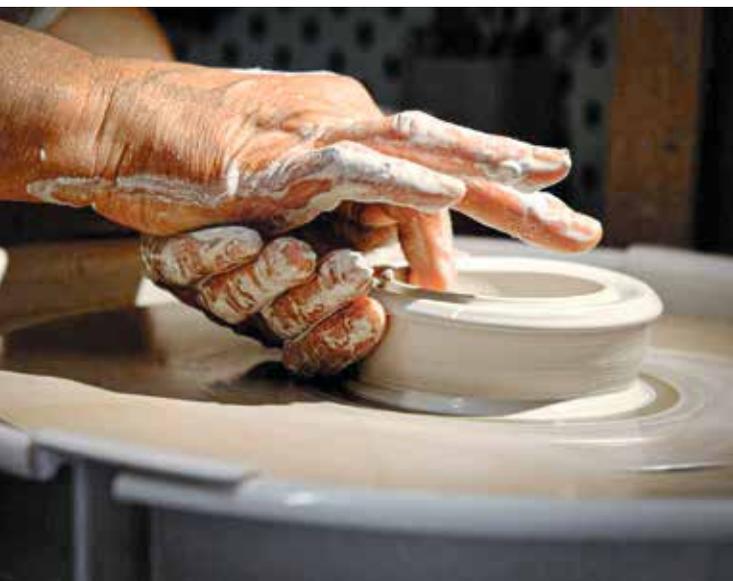
La traditionnelle remise des prix en pr sence des laur ats du prix « adultes » et du prix « jeunesse » aura lieu le vendredi 23 juin   17 h 30   l'Apostrophe. Elle sera suivie d'une conf rence de Marie-No lle Demay sur Ali nor d'Aquitaine.

Toute personne int ress e par les romans historiques est la bienvenue pour rejoindre le comit  de lecture qui s'att le d j    la s lection des titres pour la saison suivante

Contact : erbonnet@gmail.com

Le concours Ateliers d'art de France de retour à Chartres

Du 1^{er} au 18 juin, Chartres accueille pour la troisième fois le concours régional Ateliers d'art de France, qui met en lumière les artisans d'art du Centre-Val de Loire.



Le syndicat Ateliers d'art de France regroupe plus de 6 000 professionnels : céramistes, verriers d'art, créateurs textile, vanniers, plumassiers, ébénistes d'art... Ce concours, créé en 2012, met en valeur la vitalité artistique et l'excellence des savoir-faire des métiers d'art sur le territoire national. Chaque année, près de 300 candidats se présentent au Concours Ateliers d'art de France.

« Ce concours, qui récompense au sein des régions des pièces d'exception créées par des professionnels de grand talent s'inscrit dans la volonté de la Ville de faire vivre son label de Ville et métiers d'art », explique Isabelle

Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.

Exposition à l'Édicule

Du 1^{er} au 18 juin, l'Édicule de la place des Halles exposera 9 créations d'artisans d'art de la région : Ghislaine Agnez, fabricant d'objets textiles ; Valérie Bailleux-Blondeau, tapissier ; Alain Cassaigne, céramiste ; Bénédicte Clément, céramiste ; Julie Mansillon, plumassier ; Edwige Pruvot, céramiste ; François-Xavier Richard, graveur et imprimeur de papier peint ; Grinhilda Szendy, bijoutier.

Au côté d'Isabelle Vincent, sa présidente, le jury, qui se réunira le 14 juin, sera composé de

Delphine Lescuyer, mosaïste, administratrice des Ateliers d'art de France ; Julien Chéron, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat ; Christophe Poissonnier, délégué général de Ville et métiers d'arts ; Juliette Pichot, présidente des Vitrites C'Chartres ; Bruno Loire, maître-verrier ; Arnaud Bourlier, artisan bois.

Parmi les lauréats régionaux, récompensés par une dotation de 1 000 euros, seront désignés deux lauréats nationaux dans les catégories « Création » et « Patrimoine », qu'Ateliers d'Art de France accompagnera sur des salons d'envergure internationale.

ARTISANAT D'ART

Les créateurs de la boutique Loco

La boutique Loco réunit les créations d'une dizaine d'artisans, artisans d'art et créateurs. Des pièces uniques, témoins de leur savoir-faire, et une adresse incontournable à Chartres, labellisée Ville et Métiers d'Art !



La boutique Loco a ouvert ses portes il y a cinq ans, sous l'impulsion de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir et de la Ville de Chartres. « *Nous exposons notre travail et assurons les permanences, explique Géraldine Gontier, émailleuse sur cuivre. Il n'y a pas de doublon dans les artistes exposés et les matières travaillées sont variées : papier, bois, carton, textile, céramique, métal, peinture... C'est une boutique vivante soutenue par une clientèle qui défend l'artisanat et la consommation locale.* »

Des bijoux aux univers variés

Quatre artisanes proposent leurs

bijoux : Ô Pays d'Alice travaille le papier japonais en origami et les perles de verre tissées à l'aiguille pour des créations poétiques ; Prunaylotte utilise également les perles de verre miyuki tissées et la résine pour des bijoux classiques ou décalés ; B by C propose des pièces en pierre naturelle ou avec des matériaux de recyclage comme du cartonage ; GeGon atelier, affilié à Ateliers d'Art de France, travaille l'émail à chaud sur plaques de cuivre.

Décoration et objets fonctionnels

Bougies de Campagne crée des bougies végétales à la cire de soja et aux parfums de Grasse.

Certaines bougies cachent des bijoux de B by C et Prunaylotte !

Les couteaux, meubles et objets en fer forgé sont l'œuvre de De fer et de Feu. Meubles et petits objets peints à la main d'Art et relooking by CF côtoient poteries et sculptures en raku et grès tourné d'Emautyf, tandis qu'au mur les tableaux symboliques et surréalistes de Caroline Lochon attestent de son savoir-faire en matière de fresque et de décors en trompe l'œil. Enfin, Atelier M.A expose tabliers japonais en lin, bandeaux, sacs de plage et autres nécessaires pour bébé.

► Loco

11, rue de la Clouterie
02 37 91 57 00

4. Un progrès social au XIX^e siècle

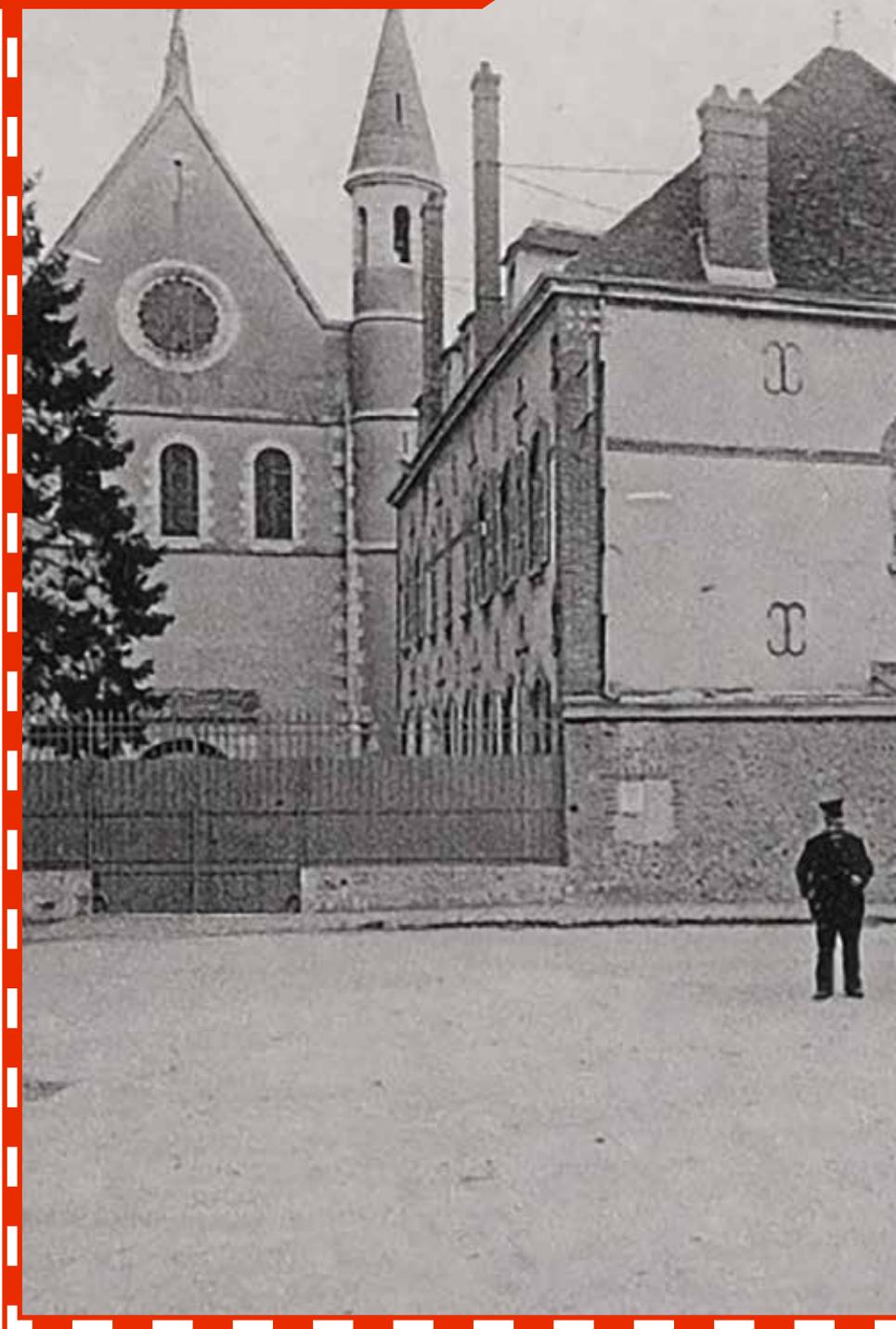
L'hospice Saint-Brice

Quatrième volet d'une série de cinq articles consacrés à l'histoire du quartier Saint-Brice, aux découvertes archéologiques qui y ont été faites, à son patrimoine et à son futur pôle archéologique.

Au XIX^e siècle l'église Saint-Brice, autrefois de Saint-Martin-au-Val, devient la chapelle de l'hospice Saint-Brice et l'ancien monastère un refuge pour les déshérités de la vie.

La création d'un hospice pour les démunis

À la fin de l'Ancien Régime, il existe à Chartres plusieurs structures d'assistance destinées aux pauvres, aux orphelins et aux personnes âgées. Dès 1785, on envisage de transférer ces structures dans le couvent des Capucins du quartier Saint-Brice, mais ces derniers s'y opposent. Suite à la Révolution, leurs biens sont confisqués. Le couvent est alors cédé à la municipalité en 1790 et acheté par le Bureau des pauvres. L'année suivante, les vieillards et les orphelins y sont accueillis. L'ancienne abbaye est agrandie en 1801 et prend le nom d'hospice Saint-Brice en 1831. Le personnel est constitué d'un aumônier et des sœurs hos-



et-L.). - Hospice Saint-Brice



Fig. 1 : L'entrée de l'hospice Saint-Brice au début du XX^e siècle (Voyez-vous le tour ?)



Fig. 2 : Une des deux plaques dédiées à la mémoire des bienfaiteurs de l'hospice Saint-Brice, encore visible rue Saint-Martin-au-Val



Fig. 3 : Le potager de l'hospice

pitalières de Saint-Paul. En 1839, l'Hôpital des aveugles est à son tour installé dans un de ses bâtiments (Fig. 1).

De généreux donateurs

C'est la charité des plus riches qui assure le fonctionnement de l'hospice. Des legs importants permettent à l'institution de se développer et de s'agrandir. À sa mort, en 1852, Ferdinand de Reverdy (1796-1852) fait de l'hospice Saint-Brice, qu'il avait eu l'occasion de visiter et dont il vantait l'ordre, la propreté et le bien-être, son légataire universel. Son leg comprend une forte somme d'argent destinée à entretenir l'hospice, à restaurer l'église (voir Votre Ville du mois de mai) et à créer 12 lits (6 pour hommes et 6 pour femmes). Son tombeau, constitué d'une colonne de granite encadrée par quatre bornes reliées par des chaînes est visible dans le petit cimetière implanté au chevet de l'église Saint-Brice. En hommage à ces généreux donateurs, les rues du quartier ont souvent été baptisées de leur nom (Fig. 2).

Un quotidien très encadré

La vie quotidienne est rythmée par des horaires très stricts calqués sur les célébrations religieuses. Les sœurs, placées sous la houlette d'une sœur supérieure, assument les tâches quotidiennes d'entretien des lieux et des objets, de soins aux malades et d'enseignement aux enfants. Elles délivrent également un apprentissage des tâches ménagères aux filles. Ainsi, en 1853, une sœur de la lingerie apprend aux orphelines à travailler (confection de linge, savonnage, repassage). L'alimentation tient une place primordiale dans le quotidien des pensionnaires. Les sœurs gèrent le régime alimentaire et s'occupent d'un grand potager qui se prolonge jusqu'au bord de l'Eure (Fig. 3 et 4). Des vestiges de murs anciens, sans doute gallo-romains, sont régulièrement retrouvés dans le jardin de l'hospice. En 1890, c'est même un « conduit souterrain » qui est mis au jour. L'approvisionnement en viande pour les jours gras (4 par semaine) se fait à l'abattoir installé à proximité depuis

1838. Néanmoins, en 1912, le docteur Bourgeois souligne la faible variété des menus et remarque que « *le haricot y est despotique et la lentille souveraine* ».

Les tours d'abandon

Les enfants exposés, c'est-à-dire abandonnés, étaient autrefois recueillis par l'Hôtel-Dieu. Désormais ils sont de la responsabilité de l'hospice. Ils sont déposés dans une multitude d'endroits de la ville. À partir des années 1800 les « *tours d'abandon* » ou « *tour d'exposition* » se multiplient en France. Il s'agit d'un dispositif permettant d'abandonner des enfants dans l'anonymat et en sécurité. Il fonctionne comme un tourniquet qui actionne une cloche lorsqu'il est utilisé. Il est généralement aménagé dans les façades des hospices. À Chartres, un tour est attesté au XIX^e siècle d'abord à l'Hôtel-Dieu (de 1811 à 1818), avant d'être transféré en l'abbaye royale de Josphat à Lèves (de 1818 à 1829), pour être ensuite rétabli à l'Hôtel-Dieu. En 1844, l'hospice Saint-Brice devient le seul dépôt des enfants trouvés du département. Son



Fig. 4 : La distribution de pain



Fig. 6 : Un des quatre pavillons construits à la fin du XIXe siècle

tour est aménagé dans le mur de clôture qui longe la rue Saint-Martin-au-Val et donne dans la cour pour les garçons assistés. Il n'en reste aujourd'hui que l'encadrement en brique (Fig. 5). Le tour d'abandon de Chartres figure dans la liste des 25 encore existants en France en 1860, avant d'être définitivement supprimé en novembre 1861.

Des pavillons en avance sur leur temps

Entre 1890 et 1895, quatre nouveaux pavillons sont construits permettant l'accueil de 150 lits

supplémentaires. Leur architecture novatrice et leur organisation pratique avec des espaces dédiés en font des modèles du genre pour l'époque (Fig. 6). Ils sont tous les quatre identiques et destinés à accueillir les vieillards et incurables des deux sexes à part égale. Ces pavillons édifiés grâce à des legs de donateurs sont, en leur hommage, désignés par leurs noms, l'un d'eux est par exemple baptisé « Pavillon Reverdy ».



Fig. 5 : Le tour d'abandon de Chartres encore visible rue Saint-Martin-au-Val

Journées européennes de l'archéologie

Les Journées européennes de l'Archéologie, organisées les 17 et 18 juin, sont l'occasion de (re)découvrir le site archéologique de Saint-Martin-au-Val et d'entrer dans les coulisses de la recherche en archéologie.

Des visites guidées et des animations ludiques pour les familles seront également proposées durant le week-end. Des lycéens de Jehan-de-Beauce présenteront les résultats de leur travail autour de la valorisation du site archéologique.

Un foodtruck permettra de se restaurer sur place le dimanche midi.

► Site archéologique de Saint-Martin-au-Val

Samedi 17 juin
de 14 h à 18 h
et dimanche 18 juin
de 10 h à 18 h
Visites guidées gratuites dans la limite des places disponibles
Réservation au 02 37 23 41 75 (à partir 12 juin)
Programme détaillé sur archeologie.chartres.fr/

Evora à l'honneur

À l'occasion des 20 ans de son jumelage avec Evora, au Portugal, la Ville de Chartres a accueilli, du 27 au 29 avril derniers, une délégation conduite par Alexandre Varela, vice-maire d'Evora.

Lors de la rencontre entre la délégation d'Evora et les représentants de la Ville de Chartres, les Vitrites C'Chartres, le Comité associatif national des Portugais de Chartres, l'association des Amis des jumelages, les entretiens ont porté essentiellement sur la bonne gestion d'une ville. Il y a notamment été question de commerces de centre-ville, de parkings, de transports urbains, de sécurité, d'animations, de mise en lumière du patrimoine et de développement économique. Les fructueux échanges ont ainsi permis d'étudier et de comparer les savoir-faire des deux villes jumelées et les solutions qu'elles ont mises en place dans les espaces urbains.

20 ans d'amitié

« De nombreux échanges ont été organisés entre Evora et Chartres depuis vingt ans, particulièrement entre jeunes à travers le sport ou la musique, se réjouit Patrick Gérardet, conseiller municipal délégué aux Relations internationales et à la Promotion de la Ville. L'association des Amis des Jumelages de Chartres organise régulièrement des rencontres entre les citoyens des deux villes. Des événements culturels conjoints ont eu lieu à la cathédrale, à la collégiale Saint-André, au Prieuré Saint-Vincent, à la mairie de Chartres ainsi que dans des lieux patrimoniaux à Evora. »



En bas, de gauche à droite : Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse, Alexandre Varela, vice-maire d'Evora, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, atrick Gérardet, conseiller municipal délégué aux Relations internationales et à la Promotion de la Ville (à droite), Alain Contrepois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public (eu milieu en haut) et plusieurs membres de la délégation d'Evora.

« Chartres et Evora ont également œuvré ensemble dans les réseaux européens tels que Medium Cities Network (MECINE) et l'Association des Villes euro-méditerranéennes de culture (AVEC), qui réunit d'autres villes jumelles de Chartres comme Ravenne (Italie) et Spire (Allemagne) », ajoute Patrick Gérardet.

Dans le cadre du 20^e anniversaire du jumelage une exposition, qui se tiendra à l'automne

à la médiathèque l'Apostrophe, mettra en valeur le centre-ville d'Evora, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Evora, capitale européenne 2027

Rappelons par ailleurs qu'Evora, élue capitale européenne de la Culture 2027, prépare activement l'événement en lien avec la Ville de Chartres.

BALLET MUNICIPAL DE LUJAN

Samedi 17 juin à 20 h

Collégiale Saint-André

Dans le cadre du partenariat culturel entre Chartres et Lujan, en Argentine, le Ballet municipal de Lujan revient pour la quatrième fois à Chartres pour présenter son nouveau spectacle « Aires de nuestra Argentina ». Un parcours musical dansé, qui montre l'influence migratoire et l'évolution du tango depuis son origine jusqu'à nos jours, tout en évoquant le folklore des différentes provinces d'Argentine, à travers notamment les costumes chamarrés et les coiffures traditionnelles.

► Renseignements et réservations

boutique.chartres-tourisme.com

02 37 18 26 26

Tarifs : 15 € et 12 €



Les danseurs du Ballet municipal de Lujan



STAGE D'ANGLAIS POUR LES SCOLAIRES FIN AOÛT

Chartres international propose un stage d'anglais pour collégiens et lycéens du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre, au 10, place de l'Étape-au-Vin.

- Collégiens : de 10 h 30 à 12 h 30

- Lycéens : de 13 h 30 à 15 h 30

Tarif : 100 € le stage.

► Chartres International

10, place de l'Étape-au-Vin

09 54 68 07 35

contact@chartresinternational.com.

Fiches d'inscription

téléchargeables sur

chartresinternational.com





MÉMOIRE

Cérémonies



Le dimanche 30 avril, devant le monument Jean Moulin, a eu lieu la cérémonie officielle du Souvenir de la déportation, en présence notamment de Franck Masselus, 2^e adjoint, d'Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire, de Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, et de Frédéric Blanc, directeur de cabinet du préfet. (1)

Le lundi 8 mai, sur la butte des Charbonniers, puis devant le monument Jean-Moulin, la Ville a célébré la cérémonie officielle du 77^e anniversaire de la Victoire de 1945, en présence notamment de Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire, Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, et du sous-préfet Frédéric Blanc. (2 et 3)

Un discours du 8 mai généré par une Intelligence artificielle
Le lundi 8 mai 2023, après la cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Jean-Pierre Gorges a révélé avoir lu un discours, non pas écrit de sa main, comme c'est le cas depuis 22 ans, mais généré par Intelligence artificielle (AI). « *Je souhaitais un discours officiel du 8 mai qui mette en avant le chemin de mémoire et Chartres. Ce qu'a produit ChatGPT a été conforme à mes attentes, facile à interpréter, à incarner en public. Même si j'aurais sans doute personnalisé davantage les des éléments spécifiques qu'il a introduits si j'avais écrit le texte. Ce que je voulais, c'était faire comprendre au plus grand nombre, et d'abord aux Chartrains, que cet outil va révolutionner leur vie, notre vie.* »

Le mercredi 10 mai, dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, a eu lieu place des Halles la première cérémonie de commémoration, en présence notamment de Richard Lizurey, adjoint au maire, du sous-préfet Frédéric Blanc et des jeunes du Service national universel. (4)

Prochaines cérémonies :

- **samedi 27 mai à 11 h**, monument Jean Moulin : journée nationale de la Résistance ;
- **jeudi 8 juin à 18 h**, square des Maréchaux : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine ;
- **samedi 17 juin à 15 h**, à l'hôtel de Ville : conférence de Pascal Ory dans le cadre de l'année Jean Moulin ;
- **dimanche 18 juin à 18 h**, monument Jean-Moulin : commémorations du premier acte de résistance de Jean Moulin et de l'Appel du Général de Gaulle.

- ① Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, et Franck Masselus, 2^e adjoint aux Finances, déposent une gerbe devant le monument Jean Moulin.
- ② Le maire, Jean-Pierre Gorges, et Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, déposent une gerbe devant le monument Jean Moulin, le 8 mai.

③ La démonstration de l'Orchestre d'harmonie de Chartres devant l'hôtel de Ville, le 8 mai.

④ À droite Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité, et le sous-préfet Frédéric Blanc.

⑤ Pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage, des roses ont été déposées au pied de la statue *Les Planètes*, de Brigitte Pellen.

Le monde du livre et de l'estampe à Chartres (XV^e-XX^e siècle)

3/3. Qui imprime ? Que lit-on ? Qu'imprime-t-on ? XVIII^e-XX^e siècles



Atelier d'imprimerie sous la Révolution.

Qui imprime ? Les femmes aussi : les veuves d'imprimeurs

Au XVIII^e siècle, le pouvoir royal limite le nombre d'imprimeurs et de libraires, ainsi que l'accès à la maîtrise d'imprimeur : en 1704, un arrêté fixe le nombre d'imprimeurs par ville. Depuis 1618, la

veuve d'un imprimeur peut succéder à son mari et poursuivre l'exploitation de son atelier avec ses caractères et sa marque, à condition de ne pas former de nouveaux apprentis et de tenir deux presses en activité.

Elle peut aussi se remarier ou s'associer à un proche, à l'intérieur de la communauté. Comme les fils et les gendres de maîtres,

les nouveaux maris des veuves de maîtres sont dispensés d'apprentissage et de compagnonnage, et leurs frais d'entrée dans le métier sont inférieurs à ceux des autres aspirants.

Jeanne Semen, Cloître Saint-Martin

Veuve de l'imprimeur Etienne Massot (1651-1694), elle reprend



Cloître Saint-Martin. Porche du premier Hôtel de Ville.



Rue Fulbert, immeuble de l'imprimerie Durand.

l'atelier de son feu mari, paroisse Saint-Martin, rue des Trois Maillets, « *Au Soleil d'Or* ». Pour diriger son atelier, elle engage le compagnon imprimeur André Nicolazo (Vannes 1678-après 1752) et en 1699 lui offre la main de sa fille, Jeanne Massot. En 1700, contrat de mariage signé, Nicolazo est reçu libraire ; une fois marié, il est reçu imprimeur en lieu et place de Claude Germont, dont la veuve a démissionné. En 1708, il est nommé syndic de la communauté des imprimeurs et libraires de Chartres. Veuf en 1710, remarié en 1711 et veuf une seconde fois, il démissionne en 1721.

Sébastien Cahot, Cloître Notre-Dame 4 mariages et 3 enterrements

Épouse de Marin Machefert (1666-1706), imprimeur au Cloître-Notre-Dame en 1700, Sébastienne Cahot (1672-1739) devient veuve en 1706 et conserve son atelier. En 1712, Jean Lefort, employé

comme compagnon-imprimeur, s'engage à épouser sa patronne pour être reçu imprimeur en lieu et place de Claude Peigné décédé. Sébastienne Cahot se remarie en 1713. En 1714, Jean Lefort meurt et la voilà veuve de nouveau.

En 1714, Michel Tiger, nouveau compagnon engagé, obtient d'être reçu maître imprimeur s'il épouse sa patronne. Sébastienne Cahot se remarie une deuxième fois et Michel Tiger prête serment. En 1720, il meurt et elle est veuve une troisième fois. En 1721, Jacques Roux (1682-1744), fils d'un imprimeur de Lyon, s'engage à l'épouser pour être reçu imprimeur. Elle se marie une quatrième fois et en 1722 Jacques Roux prête serment. Sébastienne Cahot meurt en 1739. Jacques Roux épouse en secondes noces Louise Angélique Desmarais (1691-

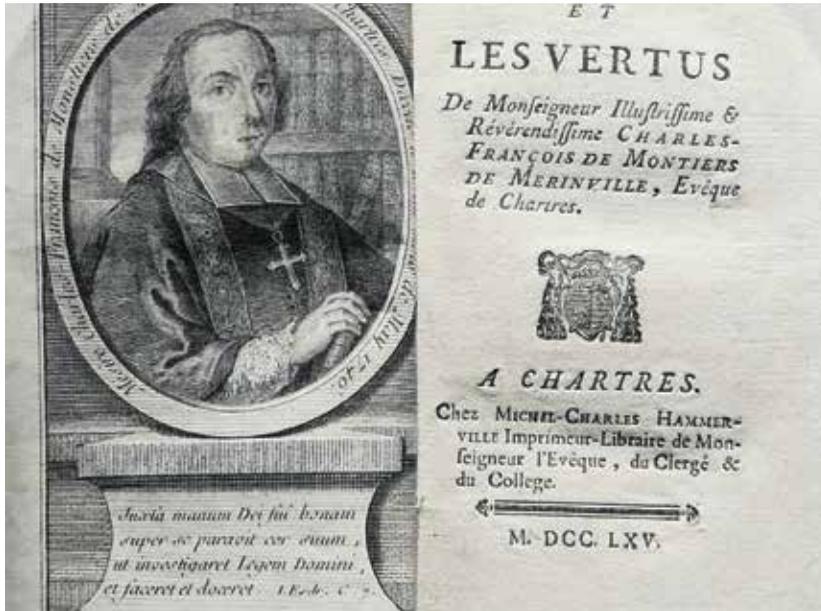
1773), veuve de l'imprimeur-libraire Michel Hammerville. Mais Jacques Roux meurt en 1744 et Louise-Angélique Desmarais est veuve une seconde fois. En 1754 elle lègue son atelier à Michel-Charles Hammerville, fils issu de son premier mariage, qui, avec sa femme, doit travailler avec elle jusqu'en 1758, date où elle se retire.

Que lit-on ? Des ouvrages polémiques

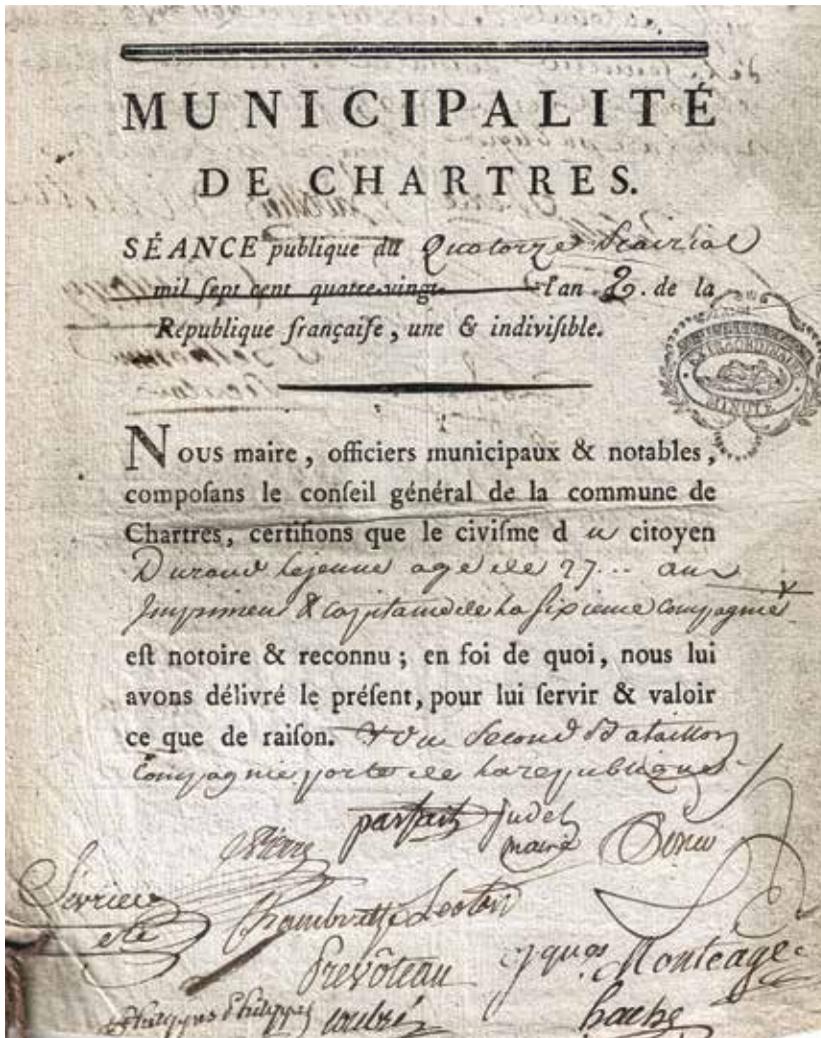
« *Ce n'est pas parce que l'Encyclopédie [Dictionnaire raisonné de sciences, des arts et des métiers de Diderot, D'Alembert et Jaucourt] intéresse les huguenots qu'elle manque d'attrait pour les catholiques, Au*



Marie-Anne Durand-Letellier (1770-1817).



Impression Michel Hammerville, 1765.



Attestation de civisme de la municipalité de Chartres à Durand le jeune (2 juin 1794).

contraire, elle se vend particulièrement bien dans certaines villes intensément catholiques qui possèdent d'importantes institutions ecclésiastiques, notamment Angers, Chartres et Auch.» Ainsi Robert Darnton explique-t-il les 77 souscriptions à l'édition in quarto de l'Encyclopédie, recueillies en 1780 par le libraire chartrain Jean-François Jouanne (1741-1804), établi « près la Porte Châtelet » en 1777. Parmi les souscripteurs connus figurent l'évêque, le chapitre et l'imprimeur François Durand.

En 1777, le Corps de Ville a commandé à Jouanne deux exemplaires de *La Philosophie de Toul* (1762), texte accusé d'« ouvrir le Ciel aux payens, aux blasphémateurs, aux suicidés ». En 1780, il lui achète, pour l'offrir au « sieur Ménager, écolier de Rhétorique, en récompense de ses trois prix et accessit », le *Dictionnaire de Trévoux* (1704), ouvrage jésuite concurrent du Dictionnaire de Furetière qui a la faveur des protestants français de Hollande.

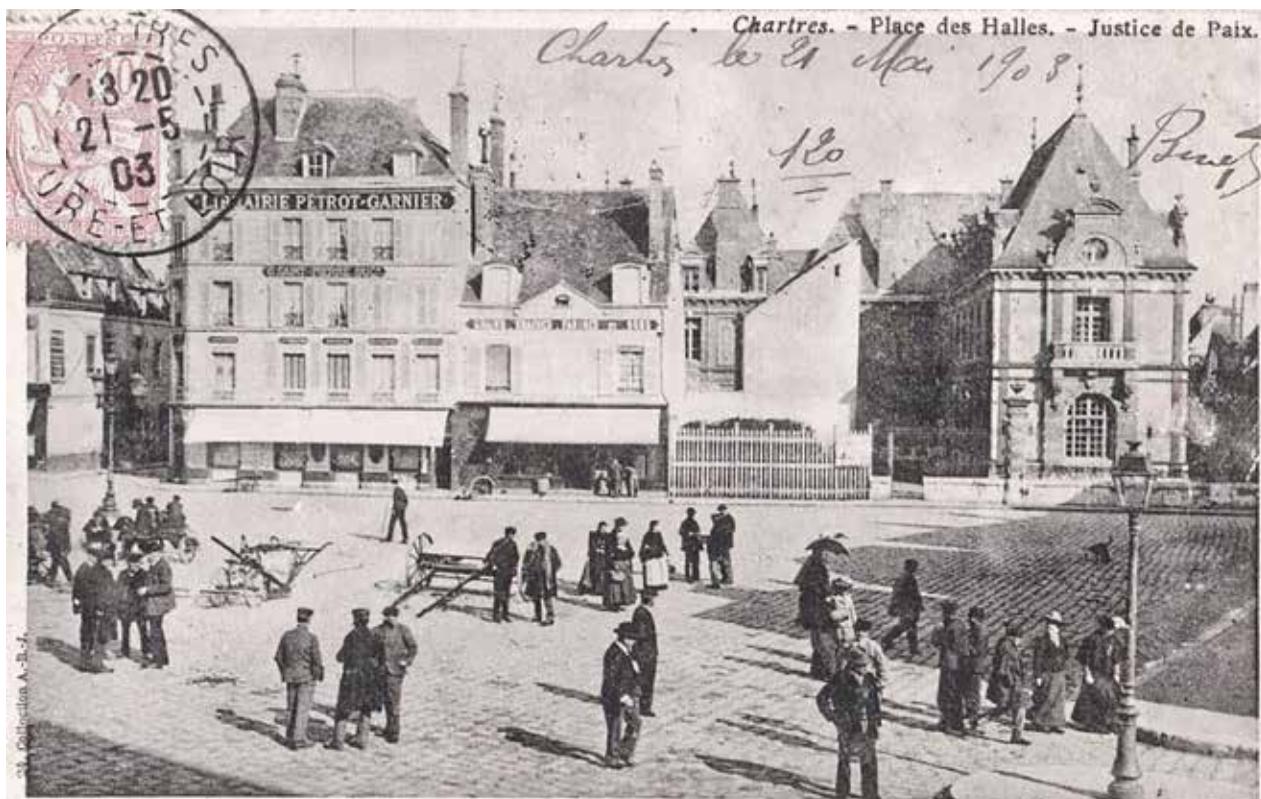
Qu'imprime-t-on ? L'imagerie populaire

Jacques-Pierre Garnier

Jacques-Pierre Garnier (1782-1834), apprenti graveur puis commis chez un marchand d'estampes parisien, épouse en 1805 l'héritière de l'imagier-papetier chartrain Marin Allabre et prend la direction de l'atelier. En 1817, il obtint son brevet de libraire en lieu et place de l'imprimeur-libraire Michel Deshayes, décédé, ainsi que sa veuve, et se tourne vers l'édition et la librairie.

Jacques-Marin Garnier

Il succède à son père en 1830 comme imagier, libraire, papetier et imprimeur. Propriétaire et imprimeur du *Journal de*



Librairie Petrot-Garnier, place des Halles.

Chartres et du département d'Eure-et-Loir fondé en 1838, il acquiert en 1841 l'imprimerie-librairie de Pierre-Hippolyte Labalthe. Il associe alors son gendre Pierre-Augustin-Simon Petrot à la direction de la librairie, et à partir de 1858 il publie sous le nom de Petrot-Garnier. En 1870, il cède l'imprimerie à son fils Jacques-Édouard Garnier (1837-1883) mais conserve la direction du *Journal de Chartres et de sa Bibliothèque de l'amateur d'Eure-et-Loir*.

Impression pour des éditeurs parisiens

L'érudition

Si les ouvrages de piété dominaient dans les impressions chartraines d'Ancien Régime, au XIX^e siècle ils cèdent la place à l'histoire et à l'archéologie avec la redécouverte du Moyen Âge.

Les presses chartraines bénéficient en outre de la clientèle des journaux et des almanachs. Chez Garnier les éditions de l'Évêché, la presse conservatrice et les auteurs pieux ; chez Durand les éditions du département, la presse républicaine et l'érudition universitaire.

Enfin, de 1897 à 1943, dans ses ateliers des rues Serpente et Fulbert, Durand imprime les ouvrages de la « *Bibliothèque de philosophie contemporaine* » fondée par l'éditeur parisien Félix Alcan et reprise en 1925 par son neveu René Lisbonne.

Parmi ces ouvrages, on trouve les éditions et les incessantes rééditions, toutes en très gros tirages, notamment avec le pic du prix Nobel en 1927, des œuvres du philosophe Henri Bergson (Paris 1859-1941). Trente-quatre lettres de Bergson à Félix Durand (1868-1937) et à son successeur Marcel Blin, de 1923 à 1938, permettent de « mesurer la grande

attention du philosophe pour les réimpressions de ses anciens titres comme pour les éditions de ses nouveaux ouvrages, sa confiance en son imprimeur et son respect pour le public », écrit Gilles Feyel.

« Dans un ouvrage comme le mien, qui cherche à faciliter des questions difficiles, il faut que la lecture matérielle n'exige aucun effort. » (Bergson, 4 mars 1934).

Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources : AD 28, AM Chartres, BnF. Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie* [...], USA 1979, France 1982.

Gilles Feyel. *Les lettres d'Henri Bergson à son imprimeur chartrain (1923-1938)*, SAEL 2019. Cf. Fonds SAEL, coll. part., BnF, J. Clément.

À suivre : 1/1 Image du commerce chartrain au tournant des XIX^e-XX^e siècles

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 11 MAI 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur José ROLO Secrétaire de séance,

Etaient présents : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Martine MOKHTAR, M. Fabien STANDAERT, M. Jean-François PLAZE, M. José ROLO, Mme Isabelle VINCENT, M. Boris PROVOST, Mme Isabelle MESNARD, M. Quentin GUILLEMAIN, M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, Mme Laurence JOLY, Mme Céline DEVENDER, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Patrick GEROUDET, Mme Elisabeth FROMONT, M. Olivier MAUPU, M. Laurent LHUILLERY, M. Richard LIZUREY, M. Franck MASSELUS, M. Daniel GUERET, Mme Jacqueline MARRE, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, M. Alain CONTREPOIS, M. Guillaume BONNET, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Lucie MFADDEL, Mme COTTEREAU (sauf pour les rapports de 2 à 8 et 28), M. BRIDET (sauf pour les rapports de 2 à 8 et 28), Mme GORET.

Etaient représentés : M. Christophe CAPLAIN par pouvoir à Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, Mme GORET par pouvoir à Mme DUTARTRE (rapports 2 à 8 et des rapports 25 à 28)

Etait excusée : Mme Geneviève CRESSAN.

Etaient absents : Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 mars a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Rapport 1 - Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL Chartres Aménagement devant quitter la séance avant débat et vote : MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes DORANGE, FROMONT, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER

1 Ilot St Jean- Cession d'une parcelle non bâtie à Chartres Aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES APPROUVE la cession de la parcelle non bâtie cadastrée DA n°142 d'une superficie de 81m², par la Ville de Chartres, au prix de 21 000€ hors taxes, au profit de la SPL Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

Mme Fromont a été désignée pour présider la séance pour les rapports de 2 à 8

2 Travaux de maintenance du sprinkler du théâtre de la Ville de Chartres - protocole indemnitaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le protocole transactionnel portant sur la résiliation pour motif d'intérêt général, du bon de commande ayant pour objet la réalisation des travaux d'entretien sur le Sprinkler du Théâtre de Chartres suite à la vérification trentenaire d'un montant de 8 819,00 €. Le montant est décomposé comme suit :

- 4 600 € HT soit 5 520 € TTC au titre des prestations réalisées ;

- 3 299 € au titre de l'indemnité de résiliation (dû au titre de dommages et intérêts donc non soumise à TVA) ;

AUTORISE la signature dudit protocole par le Maire ou son représentant.

3 Groupement de commandes semi-intégré - Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention portant sur la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés.

AUTORISE M. Le Maire ou son

représentant à signer la convention.

4 Groupement de commandes semi-intégré - Fourniture et distribution d'électricité de puissance supérieure à 36 kVA - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention portant sur la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et la distribution d'électricité de puissance supérieure à 36kVA, anciennement « tarifs jaunes et verts » et services associés ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

5 Accord-cadre - Travaux entretien, amélioration et mise en conformité des bâtiments - relance lot 6 Serrurerie métallerie et menuiserie acier - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en sécurité des bâtiments Lot 6 Serrurerie, métallerie et menuiserie acier

EIFFAGEENERGIESYSTEMESCENRELOIRE Allée Gueslin

ZI du Bois Gueslin Est

28630 MIGNIERES

Sans montant minimum et pour les montants maximum suivants, par période d'exécution :

Ville de Chartres : 500 000 € HT

CCAS : 90 000 € HT

Chartres métropole : 400 000 € HT

SPL Chartres aménagement : 10 000 € HT

Soit un total de 1 000 000 € HT

6 Accord-cadre pour la maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie- lots n°1 et n°4 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-

CONSEIL MUNICIPAL

cadres suivants :

Lot 01 – Système de sécurité toutes marques hors DEF, Chubb et Siemens

EUROFEU SERVICES

12 rue Albert Rémy

28250-SENONCHES

Sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000,00 € HT par période d'exécution

Lot 04 – Système de sécurité de type Siemens

SIEMENS SAS

40 avenue des Fruitières

93527 SAINT-DENIS CEDEX

Sans montant minimum et avec un montant maximum de 320 000,00 € HT par période d'exécution

7 Accord-Cadre pour la maintenance des fontaines de la Ville de Chartres - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Maintenance des fontaines de la Ville de Chartres

GENERIC DE TRAVAUX HYDRAULIQUES

GTH

38, Avenue Roger HENNEQUIN

78190 TRAPPES

Accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 € HT par période d'exécution soit 400 000 € HT toutes périodes confondues

8 Accord-cadre pour la fourniture de matériels informatiques - Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. LIZUREY

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition des accords-cadres ci-dessous de « Fourniture de matériels informatiques » de la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (CAIH), domiciliée 9 rue de Tuilleries, 69003 LYON :

LOT1: Fourniture de micro-ordinateurs fixes, stations de travail et tout en un (Lenovo)

Titulaire : Econocom

LOT 2 : Fourniture de micro-ordinateurs portables, ultraportables et solutions de mobilité (Lenovo)

Titulaire : Econocom

LOT 3 : Fourniture d'écrans bureautiques (Lenovo / Iiyama)

Titulaire : LAFI

LOT 4 : Fourniture et location d'équipement APPLE

Titulaire : Computacenter

LOT 5 : Fourniture de matériels informatiques divers

Titulaire : ESI Rhône- Alpes

Prestations de services de management, de support et d'ingénierie des environnements poste de travail numérique

Titulaire : SPIE ICS

Financement

Titulaire : Econocom

La CAIH facture des frais d'accès au marché d'un montant de 400 € HT.

AUTORISE la signature de ladite convention et tous les actes afférents

M. Jean-Pierre GORGES reprend la présidence de la séance.

9 Charte des administrateurs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES APPROUVE la charte des administrateurs.

10 Prise de participation de la SEM développements immobiliers - SCCV Raymond Isidore Etape au vin

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Elisabeth FROMONT

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développements Immobiliers au sein du capital de la SCCV Raymond Isidore Etape au vin, en cours de constitution à hauteur de 25 % par la souscription de 25 parts de 10 € chacune, soit 250 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

11 Vente d'une action au sein de la SPL C'CHARTRES TOURISME détenue par la Communauté d'Agglomération à la Commune d'Illiers Combray - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions

, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la vente d'une action détenue par CHARTRES METROPOLE dans le capital de la SPL C'CHARTRES TOURISME à la commune d'Illiers Combray ;

ACCEPTE la vente de l'action de 500 € de CHARTRES METROPOLE à la commune d'Illiers Combray ; la nouvelle répartition du capital serait par la suite :

Chartres Métropole
473 actions, 236 500 €, 78.8%

Ville de Chartres
120 actions, 60 000 €, 20.0%

Terres de Perche
1 action, 500 €

Ville de Nogent le Rotrou
1 action, 500 €

Grand Chateaudun
1 action, 500 €

Ville de Bonneval
1 action, 500 €

Communauté de Communes du Bonnevalais
1 action, 500 €

Communauté de Communes des Forêts du Perche
1 action, 500 €

Commune d'Illiers Combray
1 action, 500 €

TOTAL 600 actions, 300 000 €

Chartres Métropole resterait majoritaire au sein de cette Entreprise Publique Locale avec 78,8% ; la Ville de Chartres serait le second membre principal avec 120 actions.

La commune d'Illiers Combray sera représentée au sein du conseil d'administration par le représentant de l'assemblée spéciale.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les éventuels actes.

12 Prise en charge des frais de transports des membres de jury et des intervenants extérieurs du conservatoire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la prise en charge des frais de transports dans le cadre des examens de fin d'année et des interventions pédagogiques du conservatoire sur la base de justificatifs afférents.

La prise en charge de ces frais sera imputée sur la ligne budgétaire 311 -

CONSEIL MUNICIPAL

6248 – CMDC

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents

13 Cession domaine public - Place St Brice – déclassement et désaffectation d'une parcelle non bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES
APPROUVE la désaffectation de la parcelle non bâtie du domaine public située place St Brice – rue Alfred Piebourg, conformément au plan ci-joint.

APPROUVE la cession par la Ville de Chartres d'une parcelle non bâtie située place St Brice – rue Alfred Piebourg, au prix de 1 700 € net vendeur au profit de YDA Yolaine Architecture ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que les frais de division sont à la charge de YDA Yolaine Architecture.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

14 ZAC des Clos – 5 rue d'Allonnes - Acquisition des murs d'une propriété bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'acquisition par la Ville de Chartres auprès des Consorts TRECUL ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, des murs de leur propriété, situés ZAC des Clos, 5 rue d'Allonnes, cadastrés section BV n° 160, de 255 m², au prix de 165 000 € net vendeur.

PRECISE que le budget Aménagements de la Ville de Chartres comptabilisera cette opération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

15 Rue Faubourg la Grappe- Acquisition d'un emplacement réservé

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas

pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET, Mme Brigitte COTTEREAU

APPROUVE l'acquisition d'une partie de la parcelle BV n°214 concernée par l'emplacement réservé d'une superficie de 34m², dans le cadre du projet d'élargissement des voies Rue du Faubourg la Grappe et Rue d'Allonnes, par la Ville de Chartres auprès de Monsieur Nicolas THIMONIER et Madame Alexandra ZUKOWSKI ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer, au prix de 43 €/m², soit un prix total de 1 462€ net vendeur.

PRECISE que les frais de division parcellaire sont à la charge de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et les documents à intervenir.

16 Sente des Galichets- Cession de parcelle non bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la cession partielle de la parcelle cadastrée section AR n°363 d'une superficie d'environ 250m², située rue des Comtesses, à Monsieur GRUDET et Madame LHERMITE ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 15 000€ net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

17 Contrat urgence - Titre d'identité

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE le contrat d'objectifs entre la Préfecture d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres portant attribution par l'Etat d'une prime globale de 20 000€ ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat d'objectifs « urgence titre » avec la Préfecture d'Eure-et-Loir ainsi que tout document y afférent

18 Modification dispositif Forfait Mobilité Durable

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller

municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la mise en œuvre des évolutions quant aux modalités d'attribution du Forfait Mobilité Durable

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au versement du Forfait Mobilité Durable selon les conditions exposées ci-dessus

19 Contrat de Ville – Appel à projets 2023 – Participation de la Ville de Chartres 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

FIXE le montant de la participation financière de la Ville au titre des actions soutenues en 2023, dans le cadre du contrat de ville, à 25 000 €. Le versement des subventions aux associations, telles que détaillées ci-dessus et en annexe, interviendra à compter de la notification.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2023/2025 liant l'association C'Chartres Boxe et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs 2021/2024 liant l'association Athlétisme Chartres Lucé ASPPT Mainvilliers et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2023/2025 liant l'association La Dame à la Licorne et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs 2022/2024 liant l'association Les 3R et la Ville ainsi que tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

20 Associations – Subventions 2023 affectées à un événement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES
ATTRIBUE les subventions, telles que détaillées ci-dessus et en annexe, aux associations, organisatrices d'un événement en 2023, pour

CONSEIL MUNICIPAL

un montant global de 4 000 €. Le versement interviendra à compter de la notification.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

21 Association "C'Chartres Echecs" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention complémentaire 2023 Edition TOP 16

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Echecs » et la Ville de Chartres, dans le cadre de sa participation à l'organisation de l'édition 2023 du TOP 16, qui se déroulera à Chartres du 1^{er} au 11 juin 2023, Salle Marceau, Pôle administratif.

FIXE le montant de la subvention à 26 565 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Echecs » ainsi que tout document y afférent.

22 Chartres en lumières 2023 - partenariat avec Chérie FM

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES
APPROUVE la convention de parrainage avec Chérie FM pour la promotion de Chartres en lumières 2023,

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention.

23 Chartres en lumières 2023 - Partenariat avec La Poste

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mmes Karine DORANGE, Elisabeth FROMONT

APPROUVE le partenariat avec La Poste dans le cadre de Chartres en lumières 2023.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention.

24 Chartres en lumières 2023 - Partenariat avec le Grand Monarque

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de parrainage pour Chartres en lumières 2023 entre la Ville de Chartres et le Grand Monarque,

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention.

25 Chartres en lumières 2023 - Partenariat avec le groupe Lagardère publicité news

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET

APPROUVE la convention de partenariat avec le groupe Lagardère publicité news pour Chartres en lumières 2023 ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention et les documents s'y rapportant.

26 Convention cadre de recherche appliquée entre la ville de Chartres, Chartres Métropole et le Bureau de Recherche géologique et Minière de 2023 à 2028.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention cadre de recherche appliquée entre la ville de Chartres, Chartres Métropole et le Bureau de Recherche géologique et Minière de 2023 à 2028, pour une durée de 5 ans

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous les actes y afférents

27 Révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur : sollicitation auprès de l'Etat pour la mise à l'étude et la maîtrise d'ouvrage.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES
SOLLICITE le Préfet pour engager

la mise en révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Chartres sur l'intégralité du nouveau périmètre du site patrimonial remarquable (SPR) tel que figuré sur le plan annexé.

SOLLICITE le Préfet pour que la ville de Chartres se voit confier les études de révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

SOLLICITE les services de l'Etat pour une assistance technique et financière, cette dernière s'élevant à 50% du montant total de l'étude.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

28 Signature de la convention pour l'attribution du label arbre remarquable au ginkgo biloba du jardin d'horticulture

M. GUILLEMAIN propose un amendement, soit la signature par la ville de Chartres de la Charte de l'arbre en ville promue par l'association A.R.B.R.E.S.

M. le Maire soumet au vote du conseil municipal l'amendement proposé.

Résultat du vote à mains levées : 6 voix pour l'amendement et 30 voix contre l'amendement.

L'amendement proposé est REJETE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, M. BRIDET, Mme COTTEREAU

APPROUVE la signature de la convention avec l'association A.R.B.R.E.S. pour l'attribution du label arbre remarquable au Ginkgo biloba du jardin d'horticulture propriété de la ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

**Le Maire,
Jean Pierre GORGES**

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

BIENTÔT UNE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE : ENFIN ET SEULEMENT !?

Depuis le début de ce mandat, notre groupe n'a cessé de réclamer le démarrage du projet de Bus à haut niveau de service (BHNS) promis depuis tant d'années mais seulement lancé cette année.

L'indiscutable urgence climatique et sociale n'épargne pas Chartres et aurait dû, comme dans bien d'autres villes, conduire à prioriser les investissements dans les transports collectifs et les mobilités actives plutôt qu'un parc des expos et un Colisée superflus et surdimensionnés. Nous nous réjouissons néanmoins qu'enfin l'offre de transport collectif, seulement enrichie en 20 ans par le Relais des Portes, connaisse une véritable évolution. En effet, le passage de la voiture individuelle au vélo ou aux transports collectifs demande un vrai choc de l'offre : densité et sécurité d'une voirie dédiée pour le vélo, ponctualité, desserte, rapidité, tarif et confort pour le bus. La présentation faite au Conseil municipal rassure quant à la rapidité (voirie dédiée) et à la fréquence mais le projet manque d'ambition (car de moyens) en ne déroulant que la liaison Lucé – la Madeleine, la ligne Le Coudray (hôpital) – Mainvilliers étant remise aux calendes grecques. L'absence de maillage élémentaire limitera en effet l'attrait initial du réseau. Pour maximiser les chances de succès du service, nous défendons sa gratuité comme à Châteauroux, Dunkerque, Compiègne ou Aubagne (la billetterie est une part marginale du budget, surtout si l'on ôte les coûts de commercialisation et de contrôle). Sur cette ligne, les parkings des centres commerciaux constitueront de parfaits parkings-relais pour les usagers provenant des communes péri-urbaines : des conventions devront être signées avec leurs gestionnaires.

Des citoyens raisonnablement sensibilisés à la question de la pollution de l'air en ville (cause de 48 000 décès prématurés par an en France) se sont émus auprès de nous du choix du diesel pour la motorisation des bus en question. Le choix stratégique initialement porté par la majorité actuelle de renouveler en une seule fois la totalité de la flotte rend en effet difficile de faire évoluer progressivement les bus du réseau vers des modes de propulsion moins nocifs. Il faut néanmoins relativiser ce problème : en effet, les microparticules si toxiques sont majoritairement émises par le frottement des pneumatiques et des freins qui sont les mêmes pour les véhicules électriques. Le bus le moins polluant c'est avant tout un bus rempli, d'où l'impérative nécessité d'offrir un service très performant !

Le retard considérable pris dans le démarrage de ce projet, véritable serpent de mer de la vie municipale, et sa faible ambition trahissent la vraie religion de notre maire et de son équipe : toujours plus de voitures au cœur de notre ville pour remplir des parkings souterrains d'un autre siècle, toujours plus nombreux. On nous en promet même maintenant en vieille ville en contrefort des jardins de l'Evêché par exemple. Non M. le maire, cacher les voitures en remplaçant un sol vivant par du stationnement en sous-sol n'est pas écologique : polluer en cachette, c'est toujours polluer !

Les élus de Chartres Écologie
Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,
Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU
chartresecologie.fr
contact@chartresecologie.fr
facebook/chartresecologie

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

MÉMOIRE, HISTOIRE, COMMÉMORATIONS

La mémoire n'est pas que de l'histoire. Ses enjeux sont d'abord pratiques, c'est-à-dire sociaux, politiques, idéologiques. Le choix des objets des commémorations est décisif, celui des lieux, de la date, des personnes qui les prononcent, aussi. En activant le souvenir, la mémoire élargit le présent et travaille à ses interprétations, à ses luttes, avec leurs victoires et leurs échecs. L'actualité nous mobilise, nous engage et nous constitue.

Entre le 8 et le 10 mai 2023, à Chartres, quatre moments de commémoration se sont déroulés. Le 8 mai, cérémonie traditionnelle au Monument aux Morts, puis devant le monument Jean Moulin. Mais au Pôle administratif de Chartres, le maire déclare utiliser Chat GPT pour concevoir son discours. A sa façon il relie (artificiellement) le passé aux questions du présent ! Quant au 10 mai, sur la place des Halles, a été commémorée la mémoire de Victor Schoelcher et de l'abolition de l'esclavage en 1848.

Le choix, par le maire et la Préfecture, du développement politique des quatre discours successifs leur appartient. Pour notre part, il est clair que nous n'aurions pas eu les mêmes.

- Le 8 mai 1945 prend acte de la capitulation de l'Allemagne nazie. Nous aurions souligné le danger que constituent aujourd'hui la banalisation de l'extrême droite, sa montée partout en Europe, et ses liens avec les héritiers directs des Nazis.

- La mémoire du Premier combat de Jean Moulin pour défendre, même sous la torture, l'honneur des tirailleurs sénégalais, nous l'aurions reliée aux actuels projets législatifs qui dégraderont encore les conditions de vie des étrangers en France.

- Enfin nous aurions largement associé la mémoire de Victor Schoelcher à celle des combats des esclaves eux-mêmes, et à la reconnaissance par la loi Taubira, en 2001, de la traite et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

- A la place des références aux prouesses de l'intelligence artificielle, nous aurions pu évoquer la mémoire de René Doury, secrétaire général de la mairie de Chartres mort en déportation, celle des résistants fusillés à Chavannes (Lèves, 1942, 1944) dont plusieurs étaient chartrains, celle aussi d'Ambroise Croizat dont l'œuvre pour la Sécurité Sociale se poursuit au présent dans les manifestations de 2023 : « La retraite, elle est à nous, ils se sont battus pour la gagner, on se battra pour la garder. »

Quant au commentaire émis dans L'Echo Républicain par le maire, concernant son discours du 8 mai, nous rappelons que si l'école apprend à « écrire, lire et compter », y compris bientôt avec Chat GPT, elle apprend en même temps à réfléchir et à développer une citoyenneté éclairée et critique. Cela paraît toujours indispensable de le dire, tant les piques lancées par la majorité sur la prétendue idéologie des enseignants de l'école laïque sont nombreuses au cours des Conseils municipaux. Permettre à chacun d'acquérir des savoirs, de développer sa capacité de résistance tout au long de sa vie, c'est un objectif républicain que nous faisons nôtre et que nous essayons d'exercer dans notre mandat de Chartres à Gauche.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

TRIBUNE DE L'OPPOSITION SANS ÉTIQUETTE

**SAVOIR SOUTENIR LES BONS CHOIX POUR
LES CHARTRAINES ET CHARTRAINS !**

À l'occasion de cette tribune du mois de juin nous souhaitons revenir sur un certain nombre de résolutions soumises au vote lors du dernier Conseil municipal de mai.

Nous avons été amenés à nous prononcer sur de futurs projets immobiliers à Chartres. Ces projets, comme par exemple l'ancienne caserne des pompiers ou le projet Raymond Isidore, permettent de reconstruire la ville sur elle-même en utilisant les espaces disponibles afin de limiter l'artificialisation des sols. Dans la majorité des projets, il est également prévu une mixité sociale avec une partie attribuée en logements sociaux. Le développement de l'offre renouvellera le parc immobilier afin d'éviter les logements vieillissants et mal isolés. C'est parce que ces projets prônent l'écologie, la mixité sociale et l'attractivité que nous choisissons de les soutenir.

Nous avons également souhaité soutenir le fait que la Ville de Chartres participe au contrat d'urgence initié par l'État. Ce plan va permettre d'accélérer le renouvellement des pièces d'identité et des passeports afin de retrouver des délais plus raisonnables d'ici l'automne.

Sur le volet sportif, nous avons soutenu les subventions attribuées pour des événements, comme pour le taekwondo ou le Top 16 d'échecs.

Sur le volet culturel, nous avons également voté favorablement sur l'ensemble des partenariats qui permettent de promouvoir Chartres en lumières au-delà de notre territoire afin d'attirer toujours plus de visiteurs, ce qui est primordial pour le développement et les retombées sur notre économie locale.

Lors du conseil d'agglomération du mois de mai, nous avons souhaité soutenir plus particulièrement les partenariats en lien avec le dynamisme économique de notre territoire. Il s'agit par exemple des attributions de subventions à la Cosmetic Valley ou le réseau Initiative Eure-et-Loir.

Nous souhaitons également par cette tribune souligner la volonté de l'ensemble des membres de Chartres métropole de travailler ensemble contre la désertification médicale. Cela passe par l'adoption en mai de la charte de non-concurrence en termes de démographie médicale sur notre territoire.

Le mois de juin sera marqué par des événements culturels : festival du film muet, Fête de la musique, les soirées de ChartrEstivales... Nous nous réjouissons de ces animations pour le bonheur des Chartrains !

C'est également pour nous l'occasion de remercier toutes les personnes pour la plupart bénévoles, impliquées dans ces organisations et qui permettent de faire rayonner notre ville de Chartres !

Nous vous souhaitons un beau mois de juin !

M. Fabien STANDAERT: fabien.standaert@ville-chartres.fr

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr

M. Christophe CAPLAIN christophe.caplain@ville-chartres.fr

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:
[@osonschartresautrement](https://twitter.com/osonschartresautrement)

**À l'heure où nous imprimions ce numéro,
la tribune de Ladislas Vergne
ne nous était pas parvenue.**

M. Ladislas VERGNE



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

**« UNE DEMI-VERITE
EST UN MENSONGE COMPLET »**

Décidément, des élus Verts du Conseil municipal aiment porter des accusations. Après, ils ont parfois du mal à les étayer. Politicaille ou irresponsabilité ?

Ainsi des jardins de l'Evêché aujourd'hui fermés au public, car menacés d'éboulement. Pourtant, MM. Bridet et Guillemain ont réclamé la réouverture. Monsieur Guillemain a affirmé devant le Conseil municipal s'appuyer sur des recommandations écrites dans un rapport du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM). Ce rapport, prétend-il, lui a été communiqué par les services de la Ville. À entendre nos deux compères, cette réouverture pourrait se faire, sous réserve d'une surveillance régulière.

Le rapport du BRGM existe bien. Il est public.

Sauf que... Dès la première ligne, le rapport précise que c'est la préfecture d'Eure-et-Loir (et non la Ville) qui a sollicité le diagnostic du BRGM. Celui-ci ajoute que « ce rapport d'expertise ne constitue pas une étude géotechnique de détail... ». Enfin, il recommande de « poursuivre les investigations et la surveillance de la zone. » Jamais il ne conseille la réouverture au public des jardins de l'Evêché.

Sans attendre, la Ville de Chartres avait missionné successivement deux cabinets indépendants spécialisés, les sociétés Ginger puis Géotech, qui ont examiné « en profondeur » la réalité du terrain et ses risques et confirmé le danger.

Le maire de Chartres a donc décidé d'interdire les jardins au public tant que des travaux d'ampleur n'auront pas été effectués. La question est simple : si M. Bridet, un architecte pourtant, ou M. Guillemain, était maire de Chartres, l'un ou l'autre serait-il prêt à endosser le risque et la responsabilité d'un accident grave ? Ou alors ce ne sont que postures d'opposants en mal d'arguments sérieux ? Dans les deux cas, c'est irresponsable.

Notre collègue Guillaume Bonnet a ciblé une autre contradiction volontaire (?) de M. Bridet. Celui-ci a publiquement déclaré que l'heure de fermeture du marché de Chartres le samedi a été repoussée de 13 heures à 14 heures par une décision « unilatérale » de la Ville prise à la demande d'un restaurateur de la place Billard. Lequel ? Pas de réponse. La vérité est que la décision a bien été prise par la Ville de Chartres. Pour des raisons de sécurité. Les longs véhicules des commerçants non sédentaires peuvent créer du danger pour les nombreux piétons qui fréquentent le centre-ville en fin de matinée. Ceux-ci se raréfient à partir de 13 heures 45, selon les études. M. Bridet affirme en outre que la décision municipale a été « non-négociée ». Or la commission municipale des marchés de plein-air rassemble autour des élus les cinq représentants des commerçants non sédentaires. Cette commission a débattu du sujet le 22 novembre dernier. Elle l'a évoqué de nouveau le 2 mai dernier. M. Bridet est membre de cette Commission. Il n'y est jamais venu, affirme Guillaume Bonnet en séance du Conseil. Devant M. Bridet qui ne l'a pas démenti...

Déjà M. Bridet, alors membre du conseil d'administration de la société d'économie mixte Chartres Développements Immobiliers, a participé aux délibérations sur le projet immobilier connu depuis sous le nom des « Trois marronniers ». Il a voté pour. Avant, quelques temps plus tard, de sauter le mur et participer à l'occupation illégale de ce terrain privé. Puis de démissionner de ce conseil d'administration...

« Une demi-vérité est un mensonge complet ». Certes, Saint Pierre lui-même s'est renié trois fois. Il a pourtant été sauvé. Mais comme M. Bridet ne se reconnaît « ni Dieu ni maître »...

Les élus de la majorité municipale



La Talbot Lago présidentielle passant sur la place des Épars.

C'ÉTAIT HIER
**L'Album
photo**
de la ville

Le dimanche 30 mai 1954,
le Président René Coty était en visite
à Chartres pour rendre hommage
à Jean Moulin.



Le président Coty a prononcé un discours et a déposé une gerbe devant le monument Jean Moulin.

LA BONNE ADRESSE:

Rue de Chèvres

Encore un souci pour votre GPS : impossible de situer cette voie chartraine. Peut-être vous proposera-t-il la rue de Re...chèvres ? Erreur, vous en serez loin. La rue de Chèvres fait tout simplement partie des dispa...rues. Alors, on y va quand même ?

Et pourtant, ils sont nombreux les documents papier à se localiser rue de Chèvres. Évidemment, un courrier : cette carte postale précurseur **1**, expédiée de Paris en 1875, y est adressée à monsieur Bouthemard, un entrepreneur. Déjà ?

Je dis, déjà, car d'autres documents commerciaux nous aident à situer des entreprises. En 1935, c'est un relevé trimestriel **2** des travaux effectués par le plombier Brice Macé, localisé aux numéros 16 et 17 de cette rue. Quant au maçon Chédeville, au numéro 18, il nous laisse une facture de 1930 **3**, et une maison datée de 1870 **4**. Intense activité dans cette rue, d'autant plus qu'elle donnait, dans le bas, sur le marché aux moutons établi au XIX^e siècle. Peut-être a-t-il remplacé un marché aux chèvres ?



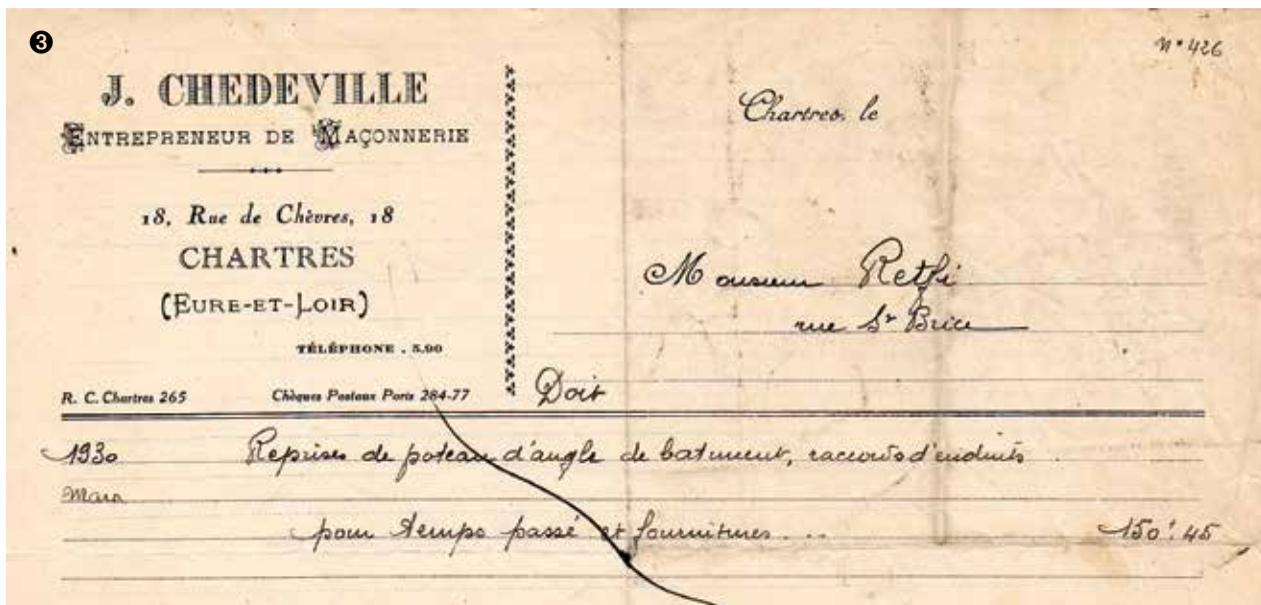
1

C'est en 1938 que le Conseil municipal a décidé de changer son nom et de lui attribuer celui de Victor Gilbert, né à Chartres en 1847. Pharmacien comme son père et son grand-père, dans l'officine des Quatre Coins, il s'impliquera toute sa vie dans la vie associative et commer-

ciale : Chambre de commerce, Anciens élèves du collège, Avenir de la Beauce, Syndicat professionnel des pharmaciens, initiateur de la Société d'encouragement à l'aviation...et j'en passe. Éclectique notre homme !



4



Pendant trente ans, il siégera au Conseil municipal dans la foulée de son arrière-grand-père, grand-père et père, et avant son fils (Raymond) et son petit-fils. Six générations successives au Conseil municipal : pas loin d'être un record dans une ville chef-lieu...

Victor Gilbert décédera le 26 mars 1914, et on ne s'étonnera pas de voir la foule chartraine (photo 5 prise dans la Courtille) l'accompagner au cimetière Saint-Chéron.

À CELLES ET CEUX
 QUI Y HABITAIENT, Y VIVENT
 OU Y RÉSIDERONT,
 CE PETIT CLIN D'ŒIL !

Jean-François RESSORT

Salon européen des jouets et miniatures agricoles et travaux publics

Dimanche 4 juin, de 9 h à 16 h 30, ChartreExpo accueille la 30^e édition du Salon européen de la miniature agricole et travaux publics. Au fil des stands, vous pourrez découvrir les plus belles réalisations industrielles et artisanales en matière de miniature agricoles et de travaux publics. Vous pourrez y admirer de nombreux dioramas et une bourse d'échange sera organisée. Entrée : 6 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Chartreexpo
Avenue Jean-Mermoz
06 63 09 01 16

Visite thématique : l'eau, ce précieux liquide

Samedi 10 juin de 15 h à 16 h 30
Véritable richesse à préserver, l'eau sublime l'architecture : ponts, lavoirs, fontaines... C'Chartres Tourisme vous propose de remonter le temps pour découvrir les usages, les métiers, les outils liés à l'eau, ce précieux liquide, qu'il fallait autrefois aller chercher à la rivière pour l'amener dans les maisons. Votre guide vous emmènera sur le chemin des « évier » pour rejoindre la cathédrale, où sculptures et vitraux témoignent d'un passé déjà soucieux de ce bien indispensable.

Informations
boutique.chartres-tourisme.
com 02 37 18 26 26
Tarif : 10 €

Atelier jardinage

La société d'horticulture d'Eure-et-Loir propose des ateliers de jardinage mensuels ouverts à tous sur l'île Hébert, rue des Petites-Filles-Dieu, qui ont pour but de sensibiliser au respect de la nature.

Mercredi 14 juin de 14 h à 16 h : biodiversité du jardin (construction d'un hôtel à insectes)

Inscriptions
societehorticulture28@gmail.
com

06 03 12 08 08

**Nombre de places limité
(15 à 20 personnes)**

**Il est demandé à chaque
participant d'apporter, si
possible, gants et sécateur**

Gala de l'école de danse Sonia Forget

L'école de danse Sonia Forget organise son gala de fin d'année le vendredi 16 juin à 20 h 30 au Théâtre de Chartres. Les élèves de l'école, des plus jeunes aux adultes, se produiront sur des pièces de danse classique mais également de modern jazz.

Réservation

Directement au théâtre ou sur
billetterie@theatredechartres.fr

École de danse Sonia Forget
13, rue Daniel-Boutet
06 82 18 19 05

Deux événements à la Villa Fulbert

Exposition :

**Quinzaine de la photographie
Du samedi 17 juin
au dimanche 2 juillet**

La Villa Fulbert vous invite à découvrir les œuvres de huit photographes, dont quelques chartrais sur le thème « moments magiques d'équilibre ou de voltige pris sur le vif ».

Entrée libre

Tous les jours de 15 h à 19 h

Vernissage le samedi 17 juin à 16 h

Concert

À l'ombre d'un ormeau

Dimanche 18 juin à 17 h

Un moment musical... côté jardin... dans l'esprit champêtre de la musique baroque du XVIII^e siècle. Avec l'ensemble Les Sérénades du Vert Galant.

villa.fulbert@laposte.net

Participation : 15 €

Réservation conseillée
au 06 52 25 93 52

Villa Fulbert

3, boulevard du Maréchal-Foch
villa-fulbert.jimdofree.com
06 62 07 75 93

Fête du Quartier cathédrale

L'association de commerçants Quartier Cathédrale organise le samedi 17 juin de 10 h à 22 h la deuxième édition de la Fête du Quartier Cathédrale. Les adhérents proposeront toute la journée des animations, dégustations, découvertes de leurs métiers, jeux et concerts devant leur boutique. Des ateliers artistiques et expositions seront aussi à retrouver entre 16 h et 19 h sur la place Billard.

Informations
02 37 21 94 03

Facebook : Quartier Cathédrale
Instagram : quartiercathedrale.chartres
Animations gratuites

Exposition « Art et Ateliers des étudiants de l'UCTL »

Le samedi 10 et le dimanche 11 juin de 10 h à 18 h 30, des étudiants de l'Université chartraine du temps libre exposeront à la Collégiale Saint-André le fruit de leur travail dans les ateliers aquarelle, dessin, peinture, calligraphie, enluminure, photographie, art floral, cartonnage, modelage et sculpture.

association@uctl.fr
06 80 05 50 80 - Entrée libre

Collecte de sang le 14 juin

À l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang, une collecte événementielle est organisée à Chartres le dimanche 14 juin, en collaboration avec l'ADSB Chartres métropole. Des animations sont prévues sur place pour divertir les donateurs.

Pour donner son sang, il faut :

- être âgé de 18 à 70 ans ;
- peser au moins 50 kg ;
- présenter une pièce d'identité avec photo ;
- bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don ;
- prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de Sang .

Les sorties des Amis du Musée des Beaux-Arts

Le jeudi 22 juin, les Amis du Musée des Beaux-Arts vous proposent une sortie parisienne à la découverte de la Bibliothèque nationale de France Richelieu, qui a rouvert ses portes en septembre 2022 après 12 ans de travaux de rénovation et de modernisation. L'après-midi : visite de l'exposition Degas en noir et blanc, avec plus de 180 oeuvres en noir et blanc d'Edgar Degas.

Transport en train
Tarif : 55 € (entrées + conférences, sans transport)

Les Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres
02 37 36 25 60

Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Mardi 6 juin à 14 h

Timbres – cartes postales
Espace des ventes du Coudray 10, rue Claude-Bernard

Mardi 20 juin à 10 h

TSF – sciences et techniques
Espace des ventes du Coudray

Samedi 24 juin à 14 h

Tableaux – mobilier – objets d'art du XVIII^e au XX^e
Chapelle Sainte-Foy
7 bis, rue Colin-d'Harleville

Samedi 1^{er} juillet à 10 h

Automobiles 1/43^e
Chapelle Sainte-Foy

Mardi 4 juillet à 9 h 30

Autour de la poupée
Espace des ventes du Coudray

Solution du		C	A	P	O	T	O	
N° 152	F	I	L	M	E	R	E	N
mai	A	N	I	E	R	R	U	E
2023								
	A	N	U	M	E	R	O	T
	E	X	P	O	S	A	A	D
	P	I	M	I	T	I	G	E
	S	O	T	N	O	T	E	M
	M	E	A	G	I	A	E	S
	J	E	A	N	G	R	E	M
	E	E	D	E	A	F	R	I
	C	R	U	P	S	F	E	S
	F	R	A	I	C	H	E	R
	E	T	R	E	M	P	A	G
	E	I	P	S	B	N	O	N
	C	L	A	P	C	L	O	C
	A	L	U	M	I	E	R	E
	L	A	S	C	A	R	A	N
	E	S	E	X	C	E	L	S



Chasseur d'images

Photographe animalier passé maître dans l'art du camouflage, Damien Rouger passe des journées embusqué en pleine nature.



Notes de gaz

Sébastien fabrique des tongue drums, instruments de musique à percussion aux sonorités relaxantes, à partir de vieilles bouteilles de gaz.



Les 40 ans de la Paulée

Dans les coulisses de la Paulée des vins de Loire, dîner de prestige institué il y a 40 ans pour mettre en avant les jeunes vigneron.



Quand le bois chante

Luthier à Gasville-Oisème, Solène Monmarché nous fait partager son amour du métier, qui consiste à faire sortir un son mélodieux d'un morceau de bois.

Qu'est-elle devenue ?

Sur cette photo de l'allocution du général de Gaulle sur le peron de l'hôtel des Postes, le 24 août 1944, on peut voir une infirmière tenant dans les bras une petite fille. Si vous avez des informations sur cette fillette et ce qu'elle est devenue, vous pouvez nous contacter sur :

● contact@chartresTV.fr



chartresTV.fr



Application Chartres TV
disponible sur Google Play
et Apple Store

Ce mois-ci grille 153 - Si l'eau nous était comptée !

		Cours italien →		Inédit Criminel →		De pouvoir Premier Personnel →		Justifié Stock d'eau en rue →
		Cours d'ici →		Gouttes →				
		Avancer en méandres →				À toi Bison Danse →		
		Pronom →				Déménageas Sur Tille Négation →		
Débord Tête de liste Contre →	Eau à bulles Eaux stagnantes →			Lettres de bonne →		Attacher → Se rendra →		
							Ensemble de carrés blancs et noir →	Contrefaite →
Gros serpents →	La sienne →	Eau dans le sable →			T.S.F. → Île de France →			
C'est l'ultime Pas rien →	Chez nous →	Au milieu d'un moulin Cuivre →		Chauffeur de Nil Diverissant →		Pote → Antiseptique qui assèche →		
	Mauvaise Chose pas fréquente →					Dignitaire arabe → Théo Seure →		
		Créature →			Abris → Île de France →			
		Donc su →						Origine de l'eau →
		Abers Bessins chartrains →						
Métal jaune → Faux amis C'est le 01 →		Infusion →	Répond négativement Foutu →			Vieilles collères Charcutai →		
			Que l'on → Couronné →					Consacrée →
	Étoffe → Cité à Paris →				Pays sud américain Pionce →			
			Poïte grec →			Mélodie → Bière →		
Réfutés Gaz → À pois →	Cours de Maurienne Cours russe →			Priez en latin Nombre sur le pouce →			Nouvelle Calédonie Queue de loir →	
			Se rapporte à la campagne →					
« VOTRE VILLE » Jun 2023			Mi poupon → Complète →					©JFR Avril 2023

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

Sound of Silent

FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM MUET DE CHARTRES

30 MAI - 04 JUIN 2023

Ciné-concerts / Ciné plein air / Rétrospectives
Hommages / Dédicaces / Spectacles
Masterclass / Expositions

soundofsilent.com

Réservations sur fnacspectacles.com / Sound of Silent

© 2023 - Conception : Jean-Christophe / Illustration : Xavier Luchet

